

**Dossier de préfiguration**  
**De l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE)**

**Académie**  
**Poitiers**

***Merci de renvoyer une version préliminaire pour le 28 février 2013 à :***

***[accreditation.espe@education.gouv.fr](mailto:accreditation.espe@education.gouv.fr)***

***Version définitive attendue pour le 15 mai (date impérative)***

***Chaque item doit donner lieu à une réponse courte***

## SOMMAIRE

<b>Présentation de l'ESPE</b> .....	<b>p. 3</b>
<b>L'ESPE et le numérique</b> .....	<b>p. 5</b>
<b>L'ESPE et la recherche au service de la pratique professionnelle</b> .....	<b>p. 8</b>
<b>L'ESPE et les échanges internationaux dans la formation des enseignants</b> .....	<b>p. 11</b>
<b>L'ESPE et la valorisation de la culture scientifique</b> .....	<b>p. 13</b>
<b>1) Renseignements administratifs</b> .....	<b>p. 15</b>
1-1 Chef de projet .....	p. 15
1-2 Groupe de pilotage académique .....	p. 15
(+) Groupes de travail .....	p. 15
<b>2) La structure de l'ESPE et sa gouvernance</b> .....	<b>p. 16</b>
2-1 Statut retenu .....	p. 16
2-2 Organisation générale de l'ESPE .....	p. 16
2-3 Différents conseils et leur mission .....	p. 16
(+) Organisation et rôles des différents conseils .....	p. 18
(+) Période avant installation des conseils .....	p. 18
<b>3) Le projet de l'ESPE</b> .....	<b>p. 19</b>
3-1 Offre de formation niveau master .....	p. 19
A) Principes de l'offre .....	p. 20
B) MEEF 1 <sup>er</sup> degré .....	p. 22
C) MEEF 2 <sup>nd</sup> degré .....	p. 25
D) MEEF encadrement éducatif .....	p. 27
E) MEEF pratiques et ingénierie de formation .....	p. 29
3-2 Offre de formation niveau licence .....	p. 30
3-3 Dispositif EAP .....	p. 30
3-4 Formation continue .....	p. 31
3-5 Organisation territoriale de l'offre .....	p. 34
3-6 Acquisition de compétences en langues .....	p. 35
3-7 Acquisition de compétences dans l'usage des outils numériques .....	p. 35
3-8 Dispositifs d'évaluation des enseignements .....	p. 36
3-9 Modalités d'évaluation des étudiants .....	p. 36
3-10 Accueil des publics spécifiques .....	p. 36
<b>4) Organisation de la mission de coordination</b> .....	<b>p. 37</b>
4-1 Equipes pédagogiques .....	p. 37
4-2 Interaction avec les services .....	p. 37
4-3 Outils de la coordination .....	p. 38
4-4 Lien avec la recherche .....	p. 38
<b>5) Modèle économique</b> .....	<b>p. 40</b>
5-1 Principes retenus .....	p. 40
A) Produits et contributions .....	p. 40
B) Ressources nécessaires .....	p. 42
C) Bilan et remarques .....	p. 44
<b>Annexes</b> .....	<b>p. 45 à p. 73</b>

(+) – Points ajoutés au dossier d'accréditation

## Présentation de l'ESPE

*Les missions confiées à l'ESPE obligent à repenser la formation des enseignants avec la nécessité d'une intégration effective entre formation universitaire et pratique professionnelle. Ces missions s'étendent aussi à d'autres champs de l'éducation et de la formation, et il nous faut donc construire une offre de formation qui vise une insertion plus large. Les quatre entités fondatrices de l'ESPE Poitou-Charentes, l'université de La Rochelle (ULR), l'université de Poitiers (UP), le rectorat de l'académie de Poitiers (rectorat) et le Centre national d'enseignement à distance (CNED), ont l'ambition de répondre de façon cohérente à ces missions.*

### **Contributions des entités fondatrices de l'ESPE**

Les deux universités de l'académie, l'ULR et l'UP, sont des universités pluridisciplinaires qui proposent dans leur offre de formation des masters dédiés à la formation initiale des enseignants. L'IUFM de Poitou-Charentes a intégré en 2008 l'UP, seule université de l'académie candidate à cette intégration. Et c'est en 2010 que ces deux établissements ont été habilités, dans le cadre de la réforme dite de masterisation de la formation des enseignants, à délivrer les diplômes de master intégrant la préparation aux concours de recrutement.

Suite à l'acquisition des responsabilités et compétences élargies, ces deux universités ont choisi une démarche à ce jour unique au niveau du paysage national, le transfert des personnels enseignants et non enseignants du site rochelais alors rattachés à l'UP vers l'ULR. Ce transfert, qui a permis de régler les difficultés financières conséquentes liées à la problématique offre de formation / inscription des étudiants / masse salariale, constitue aujourd'hui un élément favorable dans la construction de l'ESPE associant ULR et UP. Il convient d'ajouter les excellentes relations partenariales entre l'IUFM et les deux universités avant intégration, et l'habitude qui a été conservée, dans plusieurs domaines de la formation initiale comme de la formation continue, d'un travail en commun des enseignants.

Les liens institutionnels entre l'ULR, l'UP et le rectorat de l'académie sont réguliers, concernant par exemple l'organisation de la mise en stage des étudiants de master ou la répartition des aides spécifiques. Plus encore, ces trois entités ont su conserver des relations réelles bien au-delà de ce que la masterisation obligeait. Nous pouvons par exemple signaler une concertation approfondie pour les préparations aux concours internes, des échanges de services entre personnels universitaires et enseignants de l'académie, mais aussi le maintien d'une forte présence des représentants de l'employeur Education Nationale au sein de l'actuel Conseil d'école de l'IUFM.

Si ces trois entités (ULR, UP, rectorat) ont une expérience certaine de la formation des enseignants dans le cadre réglementaire en vigueur, notre conception de la formation comme nos pratiques doivent évoluer. Deux raisons principales nécessitent de former autrement. La première se rapporte aux publics nouveaux et variés qui constituent une part grandissante des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement. Pour ces étudiants souvent salariés, en reprise d'études, en congé formation ou engagés dans un processus de VAE, il nous faut concevoir de nouvelles modalités de formation exploitant les possibilités offertes par l'usage du numérique. La seconde concerne l'évolution même du métier d'enseignant. Il nous faut anticiper les besoins futurs de l'enseignant permettant une pratique professionnelle transformée à l'ère du numérique. Dans cet objectif de former autrement, la participation du CNED à la construction de l'ESPE Poitou-Charentes est un atout indéniable. Son expertise et sa compétence d'ingénierie de la formation à distance contribueront à repenser formations initiales et continues.

C'est à tous les niveaux de l'exercice d'enseigner qu'il faut renouveler les pratiques. La formation des enseignants concerne aussi la formation pédagogique universitaire. La plupart des universités commencent à se préoccuper de cette nécessité d'innovation pédagogique dans le supérieur. L'UP porte un projet ambitieux dans ce domaine, dans le cadre d'une proposition retenue lors de l'appel à projet IDEFI. L'ESPE apportera sa contribution pour développer ce volet pédagogique.

### **Elaboration du projet**

Si le projet préliminaire résultait principalement de la réflexion du Groupe de pilotage mis en place dans l'académie, le projet présenté dans cette version finale du dossier d'accréditation s'appuie sur une concertation plus large et une réflexion à plusieurs niveaux. Des groupes de travail académiques se sont réunis sur des thématiques ciblées, des réunions se sont organisées dans chacune des quatre entités (réunions globales, réunions au sein des composantes universitaires ou au niveau de certains services) qui ont permis de confronter des appréciations diverses et d'apporter une vision plus opérationnelle de la mise en œuvre de la réforme. Dans cette implication des différents acteurs de la formation, il est à signaler la participation des étudiants des deux universités.

Des contacts sont aussi été pris avec d'autres acteurs de la formation. Une réunion avec les porteurs du projet ESPE de l'académie de Limoges, des discussions avec ceux de l'ESPE d'Orléans-Tours et de l'ESPE d'Aquitaine, laissent envisager à moyen terme des collaborations et mutualisations concernant l'offre de formation ou des projets inter académiques dans le domaine de la recherche. Dans le même esprit, des relations ont été nouées et des partenariats se construisent avec le Centre National de la Documentation Pédagogique (CNDP), avec le Centre Régional de la Documentation Pédagogique (CRDP) et les CDDP de l'académie, avec l'Ecole Supérieure de l'Education Nationale (ESEN). Les liens établis avec la Région Poitou-Charentes dans le cadre du schéma régional pour l'enseignement supérieur et la recherche et le continuum Lycée/Université, les liens déjà existants avec le Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle en Région (CCSTI Espace Mendès France à Poitiers) ou avec la Mutuelle d'Assurance des Instituteurs de France (MAIF) et l'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République (ESPER), constituent de réelles opportunités qui contribueront à enrichir les activités de l'ESPE et affirmeront son ancrage territoriale.

L'offre de formation de l'ESPE a été élaborée avec l'objectif d'une formation progressive et simultanée. L'offre de niveau master prend appui sur les différents textes de cadrage (référentiel de compétences, blocs de compétences, structuration des MEEF, cadre de la formation, maquettes de concours) et traduit notre volonté d'un contenu qui ne se limite pas à la seule préparation des épreuves du concours. Cette formation initiale ne trouve sa cohérence que dans la construction d'un véritable continuum de formation entre les niveaux L et M par une préprofessionnalisation organisée et progressive en licence, par une attention particulière portée sur le dispositif des EAP. Ce projet ambitieux nécessite le développement d'une politique forte de formation de formateurs pour constituer le potentiel de personnels référents nécessaires aux tutorats des étudiants et stagiaires dans leurs activités en écoles ou établissements.

Les activités de chacun des acteurs impliqués dans l'ESPE devront conduire à un travail collaboratif conséquent. Cela concerne les équipes pédagogiques plurielles en vue d'une réelle articulation des contenus universitaires et professionnels dispensés. Cette proximité doit aussi concerner les différents services administratifs et communs des quatre entités fondatrices, les liens entre ces services étant essentiels à la réussite du projet. Cette démarche se traduit par l'élaboration d'un budget de projet, avec la contribution de chacune des entités partenaires et la définition de formations et d'actions visant des objectifs partagés.

Le projet de l'ESPE Poitou-Charentes constitue une des priorités des quatre partenaires par l'ambition qu'il porte d'une formation des enseignants repensée qui participe plus globalement à la refondation de l'école. Les conseils d'administration de l'ULR et de l'UP ont été régulièrement tenus informés de l'avancement de ce dossier et le projet proposé sera soumis aux différentes instances des deux universités (CE de l'IUFM, CEVU et CA de l'ULR et de l'UP) comme il sera présenté dans un prochain CA du CNED.

### ***Des axes forts pour un projet ambitieux***

Les quatre entités associées (ULR, UP, rectorat, CNED) dans l'élaboration de l'ESPE Poitou-Charentes détiennent des compétences avérées et complémentaires. Par un travail collaboratif régulier et soutenu, l'ESPE présente toutes les conditions pour former avec pertinence les enseignants dans le cadre de la refondation de l'école. Nous nous appuierons sur quatre priorités pédagogiques qui nourriront l'offre de l'ESPE. Ces axes forts, qui résultent de compétences particulières ou d'un savoir-faire partagé, concernent le numérique, la recherche dans les champs de l'éducation ou de la formation, les échanges internationaux et la valorisation de la culture scientifique. Pour ces quatre thématiques, nous détaillons les compétences de chacun des partenaires et indiquons comment le projet de l'ESPE peut s'appuyer sur ces spécificités de notre académie.

## **L'ESPE et le numérique**

*Le numérique est un enjeu majeur de notre société. Il ne se réduit pas aux technologies : il affecte l'activité humaine dans de nombreux aspects. Le numérique fait évoluer les savoirs et les façons dont on accède aux savoirs. Il transforme et enrichit les manières d'apprendre, et donc les façons d'enseigner. Il appelle des pédagogies renouvelées. Chaque discipline est touchée, mais, de façon plus globale, les savoirs nécessaires au citoyen du XXIème siècle ne peuvent se décrire simplement par l'addition des disciplines traditionnelles. De nouveaux savoirs, complexes et transversaux, sont désormais nécessaires. Les TIC, et en particulier l'Internet, transforment l'accès aux savoirs et modifient le rôle de l'école et des enseignants. Les générations d'aujourd'hui et de demain sont fortement marquées par le numérique, l'élève de demain ne sera plus tout à fait le même. Le numérique impose de réfléchir à l'école de demain, et à l'enseignant de demain. L'ESPE devra prendre part à cette réflexion, et former des enseignants aptes à prendre en compte le numérique.*

### **L'enseignant à l'ère numérique**

Préparer les enseignants à l'ère numérique, ce n'est pas « numériser » les outils et les ressources habituels, ce n'est pas simplement enrichir les pédagogies en y intégrant des technologies nouvelles. Il convient de repenser les pédagogies, d'inventer les pédagogies de demain, fortement influencées par le numérique, comme les pédagogies d'aujourd'hui ont été considérablement influencées par le papier. Les réseaux sociaux, la mobilité, l'écriture numérique, transforment la manière d'apprendre. L'ESPE devra contribuer à imaginer et à former l'enseignant de demain, capable d'enseigner à l'ère numérique, à des élèves capables d'apprendre à l'ère numérique.

Si le métier d'enseignant évolue et est appelé à évoluer encore, d'autres métiers de l'éducation sont concernés. Le numérique fait naître de nouveaux métiers, ainsi que de nouvelles dimensions du métier d'enseignant. Ces tâches nouvelles (« ingénieur pédagogique », « tuteur à distance », « auteur numérique », etc.) doivent être préparées dans l'ESPE.

Ainsi, le numérique doit concerner l'ensemble des formations de l'ESPE : formation initiale, formation continue, formation des enseignants-chercheurs, formations à d'autres métiers.

### **Les atouts numériques de l'ESPE Poitou-Charentes**

L'ESPE de Poitou-Charentes dispose d'atouts spécifiques en matière de numérique. La présence de laboratoires travaillant sur le numérique éducatif, dans les universités de Poitiers (TECHNE) et de La Rochelle (L3I), permet d'enrichir la formation par une interaction directe avec la recherche. La présence à Poitiers des principaux opérateurs du numérique éducatif (CNED, CNDP) ainsi que celle d'organismes nationaux de formation comme le CNAM et l'ESEN permettront d'enrichir considérablement la formation délivrée par l'ESPE. Le CNED, notamment, pourra contribuer à la mise en place de formations hybrides, associant distance et présence, et pourra mettre au service de l'ESPE sa compétence d'ingénierie de la formation à distance et du e-learning. Le CNDP pourra participer à la production de ressources numériques, et jouer un rôle majeur dans la formation continue des enseignants.

### **Former au numérique, former par le numérique.**

L'enseignant formé dans l'ESPE devra s'approprier non seulement des technologies numériques, mais surtout des concepts, des connaissances, des compétences lui permettant d'être véritablement un enseignant de l'ère numérique.

Pour cela, l'ESPE le formera au numérique, et le formera par le numérique.

#### La formation au numérique :

L'ESPE formera à :

- l'acquisition des concepts fondamentaux du numérique et de l'informatique ;
  - l'utilisation raisonnée des outils et des ressources numériques et des ressources en ligne ;
- Elle préparera l'enseignant aux dimensions numériques de son métier :
- l'information et le savoir ;
  - la maîtrise et la gestion de l'information ;
  - la communication et le travail collaboratif par le numérique ;
  - les pédagogies numériques et l'usage du numérique en classe et avec les élèves ;
  - l'ingénierie pédagogique numérique ;
  - l'apport du numérique pour développer à la fois l'apprentissage individuel et l'apprentissage collaboratif ;

- l'écriture et la production numériques (savoirs et ressources) ;
- le numérique dans la vie scolaire ;
- la sécurité et le respect de la vie privée dans l'usage du numérique ;
- le droit et l'éthique du numérique dans l'éducation.

#### La formation par le numérique :

C'est en étant lui-même formé dans des dispositifs incluant le numérique que l'enseignant développera des compétences pédagogiques numériques. Ainsi, l'ESPE mettra en œuvre des dispositifs de formation intégrant le numérique :

- enseignements à distance et « e-learning » ;
- enseignements hybrides.

Ces enseignements pourront porter sur le numérique lui-même, ou sur d'autres contenus de formation.

Par exemple, l'ESPE pourra imaginer des dispositifs de formation utilisant le numérique pour enrichir l'articulation entre formation théorique et formation pratique, entre stages sur le terrain et formations à l'ESPE. De cette façon, le numérique sera mis au service de l'alternance.

#### **Contribution du CNED**

Le CNED, associé étroitement au projet d'ESPE de Poitou-Charentes, apportera sa contribution au développement du numérique dans l'ESPE, et conduira avec l'ESPE des projets conjoints, notamment pour la conception de ressources numériques. Ainsi, par exemple, le CNED contribuera à :

- La conception et la mise en œuvre d'enseignements sur les pédagogies numériques et sur le numérique dans la pratique professionnelle de l'enseignant. Pour cela, il pourra s'appuyer notamment sur son expérience avec les collèges numériques initiés en 2013.
- La conception de cours disponibles sous forme de « e-Learning » ou sous forme hybride. Il apportera à cet effet sa compétence en ingénierie de la formation numérique. De tels cours seront évidemment utiles pour les étudiants ayant des contraintes les empêchant de suivre en totalité les enseignements en présence. Mais ils seront aussi nécessaires pour l'ensemble des étudiants, afin de les préparer à ces formes nouvelles d'apprentissage.
- La conception de dispositifs utilisant les technologies numériques pour enrichir l'alternance lors de périodes de stages, notamment en favorisant la relation entre l'étudiant en stage, son tuteur dans l'établissement lieu du stage et ses formateurs de l'ESPE. Le numérique peut ainsi enrichir le tutorat à distance.
- La mise en œuvre de pédagogies utilisant les réseaux sociaux, pour renforcer le travail collaboratif des enseignants en formation, et pour les préparer à maîtriser les réseaux sociaux dans leur futur métier.

Le CNED pourra aussi mettre à la disposition de l'ESPE certaines ressources numériques et certains parcours de formation. Cela pourra en particulier être le cas pour les formations liées au handicap et à l'accueil des élèves handicapés dans les classes.

Enfin, l'ESPE contribuera avec le CNED à la réalisation du « campus numérique » (voir ci-dessous). Cette collaboration, élargie à d'autres ESPE, pourra permettre d'élaborer un master MEEF à distance, dont les modules seront disponibles pour des individuels mais aussi pour les ESPE qui souhaiteront les utiliser dans leurs formations et dans leurs dispositifs hybrides.

#### **Le C2I2E**

Le C2I2E fournit un ensemble cohérent de connaissances et de compétences à acquérir par l'enseignant. Bien évidemment, la formation à l'ESPE préparera au C2I2E, mais elle ne saurait s'y réduire. La formation au C2I2E peut prendre plusieurs formes, articulant des temps en présence, de la formation à distance, des éléments répartis au long de l'année dans divers enseignements.

#### **Le Campus numérique de la formation aux métiers du professorat et de l'éducation**

Le Ministre de l'Education nationale a annoncé la création d'un Campus numérique de la formation aux métiers du professorat et de l'éducation. Le CNED sera un opérateur essentiel de ce campus, réalisé en étroite collaboration avec les universités et les ESPE, ainsi qu'avec la DGESCO et le CNDP. L'ESPE de Poitou-Charentes, grâce à sa proximité avec le CNED, sera au cœur de la réalisation de ce dispositif. Ce Campus permettra à des individuels de préparer à distance un master ou un concours, d'acquérir des compétences académiques et professionnelles. Il sera à la disposition des ESPE pour être utilisé dans le cadre des enseignements de l'ESPE, au sein de dispositifs hybrides de formation.

#### **Les modalités de formation**

Le numérique à l'ESPE irriguera chacun des enseignements. En première année de master, le numérique

s'intégrera en fonction des exigences des concours de recrutement, et dans le programme de cette première année seront intégrés des modules spécifiquement consacrés au numérique. Des modalités numériques de formation seront mises en place. En deuxième année, le numérique sera principalement orienté vers la formation professionnelle des enseignants, confortant leur compétence en pédagogies numériques (utilisation de ressources numériques, production de ressources, pédagogies enrichies par le numérique, pédagogies de la mobilité, pédagogies des réseaux sociaux, etc.). La formation comportera des modules à la disposition de tous les étudiants, mais aussi des modules optionnels de spécialisation permettant aux étudiants qui le désirent d'acquérir des compétences plus profondes dans ce domaine.

## L'ESPE et la recherche au service de la pratique professionnelle

*La formation par la recherche et l'initiation à la recherche doivent viser l'instauration d'une distance réflexive de l'étudiant sur l'exercice du métier et le sensibiliser à l'évolution permanente des connaissances dans les divers champs disciplinaires. C'est cette capacité d'auto-analyse et de sensibilisation qui lui permettra d'accompagner les évolutions du système éducatif, de participer aux innovations, afin de réguler son activité professionnelle tout au long de la vie.*

*La formation des étudiants doit les confronter à une activité de recherche centrée sur les apprentissages, sans exclure pour autant les aspects de développement des champs disciplinaires et les méthodologies de recherches associées. Ce travail, initié dès la première année de master, se poursuivra en prenant appui sur les stages réalisés en établissement et sera l'occasion pour l'étudiant d'éclairer sa pratique à la lumière des résultats de la recherche et d'initier la conduite d'expérimentations. Cette démarche intellectuelle sera complétée par une production personnelle qui réclame cohérence et mise en perspective.*

*Une telle ambition pour la formation du futur enseignant nécessite une expertise de la structure formatrice à la fois dans le domaine de l'éducation et dans les secteurs disciplinaires. Il est essentiel de s'appuyer sur les derniers développements de ces recherches au niveau fondamental comme il est nécessaire pour les enseignants formateurs de posséder une expérience de la conduite de recherches finalisées en éducation.*

### **Compétences des partenaires de l'ESPE**

Les projets de recherche des étudiants prendront appui d'une part sur des thématiques de recherche relevant de l'éducation et de la formation dans plusieurs laboratoires des universités de Poitiers et de La Rochelle, et d'autre part sur les travaux menés au sein des autres laboratoires afin de garantir la perspective croisée évoquée supra :

- le Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage (CeRCA – UP - UMR 7295) - l'activité de production écrite est abordée d'une part dans une perspective de recherche fondamentale pour mieux comprendre les questions liées à la maîtrise de la langue écrite et à son apprentissage, et d'autre part dans une perspective de recherche finalisée par la biais des travaux sur les activités d'écriture ou sur l'impact des technologies informatisées d'écriture et de lecture ;
- les Groupes de recherches et d'études sociologiques de Centre Ouest (GRESO – UP - EA 3815) – la sociologie des apprentissages s'intéresse aux processus, aux mécanismes et aux dispositifs d'apprentissages au sein des structures (écoles, centres de formation, etc.) qui les valident et les certifient et, plus largement, aux trajectoires que les étapes de tout apprentissage imposent à l'individu et au groupe ;
- les Formes et Représentations en Linguistique et Littérature (FORELL – UP - EA 3816) – l'axe linguistique inter-langues et traitement des textes traite de la formalisation syntaxique et sémantique ainsi que de la didactique des langues (acquisition, contextes et mise au point d'outils destinés à des apprenants) ;
- les Technologies numériques pour l'éducation (TECHNE – UP - EA 6316) – les travaux portent sur les usages éducatifs des technologies numériques, sur la diffusion massive et en réseau de ces technologies dans les dispositifs de formation, selon une approche délibérément pluridisciplinaire (sciences de l'information et de la communication, psychologie cognitive, informatique, sciences de l'éducation) ;
- le laboratoire Informatique, Image et Interaction (L3I – ULR - EA 2118) - l'activité d'un des axes porte sur le développement de plates-formes d'éducation, couplant la contextualisation de la formation, le distanciel, l'indexation de documents podcastés de cours.

D'autres structures au sein des deux universités ont aussi vocation à contribuer au développement des activités de recherche au sein de l'ESPE et peuvent constituer des appuis pour irriguer la réflexion sur la formation des futurs enseignants.

Citons par exemple pour l'UP :

- l'IREM, avec son important fonds documentaire (ouvrages de mathématiques, d'épistémologie, d'histoire des mathématiques, publications des différents IREM), ses recherches conduites tant en didactique qu'en épistémologie, associant professeurs des établissements et des deux universités, sa participation à la diffusion de la culture scientifique ;



- la MSHS, fédération associée au CNRS sous forme d'Unité de Services et de Recherche (USR 3565), par les recherches de l'axe consacré aux enjeux de la société actuelle de l'image et du savoir, avec ses nombreux impacts socio-économiques sur la formation, la culture, l'apprentissage, la citoyenneté, la gestion du patrimoine et du territoire ;
- le pôle Autonomie Sport Santé, qui regroupe des chercheurs et enseignants chercheurs de divers domaines (biomécaniciens, économistes, médecins, physiologistes, psychologues ou sociologues) émergeant à différents laboratoires (équipe RoBioSS de l'UPR P', équipe ATCO de l'UMR CERCA, équipe d'accueil MOVE et équipe d'accueil CEREGE). Dans le cadre des classes olympiques « Sciences et Sport » ce pôle élabore des dispositifs expérimentaux en vue de séances d'enseignements scientifiques pluridisciplinaires associant sciences de l'ingénieur, sciences de la vie et éducation physique et sportive.

Par ailleurs, la restructuration de la recherche actuellement en cours au sein de l'ULR se traduit par un renforcement de la dimension numérique. Se développent des projets de recherche sur les usages et appropriations des outils numériques et des contenus numérisés. Ces projets, construits dans une perspective pluridisciplinaire, reposent sur plusieurs laboratoires :

- (L3I ; CRHIA – Centre de recherche en histoire internationale et atlantique ;
- CEJEP – Centre d'études juridiques et politiques ;
- CEREGE – Centre de recherche en gestion des universités de Poitiers et de la Rochelle.

Ces projets contribueront à alimenter l'apprentissage de la recherche au sein de la mention MEEF. On s'appuiera également sur les travaux développés au sein du laboratoire Littoral, environnement et sociétés (LIENSs). Ce laboratoire, transdisciplinaire, accueille des chercheurs en sciences de la vie et de la terre ainsi qu'en sciences humaines et sociales.

Vingt enseignants chercheurs en poste à l'IUFM de Poitiers sont rattachés à l'un de ces laboratoires et développent des travaux de recherche sur ces thématiques.

L'IUFM, qui n'a pas d'équipe de recherche propre, a toujours eu la volonté de favoriser la conduite de travaux scientifiques à caractère universitaire en éducation mais aussi de recherches répondant à des besoins du terrain éducatif. Grâce à un pilotage clairement identifié de la politique de recherche, à des orientations scientifiques élaborées par consultations d'une commission dédiée, à des procédures d'appel à projets et de suivi d'avancement des travaux ainsi qu'à des soutiens financiers (équipements, missions), l'IUFM affiche en 2012 une réelle activité scientifique :

- des recherches soutenues par l'université dans sa politique d'actions incitatives : portage d'un programme qui vise à déterminer les conditions nécessaires à la maîtrise de la production d'écrits à l'école à travers l'analyse comportementale et la constitution d'un corpus développemental (approche interdisciplinaire, participation d'équipes de Tours et de Lyon), participation à un projet traitant de l'usage des « serious games » à l'école par l'étude des pratiques, des appropriations et des résistances chez les enseignants et les élèves (partenariat avec le Centre européen des produits de l'enfant et des entreprises implantées sur le Pôle Image Magelis d'Angoulême) ;
- des recherches soutenues au niveau du PRES Limousin-Poitou-Charentes : en partenariat avec l'université de Limoges une étude sur les ouvrages et les matériels anciens liés à l'enseignement, en partenariat avec l'université de La Rochelle une étude sur les évaluations fonctionnelles et situationnelles du handicap mental (déficience intellectuelle et autisme) ;
- des recherches finalisées soutenues par l'IUFM : ces recherches, qui impliquent des enseignants IUFM de statuts différents et s'appuient sur le recueil de données dans les établissements, s'intéressent aux phases d'institutionnalisation en classe de cycle 3 (savoirs et interactions), à l'évaluation des compétences narratives et à la réussite de la production écrite, à l'analyse des mutations des métiers de l'enseignement du premier degré, aux apprentissages de la syntaxe du français chez les élèves romanophones, à l'observation de pratiques de lecture numérique au C.D.I. et en bibliothèque ;
- des actions de diffusion des avancées et résultats de la recherche : des colloques, séminaires et journées d'étude sont régulièrement organisés, ces manifestations jouent un rôle de formation de formateurs et sont ouvertes aux étudiants des masters préparant aux concours d'enseignement.

Toutes les mentions MEEF et parcours associés sont, comme pour toute mention de master, adossés aux laboratoires de l'université en lien avec la discipline d'enseignement concernée et bénéficient du soutien scientifique des laboratoires traitant de problématiques liées à l'éducation. Ces laboratoires et les enseignants-chercheurs rattachés participent étroitement aux formations proposées par l'accueil des étudiants et/ou l'encadrement de travaux de recherche dans les actuels masters enseignement. Des

apports méthodologiques et des références aux recherches existantes sont présentés en M1 et un mémoire est élaboré en M2 se rapportant à des thèmes didactiques, pédagogiques ou éducatifs.

### ***Projets de l'ESPE***

Les activités de recherche sur ces thématiques doivent être soutenues au sein de l'ESPE. L'ESPE se dotera d'un service permettant une politique ambitieuse dans ce domaine (veille, réponse à appels nationaux, organisation d'appels en interne, suivi des actions) et contribuera à valoriser les études développées.

L'ensemble des acteurs académiques impliqués dans l'éducation a vocation à contribuer à ces recherches. Les structures partenaires de l'ESPE définiront, en lien avec le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique, des axes privilégiés à investir. Ces recherches finalisées associeront enseignants des deux universités et professeurs des établissements de l'académie. On renforcera les liens existants avec d'autres équipes universitaires au niveau national et international, et on recherchera de nouvelles collaborations.

Le stage en alternance en M2 est une réelle opportunité pour ancrer des travaux d'étude et de recherche sur une expérience professionnelle. Ces travaux proposeront des expérimentations, seront suivis et orientés tant par le tuteur de l'école ou de l'établissement d'accueil que par l'enseignant référent du stagiaire. Les thèmes et les problématiques de ces travaux pourraient enrichir les axes privilégiés de recherche définis par l'ESPE. Les étudiants s'appuieront sur les outils théoriques et méthodologiques contenus dans les enseignements dispensés en M1.

## L'ESPE et les échanges internationaux dans la formation des enseignants

*Les échanges internationaux, qu'ils concernent la mobilité des étudiants ou le développement de coopérations avec des établissements et des enseignants à l'étranger, constituent un puissant levier de formation pour les futurs enseignants.*

*L'approche comparée des pratiques didactiques et pédagogiques et des systèmes éducatifs contribue, pour les étudiants participant à ces échanges, à porter un regard sur d'autres politiques éducatives et d'autres façons de traiter les problèmes que rencontre l'institution (échec scolaire, violence à l'école, relation aux familles, enseignement des langues,...). Cette décentration permet de mieux analyser leurs choix, de mieux cerner leur future identité professionnelle et de mieux comprendre le système éducatif français et son fonctionnement. Cette expérience interculturelle est aussi une opportunité de sensibilisation des étudiants à la prise en compte de l'altérité. Elle conduit à une approche plus distanciée, plus théorisée, plus globale des fondements culturels de l'éducation. L'intégration de la dimension européenne dans la formation passe par la mise en place d'échanges réciproques dans l'espace européen et conduit les étudiants à l'acquisition d'une culture et d'une conscience communes. La formation linguistique (LVE, FLE, FLS<sup>1</sup>) ne peut que s'appuyer sur une pratique en situation. C'est dans ce cadre également que prend place la formation à la pédagogie des échanges internationaux.*

*Le partage de l'expertise en ingénierie de formation dans le cadre de projets coopératifs, le développement d'actions d'encadrement et de pilotage en éducation et formation en direction des pays émergents et des pays en développement notamment, favorisent la construction de compétences spécifiques des acteurs de la formation des enseignants. Cet investissement est essentiel pour enrichir et structurer la formation. Les contenus que dispensent ces experts développent les compétences professionnelles de l'étudiant-futur enseignant ; ils l'aident à approfondir ses pratiques didactiques et pédagogiques et à mesurer les enjeux sociaux et culturels de l'éducation.*

### **Compétences des partenaires de l'ESPE**

La mise en œuvre de la politique internationale de l'IUFM s'est traduite par l'organisation d'actions internationales diversifiées et l'acquisition d'une réelle expertise dans ce domaine :

- conception et développement d'échanges bilatéraux et multilatéraux ;
- organisation de partenariats avec des associations ou des collectivités territoriales ;
- encadrement de modules de formation : FLS, coopération et solidarité internationale, éducation comparée, gestion de projets, interculturalité, LVE, préparation et analyse des stages à l'étranger ;
- conception et pilotage de séminaires de formateurs, d'enseignants-chercheurs et de cadres de l'éducation ;
- accueil d'étudiants étrangers en stage à l'IUFM et dans les établissements de la région ;
- réponses aux appels d'offre et pilotage de projets de coopération internationale.

Pour structurer son secteur international, l'IUFM a réalisé un effort important tant au niveau de la mobilisation des ressources humaines qu'au niveau financier et a mis en œuvre diverses modalités :

- une structure administrative dédiée ;
- une commission des relations internationales, pilotée par un chargé de mission, qui développe des actions dans le cadre du contrat d'établissement, définit les procédures de pilotage et de suivi de ces actions et évalue les résultats de la politique internationale mise en œuvre ;
- un schéma-cadre pour les échanges des étudiants et professeurs (protocole d'engagement dans un souci de rigueur et de transparence dans la gestion du prévisionnel des actions, l'IUFM aidant financièrement les étudiants et les formateurs en mobilité) ;
- des enseignants de l'IUFM engagés pour suivre les projets ;
- des conventions bilatérales ou multipartites avec les établissements partenaires (Universités ou Instituts supérieurs de Formation d'Enseignants, rectorat, collectivités territoriales) ; elles définissent le cadre général de la coopération avec ces établissements, et favorisent les synergies.

S'agissant de la mobilité des étudiants, en 2011/2012, nous avons accueilli 26 étudiants étrangers (stage en établissement et programme d'études dans le cadre d'Erasmus) et 69 de nos étudiants (22% de l'effectif PE) sont partis à l'étranger pour des stages de 2 à 4 semaines :

- stages de pratique accompagnée, avec prise en main de la classe dans la langue du pays (Espagne, Royaume Uni, Canada, Irlande, Belgique) ;
- stages d'éducation comparée (Russie, Pologne, Roumanie) ;
- stages d'éducation au développement et à la solidarité (dans des écoles du Burkina Faso) ;

---

<sup>1</sup> LVE : Langues Vivantes Étrangères – FLE : Français Langue Étrangère – FLS : Français Langue de Scolarisation

- stages de pratique liés aux travaux de recherche (FLE/FLS) de l'étudiant (Maroc, USA) ;
- stages en établissements français à l'étranger du réseau AEF (Brésil, Equateur, Roumanie, Cuba, Mexique, Espagne) ;
- stages Erasmus qui concernent quelques étudiants en master pour le 2<sup>nd</sup> degré.

Les projets d'expertise et de coopération permettent de développer des procédures et des habitudes de mutualisation, et contribuent à l'innovation pédagogique par la création d'outils. Dans le cadre de ces projets, la mobilité enseignante a concerné 18 de nos enseignants en 2011-2012 :

- un programme européen Leonardo 2011-2013 en partenariat entre cinq organismes de formation européens (HEC Mons, Belgique, Université La Salle Madrid, Espagne, Université Ian Cuza Iasi, Roumanie, Ecole normale Iasi, Roumanie) ; ce projet s'intéresse aux méthodes et stratégies innovantes d'enseignement-apprentissage pour la formation des compétences professionnelles ;
- des stages de formation de formateurs en TICE pour des enseignants de l'Université de Koudougou (Burkina Faso) ;
- des stages de formation de formateurs en FLS pour des enseignants de l'école d'application Ben Saadi de Taroudant (Maroc).

### **Projets de l'ESPE**

La formation proposée par l'ESPE devra tout mettre en œuvre pour maintenir ce fort taux de mobilité étudiante, par :

- une construction appropriée des maquettes et des modules de formation favorisant ces mobilités ;
- des modules de formation permettant une qualification dans le domaine du FLE, du FLS ou de la DNL ;
- la recherche de stages longs en M2 par l'élaboration entre partenaires (universités, employeur, établissement d'accueil) d'une offre de formation équivalente ;
- l'usage de l'enseignement à distance pour favoriser la mise en œuvre de ces échanges ;
- le développement de mobilités pour le second degré ;
- une offre de formation en M2 permettant aux non admis aux concours d'acquies des compétences complémentaires par une spécialisation dans des domaines relevant des relations internationales ;
- une offre de destination regroupant les établissements partenaires des deux universités ;
- des appels à mobilité communs et une sélection des candidats organisée de façon concertée.

La politique d'échanges de coopération et d'expertise sera densifiée, tant par la mise en place de nouveaux projets que par la participation des quatre structures fondatrices de l'ESPE à ces projets :

- la poursuite des partenariats déjà engagés ;
- le dépôt avec cinq structures formatrices européennes d'un nouveau projet Leonardo auquel le rectorat de l'académie est associé, qui porte sur le développement d'outils pédagogiques favorisant l'insertion professionnelle des enseignants ;
- la participation à un groupe de recherche innovation franco / québécois / belge constitué en 2012 sur le thème « enseigner ailleurs et autrement » ;
- un partenariat nouveau avec l'université Mc Neese (Louisiane) qui permettra des mobilités longues dans une école d'immersion en français et des travaux de recherche sur le français langue de scolarisation ;
- un processus de partenariat de recherche est lancé avec des écoles du Maroc et le centre de formation de Fès sur l'apprentissage du Français pour des enfants non francophones à l'école, problématique présente dans des établissements français et marocains ;
- un partenariat avec les établissements français du cône sud de l'Amérique du sud pour effectuer des stages d'enseignement dans ces établissements bilingues (espagnol /français) ;
- pour les professeurs de langues étrangères (ou les professeurs d'école souhaitant se perfectionner dans la maîtrise d'une langue étrangère), il s'agira de faciliter leur mobilité pendant le cursus de master par des stages longs (3 mois) dans des pays de la langue cible.

## **L'ESPE et la valorisation de la culture scientifique et technique**

*Les raisons de la désaffection de la jeunesse – comme plus généralement d'une majorité de nos concitoyens – pour les sciences sont nombreuses. La difficulté supposée plus grande des études dans le champ des sciences, les salaires dans les domaines d'activités scientifiques bien souvent inférieurs à ceux rencontrés dans de nombreux secteurs professionnels, les réticences à l'égard des développements scientifiques et des progrès techniques quand ceux-ci sont sources de catastrophes souvent meurtrières et toujours très traumatisantes, l'interrogation même de la notion de progrès, sont autant de facteurs qui expliquent le manque d'attrait des études scientifiques et techniques dans le supérieur.*

*La diffusion et la valorisation de la culture scientifique et technique représentent aujourd'hui pour la plupart des pays industrialisés, comme pour les pays émergents, un enjeu décisif. La maîtrise d'un volet scientifique suffisant devrait permettre à tout citoyen de participer sereinement aux débats et choix sociétaux actuels. L'attrait de nos cursus scientifiques, technologiques ou professionnels devrait conduire à former cadres, techniciens supérieurs, ouvriers qualifiés, autant de professionnels nécessaires pour participer au redressement de notre tissu industriel et de notre système de production.*

*La contribution de l'ESPE dans ce domaine paraît essentielle. Afficher une politique volontariste de diffusion de la culture scientifique, promouvoir la valorisation de sciences et des techniques auprès des enseignants déjà en poste, donner appétence pour les pratiques scientifiques aux futurs enseignants, constitue une des priorités de notre ESPE.*

### **Le constat**

Le constat est clair : de nombreux étudiants ayant une formation scientifique au lycée changent d'orientation en arrivant dans l'enseignement supérieur. Les cursus scientifiques des universités les attirent de moins en moins et les masters préparant aux métiers de l'enseignement dans les disciplines scientifiques sont à la recherche d'un vivier d'étudiants.

On constate de façon criante la désaffection des étudiants pour les disciplines scientifiques comme celle des étudiants scientifiques pour l'enseignement.

En outre, la proportion des étudiants non scientifiques dans les préparations au métier de professeur des écoles est écrasante. Cette même observation vaut pour les professeurs des écoles en poste.

### **Compétences des partenaires de l'ESPE**

L'ULR et l'UP ont un pôle scientifique fort, tant dans le domaine de l'enseignement que dans celui de la recherche, et souhaitent lutter contre cette réduction régulière de leur public.

Pour ce faire, il est impératif de recourir à la communication et la diffusion de la culture scientifique envers les lycéens et les étudiants.

Le Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle en Région (CCSTI Espace Mendès France à Poitiers), y consacre depuis 1989 une grande partie de son activité : vulgarisation du savoir scientifique, débats sur des sujets scientifiques, rencontres autour de thèmes scientifiques... sont mis en place pour montrer que « la science peut être accessible, voire réjouissante ». Ce Centre est conventionné avec les deux universités de la région comme avec le rectorat de l'académie. Il conduit déjà avec ces partenaires de l'éducation et de la formation diverses actions : l'itinérance de mallettes pédagogiques dans les établissements de l'académie, la communication en établissement des offres de formation des universités par son Espace des métiers, la formation pour des classes de l'académie par des ateliers proposés par l'Ecole de l'ADN, la participation à l'offre de formation universitaire s'agissant de l'histoire des sciences et des techniques ou de la conception de modules dédiés à la médiation scientifique.

Le Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie (CRITT) en sport et loisir, en partenariat avec le rectorat, l'UP et le Centre National Olympique et Sportif Français (CNOSF) propose en EPS des enseignements scientifiques pluridisciplinaires pour des collégiens et lycéens à titre d'expérimentation dans quelques établissements de l'académie. L'objectif est de construire une approche scientifique des APS afin que ces activités constituent un média pour développer le goût des sciences de l'ingénieur. Dans le cadre de ces classes expérimentales Sciences & Sport, les élèves manipulent des dispositifs de mesure spécialement conçus au sein du pôle Autonomie Sport Santé de l'UP regroupant des chercheurs et enseignants chercheurs de divers domaines (biomécaniciens, économistes, médecins, physiologistes, psychologues ou sociologues) et analysent le fonctionnement de leur propre corps d'un point de vue physiologique, physique et mécanique. Un partenariat va être développé avec le CRITT Sport et Loisir et le CNOSF pour étendre cette expérimentation au niveau de l'académie et impliquer les étudiants et stagiaires de plusieurs disciplines.

Nombreuses sont les structures et associations qui présentent une véritable expertise sur tel ou tel point particulier de la culture scientifique et technique. Ces compétences doivent être aussi mobilisées pour contribuer à la valorisation des sciences.

Conscientes de cet enjeu, les deux universités ont déjà mis en place diverses actions dans les actuels masters enseignement : propositions de stages pour des étudiants de licences scientifiques en milieux scolaires, fête de la science partagée avec des établissements scolaires,....

Les deux universités, en partenariat avec le rectorat, œuvrent depuis plusieurs années à renforcer la liaison lycée-université pour la promotion des disciplines scientifiques. Des enseignants référents au sein des lycées de l'académie et des universités organisent des visites de lycéens dans nos établissements du supérieur (suivi de cours, participation à la vie des étudiants) et sollicitent la venue d'universitaires dans les classes (présentation de l'offre de formation, découverte des métiers dans les domaines scientifiques). Des bilans réguliers sont faits qui permettent d'adapter ce dispositif de liaison.

Ces expériences ponctuelles méritent d'être renforcées, coordonnées et mises en perspective dans un cadre plus important, concerté et planifié par les quatre partenaires de l'ESPE.

### **Projets de l'ESPE**

Ces projets ont pour ambition :

- de promouvoir les sciences en visant la cible PE. Il s'agira de :
  - favoriser le recrutement de scientifiques en préparation 1er degré : communication, information, promotion, stages ;
  - faire de l'enseignement des sciences un axe fort de la formation au professorat des écoles ;
  - établir des liens entre les étudiants des masters scientifiques et ceux du master MEEF 1er degré ;
  - proposer des actions de FC 1er degré : offres de formations scientifiques vers les PE, sensibilisation des conseillers pédagogiques à l'enseignement des sciences, renforcement des liens entre les pôles scientifiques universitaires et les écoles ;
- d'attirer des étudiants scientifiques vers les métiers de l'enseignement. Nous veillerons à :
  - proposer la priorité des emplois EAP aux étudiants éligibles en licences scientifiques ;
  - privilégier pour les emplois EAP dans le 1er degré des étudiants scientifiques ;
  - proposer aux étudiants de licences scientifiques des options de didactique et d'épistémologie des sciences ;
  - promouvoir les formations CAPES sciences auprès des étudiants scientifiques ;
- d'impliquer étudiants et stagiaires dans des activités de diffusion et de valorisation. Il s'agira de :
  - participer à l'encadrement des classes Sciences & Sport en soutien aux doctorants du laboratoire concepteur des dispositifs expérimentaux ;
  - d'y associer des usagers de disciplines variées (EPS, SVT, physique-chimie, sciences industrielles de l'ingénieur, mathématiques) ;
  - de participer au développement de dispositifs originaux et de maquettes nouvelles, la conception de ces supports devant intégrer leur usage à des fins pédagogiques ;
- de concevoir une formation de formateurs portant sur le sport comme thème de convergence pour l'enseignement des sciences, en lien avec le CNOSF et la participation de plusieurs académies ;
- de développer la formation scientifique tout au long de la vie. Il conviendra de :
  - proposer aux étudiants des licences non scientifiques des options de vulgarisation scientifique ;
  - faire de la FC en sciences un axe fort et ouvert à toutes les disciplines en lien avec les pôles scientifiques des deux universités : offre de FC importante dans les domaines scientifiques, renforcement des liens avec les établissements de l'académie, projets en interdisciplinarité sur un axe scientifique...

Pour atteindre ces objectifs, nous avons la volonté d'associer, dès la conception du projet, des professionnels de la communication / médiation scientifique à ces actions (direction de la communication des établissements de recherche et/ou d'entreprises, opérateurs de culture scientifique).

## 1) Renseignements administratifs

- **1.1** Chef de projet

Nom du chef du projet **COTTRON Mario**

Coordonnées téléphoniques **05 49 36 22 11 ou 06 61 49 94 31**

Courriel **mario.cottron@univ-poitiers.fr**

Etablissement d'enseignement supérieur de rattachement **Université de Poitiers**

- **1.2** Groupe de pilotage académique

Composition

- représentant l'Université de Poitiers (UP) : Martine GARCIA (Vice présidente CEVU), Philippe DEVAUX (Vice président délégué CEVU), Mario COTTRON (Directeur IUFM)

- représentant l'Université de La Rochelle (ULR) : Isabelle SUEUR (Vice présidente CEVU), Patrick MOTILLON (Responsable de la mention EF)

- représentant le CNED : Bernard CORNU (Chargé de mission auprès du Directeur général du CNED)

- représentant le Rectorat de l'académie de Poitiers : Michèle VINEL (IA IPR EPS, Responsable académique de la FCE2, Doyenne des IPR), Thierry MARCHIVE (IA IPR EPS), Philippe SIRETAS (Secrétaire général adjoint)

### Commentaire

*Au sein de ce groupe de pilotage, les responsables du projet ESPE pour chacune des structures partenaires sont M. COTTRON (UP), I. SUEUR (ULR), B. CORNU (CNED) et T. MARCHIVE (Rectorat).*

*A partir du mois de mars, ce groupe de pilotage s'est élargi avec la présence de représentants des étudiants inscrits dans les actuels MEF des deux universités (pour l'ULR : Vanessa DUPONT (MEF PE), Emma NIVAUULT (MEF Hist-géo) et pour l'UP : Rémi BREUILLAT (MEF PE), Michel DIEAZANACQUE (MEF Lettres), Julien CHAIGNEAU (MEF Hist-géo). De plus, Annie MATHIEU (responsable de l'ensemble de la partie professionnelle dans les actuels MEF de l'UP) a aussi été associée au groupe de pilotage pour son expertise sur les maquettes de formation.*

- (+) Groupes de travail

Des groupes de travail académiques ont été définis sur 6 thèmes :

GT1 : Les stages et la mise en situation professionnelle

GT2 : L'année de transition

GT3 : Le numérique

GT4 : Le parcours de formation du futur enseignant

GT5 : l'insertion professionnelle autre que celle du MEN

GT6 : le budget de projet

Pour chacun de ces GT, chaque entité est représentée par un maximum de 5 personnes. Le groupe de pilotage ESPE est représenté par au moins 2 membres dans chaque GT. Aux GT1, GT2, GT3 et GT4, s'ajoutent 1 étudiant PE et 1 étudiant PLC de chaque université. La composition de ces GT est donnée en **Annexe 1**. Pour chacun de ces GT, 2 réunions de 3 heures espacées de 15 jours ont eu lieu sur des créneaux dédiés (le mercredi après midi pour permettre la disponibilité des chefs d'établissement par exemple).

D'autres niveaux de réflexion et de concertation ont été mis en place, au sein de chaque entité partenaire de l'ESPE – niveau des UFR pour les universités, niveau de tel ou tel service pour le CNED et le rectorat.

La réflexion à ces différents niveaux de concertation a permis d'alimenter la propre réflexion du groupe de pilotage et a contribué à la production de certains points de notre dossier.

## 2) La structure de l'ESPE et sa gouvernance

- **2.1** Le statut retenu dans le cadre de l'alternative offerte entre composante d'un EPCSCP<sup>2</sup> et EPCS<sup>3</sup>

L'ESPE de Poitou-Charentes est une composante d'un EPCSCP. Cette ESPE constituera une école interne rattachée à l'université de Poitiers.

- **2.2** L'organisation générale de l'ESPE (organisation interne et partenariale)

Il s'agit ici de différencier l'organisation interne de l'ESPE école interne rattachée à l'UP (rôle de l'équipe de direction, mise en place d'un COM avec l'UP, budget de l'école) de son organisation partenariale.

L'organisation partenariale doit poursuivre deux objectifs, un travail en commun et en complémentarité mais aussi un appui sur les spécificités et expertises de chaque partenaire. Cette organisation, basée sur une gouvernance partagée, se traduira par :

- la constitution d'un Conseil stratégique qui doit orienter et accompagner cette organisation ;
- les activités des équipes pédagogiques plurielles qui doivent impliquer les formateurs de chacun des partenaires ;
- la constitution d'une commission de choix pour ce qui concerne la GRH (avis sur les besoins et leur évolution, avis sur les profils de postes, participation aux recrutements sous réserve du cadre réglementaire) ;
- l'élaboration en commun du budget de projet de l'ESPE ;
- la mutualisation des pratiques et des compétences dans plusieurs domaines (échanges RI et maîtrise d'une LVE, politique de recherche, TICE, promotion des enseignements scientifiques).

- **2.3** La description des différents conseils (ceux prévus par le cadre national et ceux proposés par le projet porté par les établissements) et de leur mission

Une typologie précise des différentes catégories de personnels intervenant dans les formations de l'ESPE sera établie, et la composition des différentes instances veillera à leur juste représentation.

### > Le Conseil d'école

#### *Organisation*

Dans le cadre posé par le décret qui en prévoit la constitution, la composition du Conseil garantit une gouvernance partagée de l'ESPE.

S'agissant des membres élus, le groupe de pilotage souhaite pour les enseignants que le corps électoral soit constitué de tout enseignant/formateur de l'UP effectuant une partie de service (à définir, selon les textes réglementaires en vigueur) d'enseignement dans les formations relevant de l'ESPE. De la même façon, le corps électoral des personnels non enseignants doit être constitué de tout personnel dont les missions relèvent de tâches relatives à l'organisation de la formation des enseignants. Le collège des usagers doit regrouper tout étudiant inscrit dans une mention MEEF de l'UP.

S'agissant des membres nommés, le groupe de pilotage souhaite une représentation conséquente des structures fondatrices de l'ESPE non représentées parmi les collèges des élus. Le groupe de pilotage souhaite aussi que des partenaires importants de l'éducation y soient représentés (ESEN, CNDP, mutuelles, structures de l'économie solidaire, conseil économique et social et de développement, collectivités territoriales...).

En l'absence de texte de cadrage réglementaire précisant la composition du CE, nous proposons sur la base du texte de projet de loi un Conseil de 30 membres (**Annexe 2**), avec une représentation de 18 membres élus et 12 membres extérieurs, soit une représentation respective de 60% et de 40%.

#### *Missions*

<sup>2</sup> Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

<sup>3</sup> Etablissement public de coopération scientifique



Le conseil d'école définit la politique générale de l'ESPE, en s'appuyant sur les travaux des autres conseils et des commissions. En particulier, il intervient dans les domaines suivants :

- la gouvernance et le fonctionnement :
  - il propose au ministre de l'éducation nationale et au ministre chargé de l'enseignement supérieur, pour nomination, un candidat aux fonctions de Directeur de l'ESPE ;
  - il élit son Président pour un mandat de trois ans renouvelable ;
  - il arrête et modifie le règlement intérieur de l'ESPE ;
  - il établit la liste des commissions internes à l'ESPE et en définit la composition ;
- la formation et la recherche :
  - il propose la structure des cursus de formations des enseignants dans le cadre des objectifs retenus lors de l'accréditation de l'ESPE ;
  - il définit le programme pédagogique de l'ESPE dans le cadre de la réglementation nationale en vigueur ;
  - il définit le schéma de recherche de l'ESPE en articulation avec la politique de recherche des deux universités partenaires ;
- le recrutement et la gestion des personnels :
  - il est consulté sur les créations d'emplois et l'utilisation des emplois vacants ou susceptibles de l'être ;
- le budget :
  - il vote le budget de l'ESPE, définit les orientations et les répartitions budgétaires.

### > Le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique

#### *Organisation*

Ce conseil comprendra des enseignants élus au Conseil d'école (1 professeur d'université, 1 maître de conférences et un représentant des autres enseignants). Il comprendra aussi 1 usager de la formation initiale du 1<sup>er</sup> degré et 1 usager du 2<sup>nd</sup> degré élus du conseil d'école.

Concernant l'expertise sur les sujets de formation, ce conseil comprendra un membre élu des CEVU de l'ULR et de l'UP, 1 chargé de formation du CNED, 3 membres des corps d'inspection (1<sup>er</sup> degré, 2<sup>nd</sup> degré et enseignement professionnel), les responsables des mentions des MEEF, des représentants des enseignants formateurs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés.

Concernant l'expertise sur les sujets de recherche, ce conseil comprendra un membre élu des CS de l'ULR et de l'UP, un enseignant chercheur de chacune des universités engagé dans des recherches sur l'éducation, les enseignants et enseignants-chercheurs de l'ESPE porteurs de projets de recherche validés par leur établissement.

Le président de ce conseil est membre invité permanent du Conseil d'école.

#### *Missions*

Ce conseil aura pour mission l'élaboration de toute proposition relative aux activités de formation et de recherche pour le Conseil d'école.

Ce conseil traitera de tous les aspects de la formation (FI, EAP, FC), de la cohérence des différents dispositifs, du développement de la recherche en éducation et formation et de l'articulation de cette recherche avec la formation des enseignants.

Ce conseil appuiera sa réflexion et la construction de ses propositions sur les travaux de commissions thématiques

### ➤ Autre instance : le Conseil stratégique

#### *Organisation*

Ce conseil sera composé de représentants des 4 structures partenaires de la création de l'ESPE. La composition sera réduite à 12 membres. La présence de représentants d'étudiants est souhaitable. Le président de ce conseil est membre invité permanent du Conseil d'école.

#### *Missions*

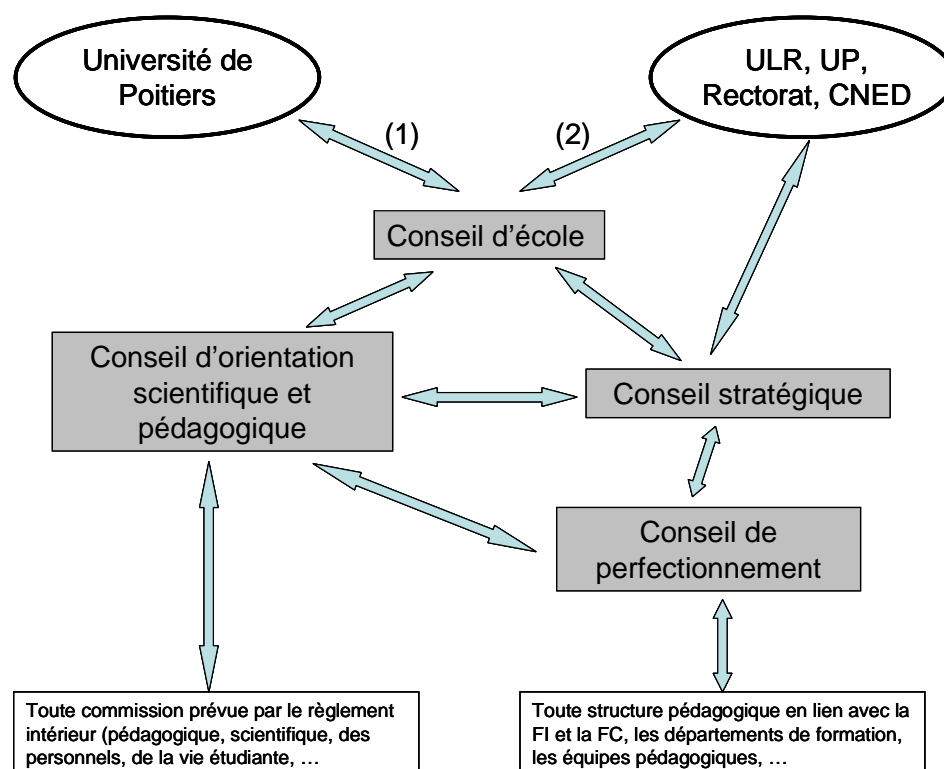
Ce conseil aura en charge le suivi et le développement des activités de l'ESPE pour répondre aux enjeux de la formation des enseignants. Il aura un rôle de veille des effets de la réforme et de propositions d'adaptation des dispositifs ou d'orientations nouvelles.

Cette instance jouera un rôle essentiel dans l'organisation partenariale au sein de l'ESPE.

Ce Conseil stratégique s'appuiera sur les travaux du Conseil d'orientation scientifique et pédagogique, sur les données du Conseil de perfectionnement (organe chargé de la coordination des MEEF – voir §4-3). Il établira un rapport annuel pour présentation au CE qui portera principalement sur un bilan de l'organisation partenariale et sur le budget de projet. Le président de ce Conseil est membre invité permanent du Conseil d'école.

- (+) L'organisation et le rôle des différents conseils

L'organisation entre les différentes instances consultatives, le rôle de chacune de ces instances, la différenciation entre ce qui relève de l'organisation interne de l'ESPE et ce qui se rapporte à ses missions partenariales, sont essentiels. Nous donnons un organigramme qui indique cette structuration.



- (1) Liens entre l'ESPE, école interne de l'université de Poitiers, et son université de rattachement.
- (2) Liens entre l'ESPE, dans son organisation partenariale avec les quatre entités fondatrices.

- (+) La période avant installation des différents conseils

On ne peut imaginer le fonctionnement de l'ESPE durant la période de trois mois suivant sa création (délai fixé pour l'installation du CE et du COSP de la nouvelle école) sans instances consultatives. Cette période de début de fonctionnement de l'ESPE nécessitera concertations et prises de décision pour la réussite des missions dévolues à l'ESPE.

C'est pourquoi nous proposons que soit prorogé le Groupe de pilotage dans son actuelle composition, avant constitution d'un Conseil stratégique.

Nous proposons aussi que puisse siéger durant cette période l'actuel Conseil d'école de l'IUFM dans la globalité de sa composition (**Annexe 3**) auquel s'ajouteraient des représentants de l'ULR. Dans son actuelle composition, on retrouve des représentants du rectorat et du CNED parmi les membres extérieurs, et nous aurions ainsi avec la présence de représentants de l'ULR un Conseil représentatif des entités engagées dans notre ESPE.

De même, les actuelles commission pédagogique et commission scientifique doivent pouvoir se réunir pendant cette période ; elles seront complétées par des représentants des partenaires impliqués dans la création de l'ESPE.

### 3) Le projet de l'ESPE

- **3.1** Offre de formation (description des différents cursus au niveau master et notamment en précisant les objectifs en termes de débouchés, de flux, les différentes modalités de mise en œuvre et notamment la formation à distance et la VAE)

#### L'état des lieux

Les deux universités proposent des masters spécialité 1<sup>er</sup> degré.

L'ULR propose 3 spécialités enseignement 2<sup>nd</sup> degré (CAPES de Mathématiques, de Physique-Chimie et d'Histoire-Géographie).

L'UP propose 1 spécialité préparant les CPE et 16 spécialités enseignement 2<sup>nd</sup> degré (CAPES de Mathématiques, de Physique-Chimie, de SVT, de Lettres, d'Anglais, d'Espagnol, d'Italien, d'Allemand, d'Histoire-Géographie, de SES, de Documentation, d'Education Musicale, CAPEPS, CAPET Sciences industrielles de l'ingénieur ainsi que CAPLP de Mathématiques-Sciences Physiques et de Lettres-Histoire-Géographie).

L'organisation de l'offre est difficile pour les disciplines à faible effectif (Physique-Chimie, Allemand, Maths-Sciences, Lettres-Histoire).

Les deux universités proposent des passerelles au sein des spécialités enseignement mais aussi des réorientations possibles vers d'autres masters.

L'UP propose en spécialité PE et CPE des spécialisations visant d'autres débouchés et d'autres employeurs que le seul MEN.

Les deux universités ont une politique d'échanges internationaux très active avec une forte mobilité des étudiants pour effectuer des stages à l'étranger en cours de master.

#### L'offre de formation / description

Il est souhaité un maintien de l'offre globale de formation sur l'académie.

L'ESPE propose un cadrage commun de ses formations master et leur cohabilitation par l'UP et l'ULR.

L'ESPE, par une construction appropriée des maquettes, favorisera la mobilité étudiante vers les pays partenaires des deux universités. La coopération internationale constitue l'une des priorités de l'ESPE (axe fort de l'ESPE – p. 11).

#### L'offre de formation / flux

L'ESPE mettra en place au sein des deux universités une communication qui donne toute information sur la carte des formations proposée par l'académie.

Pour les disciplines à faible effectif, l'ESPE construira une offre concertée entre les deux universités et recherchera des collaborations avec les ESPE de Limoges et d'Orléans-Tours. Des partenariats avec d'autres ESPE de l'arc atlantique peuvent aussi être envisagés.

#### L'offre de formation / formation à distance et VAE

L'ESPE proposera des modules capitalisables. Une formation hybride (enseignements à distance et regroupements en présentiel) sera construite.

L'ESPE favorisera un accompagnement de proximité à ces publics essentiellement salariés sur ses 4 lieux départementaux d'accueil.

L'ESPE contribuera à la promotion de ces formations auprès des enseignants en poste et facilitera l'accès à ce dispositif en liaison avec le rectorat. La VAE prendra toute sa place dans la politique de formation de formateurs de l'ESPE.

### **3-1- A) Les principes de l'offre**

Ces principes concernent la situation pérenne (écrits et oraux en M1). Pour chacun des MEEF, nous détaillons plus loin cette situation pérenne mais indiquons aussi l'offre pour l'année transitoire (le M2 2013-2014).

#### La construction de l'offre

Cette construction s'appuie sur différents textes de cadrage élaborés dans le cadre de la réforme : le cadre national de la formation, le référentiel de compétences professionnelles de l'enseignant, la définition de 5 blocs de compétences et leur poids respectif sur chacune des années du master.

Le contenu du M1 ne se limite pas à la seule préparation aux épreuves des concours. Aux UE consacrées à la préparation des écrits et oraux sont adjointes des UE de compléments disciplinaires et des UE de professionnalisation pour préparer les étudiants à la prise en responsabilité de la classe dès l'année suivante. Dans le même esprit, on trouve des apports disciplinaires au cours du M2 qui participent à la maîtrise de la pratique professionnelle.

L'objectif d'une formation simultanée est souligné par les contenus de certaines UE qui associent contenus disciplinaires et didactique. La formation par et à la recherche avec une cohérence de construction entre le M1 et le M2 vise l'acquisition de compétences réflexives du futur enseignant.

Futurs acteurs d'une même communauté éducative, étudiants et stagiaires des 3 mentions liées à un concours partageront des mêmes contenus au regard du contexte général d'exercice du métier. Les différents éléments constituant le bloc 4 « Contexte d'exercice du métier » ont été placés pour l'ensemble des 3 MEEF se rapportant à un concours dans les mêmes semestres, ce qui autorise en théorie une mutualisation de ces enseignements. L'organisation des emplois du temps des MEEF 1er et 2nd degrés qui repose sur une gestion de notre potentiel d'enseignant, sur des périodes de stage différentes en M1 et des modalités différentes (3 stages de 2 semaines dont 1 stage filé pour le 1er degré, 2 stages massés en 2nd degré), peuvent rendre difficile cette mutualisation. Pour chacune des deux universités, ces éléments du bloc 4 sont mutualisés au sein des parcours de la mention MEEF 2nd degré.

Les deux universités dans leur fonctionnement libèrent les étudiants de cours le jeudi après midi. Ce sera l'occasion périodiquement de proposer des conférences et des échanges sur des thématiques transversales d'éducation et de formation, regroupant les étudiants 1er et 2nd degré. Des visioconférences entre les deux universités pourraient être organisées à ces occasions.

Concernant les enseignements de LVE, ils sont parfaitement identifiés au niveau des UE du master par l'attribution d'ECTS dédiés à cette seule discipline. Une politique incitative de passations d'évaluations certificatives validant ces compétences en langue sera poursuivie.

#### Le volume horaire de formation

En M2, une alternance d'1/2 service en responsabilité conduit à une présence en établissement ou école de l'ordre de 3 journées dédiées. La présence sur le lieu universitaire de formation réduite à 2 journées – en tenant compte du nombre de semaines par semestre, du temps nécessaire à la préparation des enseignements en responsabilité, du temps à consacrer à la rédaction d'un mémoire long en S4 – doit correspondre à un volume global du M2 de 200h étudiant en présentiel.

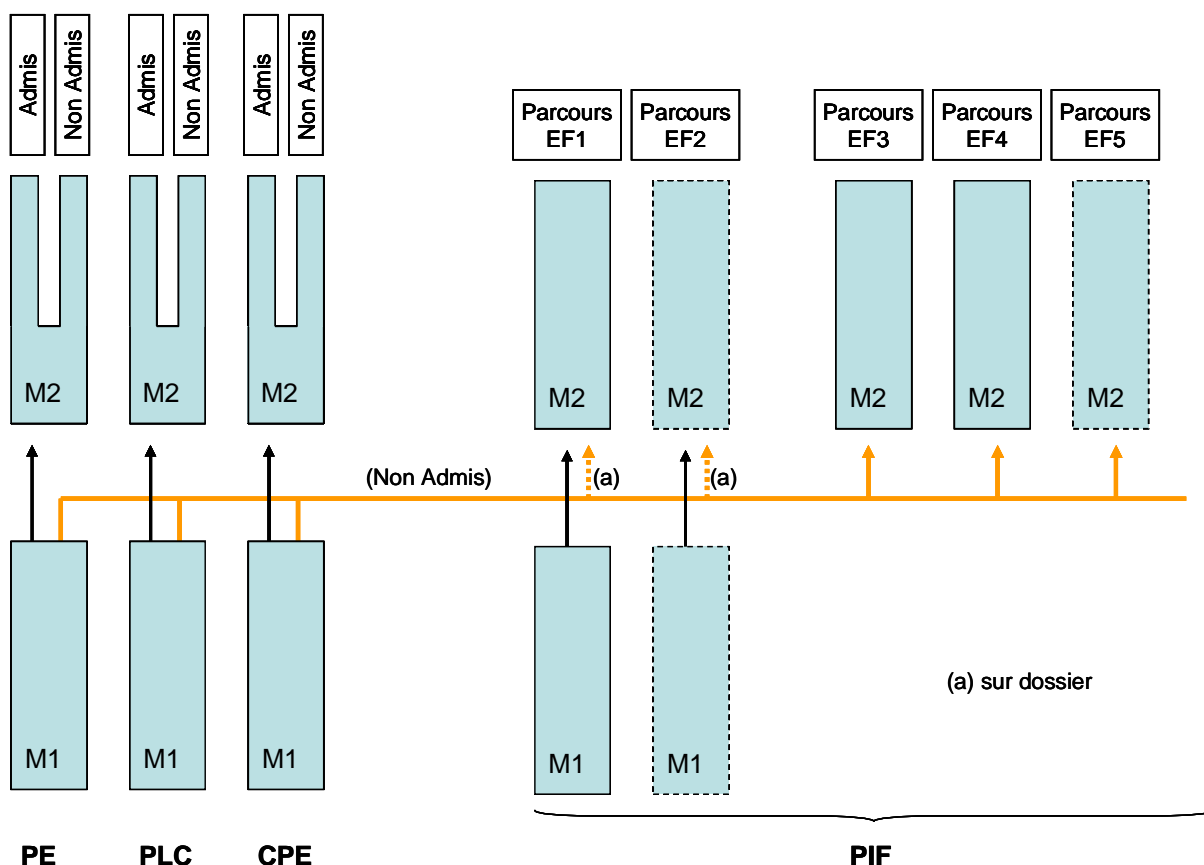
En M1, le nombre de semaines sera amputé des semaines nécessaires à la tenue des évaluations, du temps consacré au stage de pratique accompagnée (et du stage en entreprise pour les étudiants se destinant à l'enseignement technologique et professionnel), du temps d'absence des étudiants pour convocation aux écrits et oraux du concours. Une durée du M1 de 550H étudiant en présentiel paraît souhaitable.

Au global, le volume est de 750h pour un master mono disciplinaire et de 800h pour un master bi ou pluri disciplinaire.

#### La structuration de l'offre

Nous proposons l'ouverture des 4 mentions MEEF.

Pour les mentions PE, PLC et CPE, l'architecture est identique. Pour un parcours donné, après obtention du M1, on retrouve en M2 une cohorte d'étudiants stagiaires admis et une d'étudiants non admis ayant confirmé après entretien et rédaction d'une lettre de motivation leur projet professionnel de devenir enseignants. Une orientation est aussi possible pour les non admis vers un parcours M2 de la mention Pratiques et Ingénierie de Formation. Des parcours « Education et formation », seront construits en s'inspirant des actuelles spécialisations mises en place à l'UP pour le MEF 1<sup>er</sup> degré et viseront d'autres débouchés et d'autres employeurs que le seul MEN. Certains de ces parcours pourront débuter dès l'année de M1.



#### Les propositions du Groupe de pilotage

La formation par alternance des futurs enseignants est un point important de la réforme proposée. Cette modalité de formation, avec ce qu'elle suppose de concertation entre universitaires et référents de terrain au niveau des équipes pédagogiques, donne son sens à une réelle formation professionnelle.

Le temps proposé de responsabilité en alternance d'1/2 service avec ce qu'il entraîne de temps nécessaire à la préparation des séances pour un enseignant débutant, paraît difficilement compatible avec les exigences d'une formation diplômante de niveau M2 (aux évaluations des enseignements vient s'ajouter un travail réflexif nécessaire à la rédaction d'un mémoire de recherche). Le comité de pilotage souhaite une alternance limitée à 1/3 de service, durée suffisante pour professionnaliser le futur enseignant.

### 3-1- B) Le MEEF premier degré

#### L'organisation des stages

En M1, 3 stages de pratique accompagnée (soit un équivalent de 6 semaines de stage) seront proposés, correspondant chacun à l'un des cycles du 1<sup>er</sup> degré.

Sur l'année, les étudiants auront un stage massé de deux semaines en début de S1, puis un stage filé de 8 jours (un jour par semaine) en cours de S1, et un autre stage massé de deux semaines après les écrits du concours. Les périodes de stage seront communes pour les étudiants en formation à l'ULR et à l'UP.

En M2, le stage d'1/2 service en responsabilité pour les admis sera organisé sur 3 journées entières dans la période pérenne. Pour chacun des 4 lieux de formation, ces jours seront dédiés et consécutifs pour limiter les déplacements des stagiaires entre école d'accueil et lieu de formation universitaire.

Il convient de définir un cahier des charges précis donnant les missions et engagements de chaque partie (étudiants ou stagiaires, enseignants référents, tuteurs), qui indiquera objectifs, modalités de suivi et d'évaluation.

#### L'architecture des semestres

On retrouve au niveau M1 une structure équivalente des semestres S1 et S2 sous forme de 5 UE.

L'UE1 est consacrée à la préparation des disciplines de l'écrit du concours, l'UE2 aux contenus des autres disciplines dans le cadre de la polyvalence demandée au professeur des écoles, l'UE3 permet des compléments de formation selon le cursus antérieur de l'étudiant, l'UE4 est une initiation à la méthodologie de la recherche et l'UE5 renferme les contenus des blocs de compétences 4 et 5.

	Volume	Crédits		Volume	Crédits
UE1- Savoirs de référence – 1	86	9		66	6
UE2- Savoirs de référence – 2	105	12		110	6
UE3- Formation personnalisée	36	3		47	9
UE4- Formation à la recherche	22	3		12	3
UE5- Professionnaliser son parcours	45	3		58	6
	S1 – 294 h			S2 – 293 h	

**Pour les étudiants admis**, de la même manière, les semestres S3 et S4 du M2 pour les étudiants admis ont une structure identique en 3 UE.

L'UE1 est dédiée en S3 à la préparation de séquences et séances en maths, français mais aussi dans quelques disciplines que maîtrise bien le stagiaire pour favoriser l'exercice de la responsabilité en début d'année. Cette UE1 en S4 propose essentiellement des ateliers de pratique pédagogique et des éléments du bloc 4. L'UE2 est une formation par la recherche en lien avec le stage et s'appuyant sur les acquis méthodologiques du M1. L'UE3 recouvre les contenus des blocs 4 et 5.

	Volume	Crédits		Volume	Crédits
UE1- Organiser son enseignement	63	15		48	9
UE2- Recherche appliquée	14	3		10	6
UE3- Exercer en contexte	49	12		38	15
	S3 – 126 h			S4 – 96 h	

Les **Annexes 4** donnent le détail des contenus de l'offre de formation construite.

**Pour les étudiants non admis**, après un bilan de leur projet professionnel (lettre de motivation, entretien) et si la décision d'orientation au sein de l'offre de formation proposée par l'ESPE est une poursuite en M2 MEEF 1<sup>er</sup> degré, sera proposé un stage long dans un contexte professionnel de formation ou d'encadrement des enfants, des jeunes ou des adultes.

La formation sera organisée sous 3 UE semestrielles. L'UE2 sera axée sur une activité de recherche ou d'innovation en lien avec le secteur d'activité du stage. Les UE1 et UE3 seront largement partagées avec les étudiants admis. Elles seront complétées par des apports transversaux.

Il est aussi raisonnable de penser qu'une majorité de ces étudiants aura un emploi de vacataire proposé par le MEN, et dans ce cas, le M2 des admis sera proposé dans son intégralité.

### L'année transitoire

Pour cette année transitoire, nous distinguons là aussi deux types de groupes d'étudiants, les admissibles au concours 2013-2 et les non admissibles

**Pour les étudiants admissibles**, l'activité de stage en responsabilité d'1/3 de service en école se décomposera en 1,5 journée par semaine (équivalent à ¼ temps) plus 1 journée mensuelle supplémentaire permettant d'atteindre le service dû. Nos étudiants seront en école de façon filée sur l'année soit les mardi et mercredi matin, soit les mercredi matin et jeudi (la journée mensuelle supplémentaire n'est pas à ce jour déterminée).

Ces étudiants suivront un S3 et S4 de même structure que le M2 pérenne auquel sera ajoutée une UE 4 « Savoirs de référence » permettant la préparation des épreuves orales du concours 2013-2. Le volume de cette UE4 sera de 30h/étudiant au S3 et de 40h/étudiant au S4

	Volume	Crédits		Volume	Crédits
UE1- Organiser son enseignement	63	15		48	9
UE2- Recherche appliquée	14	3		10	6
UE3- Exercer en contexte	49	9		38	12
UE4- Savoirs de référence	30	3		40	3
	S3 – 156 h			S4 – 136 h	

**Pour les étudiants non admissibles**, il faut tout mettre en œuvre pour que ces étudiants ne soient pas pénalisés par cette phase transitoire de la réforme.

Nous proposons qu'ils effectuent un stage filé de pratique accompagnée pour une durée équivalant à 2 fois 1 semaine, en fin de S3 et début de S4. Ces étudiants seront en doublette dans la classe d'un maître d'accueil temporaire (MAT). Ce dispositif, exceptionnel pour l'année de transition, est d'un coût minime pour l'employeur.

La formation associera les UE1, UE2 et UE3 du groupe des admissibles avec des enseignements de l'UE1 du M1 (préparation au concours pérenne) permettant à ces étudiants de préparer un concours nouveau pour eux dans ses modalités et contenus.

### Le fonctionnement du MEEF 1<sup>er</sup> degré

La constitution et le fonctionnement des équipes pédagogiques est indiqué &4-1. Il n'est pas possible de quantifier précisément la participation de chacune des catégories de personnels (enseignants chercheurs et enseignants de l'université, enseignants et personnels de direction et d'inspection de l'académie) impliquées dans cette formation.

On ne peut donner à ce stade d'élaboration les modalités de contrôle des connaissances, cela nécessite la concertation de l'ensemble des intervenants. Nous avons l'objectif d'un dispositif d'évaluations allégé, avec recherche, quand cela paraît souhaitable et pédagogiquement cohérent, d'une seule évaluation au niveau de l'UE.

Pour les stages en responsabilité, l'objectif de la démarche est une professionnalisation progressive du stagiaire, une prévention des difficultés de démarrage dans le métier, le tout reposant sur une autonomisation progressive du stagiaire.

Les stagiaires seront accompagnés par un référent de l'université membre de l'équipe pédagogique MEEF (5 à 6 stagiaires par référent) et par un tuteur personnel du futur employeur. Un cahier des charges du stage, qui engage ces différents acteurs et précise les missions de chacun, qui définit les objectifs de la formation par alternance et indique les activités attendues du stagiaire, est en cours de finalisation.

Il a été acté la création d'un outil de communication entre référents et tuteurs. Dans cet outil numérique qui constituera un cahier de suivi seront déposés les divers retours des uns et des autres envers l'étudiant. Il est envisagé 3 regroupements (stagiaires-référent-tuteurs) au cours de l'année.

Le travail de recherche sera concerté entre tous les partenaires (directeur de mémoire, tuteur, référent, titulaire du poste) pour permettre à l'étudiant d'effectuer les nécessaires actions de terrain dans le cadre de cette recherche.

Il est proposé d'effectuer de 2 à 4 visites de stage par semestre (visites réparties entre tuteur et référent ou effectuées conjointement). Une première visite se fera dès le mois de septembre associée à un temps de travail avec l'étudiant. L'évaluation des UE « Recherche » et « Stage » du S4 s'appuiera sur un mémoire et une soutenance à laquelle participeront le référent du stagiaire, l'encadrant du travail de recherche et un personnel représentant l'employeur. Une grille d'appréciation sera établie permettant de distinguer au cours de la prestation orale ce qui se rapporte aux attentes de la structure diplomante de ce qui concerne les exigences de l'employeur en vue de la prise en compte de cette prestation pour partie de l'évaluation de titularisation.



### 3-1- C) Le MEEF second degré

#### Organisation stages M1 et M2

En M1, 2 stages de pratique accompagnée de 2 semaines chacun seront proposés, l'un placé en cours du S1, l'autre en début du S2.

En M2, le stage d'1/2 service en responsabilité pour les admis sera organisé sur 3 journées entières dans la période pérenne. Comme pour le 1<sup>er</sup> degré, ces jours seront dédiés et consécutifs pour limiter les déplacements des stagiaires entre établissement d'accueil et lieu de formation universitaire.

Il convient de définir un cahier des charges précis donnant les missions et engagements de chaque partie (étudiants ou stagiaires, enseignants référents, tuteurs), qui indiquera objectifs, modalités de suivi et d'évaluation.

#### Architecture des semestres

On retrouve au niveau M1 une structure équivalente à celle du 1<sup>er</sup> degré avec les semestres S1 et S2 sous forme de 5 UE.

L'UE1 se rapporte à la préparation des épreuves écrites. L'UE2 comprend la maîtrise des éléments disciplinaires autres que ceux évalués aux seules épreuves du concours. L'UE3 est sous forme optionnelle (2 choix parmi 3 options, l'une de LVE obligatoire pour ceux qui doivent progresser pour atteindre le niveau B2, les deux autres relatives à des compléments disciplinaires selon le cursus de l'étudiant). L'UE4 est une initiation à la méthodologie de la recherche et l'UE5 renferme les contenus des blocs de compétences 4 et 5.

	Volume	Crédits		Volume	Crédits
UE1- Savoirs disciplinaires de référence	90	9		50	6
UE2- Savoirs disciplinaires et didactiques	80	9		50	6
UE3- Formation personnalisée	50	3		40	3
UE4- Formation à la recherche	20	3		18	3
UE5- Formation professionnelle	70	6		80	12
	S1 – 310 h			S2 – 238 h	

*Les parcours dédiés aux formations bi ou pluri disciplinaires auront un volume horaire augmenté de 50h répartis sur les semestres 1 et 2*

**Pour les étudiants admis**, de la même manière les semestres S3 et S4 du M2 ont une structure identique en 3 UE.

L'UE1 se rapporte aux savoirs pour enseigner et faire apprendre. L'UE2 est une formation par la recherche en lien avec le stage et s'appuyant sur les acquis méthodologiques du M1. L'UE3 recouvre les contenus des blocs 4 et 5.

	Volume	Crédits		Volume	Crédits
UE1- Organiser son enseignement	50	15		40	12
UE2- Recherche	18	3		20	6
UE3- Exercer en contexte professionnel	40	12		40	12
	S3 – 108 h			S4 – 100 h	

Les **Annexes 5** donnent le détail des contenus de l'offre de formation construite.

**Pour les étudiants non admis**, après un bilan de leur projet professionnel (lettre de motivation, entretien) et si la décision d'orientation au sein de l'offre de formation proposée par l'ESPE est une poursuite dans le même parcours M2 MEEF 2nd degré, sera proposé un stage long dans un contexte professionnel de formation ou d'encadrement des enfants, des jeunes ou des adultes.

La formation sera organisée sous 3 UE semestrielles. L'UE2 sera axée sur une activité de recherche ou d'innovation en lien avec le secteur d'activité du stage. Les UE1 et UE3 seront largement partagées avec les étudiants admis. Elles seront complétées par des apports transversaux.

Il est aussi raisonnable de penser qu'une majorité des ces étudiants, parce que beaucoup de disciplines sont déficitaires en potentiel enseignant, aura un emploi de vacataire proposé par le MEN, et dans ce cas, le M2 des admis sera proposé dans son intégralité.

#### Année transitoire

Une conception analogue à celle proposée en 1<sup>er</sup> degré est proposée.

**Pour les étudiants admissibles**, l'activité de stage en responsabilité d'1/3 de service en établissement conduira à la présence en établissement pendant 2 journées. Nous avons arrêté les vendredi et lundi pour les journées de cette alternance.

Ces étudiants suivront un S3 et S4 de même structure que le M2 pérenne auquel sera ajoutée une UE 4 « préparation à l'oral » permettant la préparation des épreuves orales du concours 2013-2. Le volume de cette UE4 sera de 30h/étudiant au S3 et de 40h/étudiant au S4

	Volume	Crédits		Volume	Crédits
UE1- Organiser son enseignement	50	15		40	12
UE2- Recherche	18	3		20	6
UE3- Exercer en contexte professionnel	40	9		40	9
UE4- Préparation à l'oral»	30	3		40	3
	S1 – 138 h			S1 – 140 h	

**Pour les étudiants non admissibles**, il faut, comme pour le MEEF 1<sup>er</sup> degré, tout mettre en œuvre pour que ces étudiants ne soient pas pénalisés par cette phase transitoire de la réforme.

Nous proposons qu'ils effectuent un stage filé de pratique accompagnée pour une durée équivalant à 2 fois 1 semaine, en fin de S3 et début de S4. Ces étudiants seront placés, comme les M1 de la situation pérenne, avec des enseignants expérimentés sur la pratique accompagnée. Ce dispositif, exceptionnel pour l'année de transition, est d'un coût minime pour l'employeur.

La formation associera les UE1, UE2 et UE3 du groupe des admissibles avec des enseignements de l'UE1 du M1 (préparation au concours pérenne) permettant à ces étudiants de préparer un concours nouveau pour eux dans ses modalités et contenus.

#### Le fonctionnement du MEEF

A la rentrée de septembre 2013, l'académie mettra à disposition 18 collègues pour effectuer une part de leur service dans les MEEF 2<sup>nd</sup> degré. Ces collègues, en service partagé, sont rémunérés par l'une ou l'autre des deux universités pour un équivalent d'un demi-salaire. Ces collègues, recrutés pour leurs compétences dans la didactique de leur discipline, assurent la grande partie de leur demi service en 2<sup>nd</sup> degré, mais peuvent être amenés à exercer en MEEF 1<sup>er</sup> degré ou en préprofessionnalisation en licence.

Au global, pour l'ESPE, les interventions de ces collègues en MEEF 2<sup>nd</sup> degré correspondront à la rentrée à 6,5 ETP.

Les remarques faites pour le MEEF 1<sup>er</sup> degré (modalités de contrôle des connaissances, stage en responsabilité) valent pour l'ensemble des parcours du MEEF 2<sup>nd</sup> degré.

### **3-1- D) Le MEEF encadrement éducatif**

#### Organisation stages M1 et M2

En M1, 1 stage massé de pratique accompagnée d'une durée de 4 semaines sera placé en début de S2.

En M2, le stage d'1/2 service en responsabilité pour les admis sera organisé sur 3 journées entières dans la période pérenne. Ces jours seront dédiés et consécutifs pour limiter les déplacements des stagiaires entre établissement d'accueil et lieu de formation universitaire.

Il convient de définir un cahier des charges précis donnant les missions et engagements de chaque partie (étudiants ou stagiaires, enseignants référents, tuteurs), qui indiquera objectifs, modalités de suivi et d'évaluation.

#### Architecture des semestres

L'architecture des deux années de master est dans son organisation identique à celle des parcours du MEEF 2<sup>nd</sup> degré (5 UE en S1 et S2, 3 UE en S3 et S4).

**Pour les étudiants admis**, les UE1, UE2 et UE3 des semestres du M1, l'UE1 des semestres du M2 qui réfèrent aux blocs de compétence 1 et 2 combineront domaine des sciences humaines et sociales (bloc 1) et pratiques et éthique professionnelles (bloc 2).

Les UE4 et UE5 du M1, UE2 et UE3 du M2 sont, comme dans le MEEF 2<sup>nd</sup> degré, consacrées à la recherche et à la pratique professionnelle.

**Pour les étudiants non admis**, après un bilan de leur projet professionnel (lettre de motivation, entretien) et si la décision d'orientation au sein de l'offre de formation proposée par l'ESPE est une poursuite dans le M2 MEEF encadrement éducatif, un stage long dans une structure d'encadrement éducatif et de formation sera proposé.

La formation sera organisée sous 3 UE semestrielles. L'UE2 sera axée sur une activité de recherche ou d'innovation en lien avec le secteur d'activité du stage. Les UE1 et UE3 seront largement partagées avec les étudiants admis. Elles seront complétées par des apports transversaux.

Cette conception sera facilitée par notre expérience depuis la masterisation puisque l'actuel MEF « Conseil en éducation » de l'UP offre 2 parcours, l'un préparant au concours de CPE, l'autre visant des débouchés vers les structures et collectivités partenaires de l'éducation et de la formation.

Il est aussi raisonnable de penser qu'une majorité des ces étudiants, parce que beaucoup de disciplines sont déficitaires en potentiel enseignant, aura un emploi de vacataire proposé par le MEN, et dans ce cas, le M2 des admis sera proposé dans son intégralité.

#### Année transitoire

Une conception analogue à celle proposée en MEEF 1<sup>er</sup> degré et MEEF 2<sup>nd</sup> degré sera mise en œuvre en 2013-2014 pour les M2.

**Pour les étudiants admissibles**, l'activité de stage en responsabilité d'1/3 de service en établissement conduira à la présence en établissement pendant 2 journées. Nous avons arrêté les vendredi et lundi pour les journées de cette alternance.

Ces étudiants suivront un S3 et S4 de même structure que le M2 pérenne auxquels sera ajoutée une UE 4 « Savoirs de référence » permettant la préparation des épreuves orales du concours 2013-2. Le volume de cette UE4 sera de 30h/étudiant au S3 et de 40h/étudiant au S4.

**Pour les étudiants non admissibles**, comme pour les MEEF 1<sup>er</sup> degré et MEEF 2<sup>nd</sup> degré, tout sera mis en œuvre pour que ces étudiants ne soient pas pénalisés par cette phase transitoire de la réforme.

Nous proposons qu'ils effectuent un stage filé de pratique accompagnée pour une durée équivalant à 2 fois 1 semaine, en fin de S3 et début de S4. Ces étudiants seront placés, comme les M1 de la situation pérenne, avec des enseignants expérimentés sur la pratique accompagnée. Ce dispositif, exceptionnel pour l'année de transition, est d'un coût minime pour l'employeur.

La formation associera les UE1, UE2 et UE3 du groupe des admissibles avec des enseignements de l'UE1 du M1 (préparation au concours pérenne) permettant à ces étudiants de préparer un concours nouveau pour eux dans ses modalités et contenus.

Le fonctionnement du MEEF

Les remarques faites pour les MEEF 1<sup>er</sup> valent pour le MEEF encadrement éducatif.

### **3-1- E) Le MEEF pratiques et ingénierie de formation**

#### Contenus des parcours

Sous cette mention, différents parcours seront proposés qui, dans l'esprit, s'inspirent de spécialisations que l'UP a intégrées dans son actuel MEF PE. Ces spécialisations portent sur des problématiques d'éducation et/ou de formation (voir contenus en **Annexe 6**). Actuellement, 24h sont dispensées à chacun des 3 premiers semestre, avec possibilité, sur la base du volontariat, d'un S4 entièrement consacré à la spécialisation pour les non admissibles de l'actuel concours.

L'offre au niveau de ces parcours « Education et Formation » doit concerner des thèmes suffisamment transversaux pour être accessibles à tout étudiant lauréat d'un MEEF lié au MEN et non admis à un concours de recrutement. Cette offre sera construite à partir des actuelles spécialisations (nous envisageons d'en regrouper certaines pour les densifier) et sera enrichie par d'autres thématiques portant sur la médiation scientifique et les activités de tourisme par exemple.

Le volume horaire de ces parcours M2 sera de 200h d'enseignement, dont 30h consacrées à une activité de recherche dans le domaine avec production d'un mémoire. Un stage long d'une durée de 2 à 3 mois est à effectuer au cours du S4.

C'est au sein de cette quatrième mention que nous proposerons mention une formation diplômante dans le domaine de l'ASH pour les enseignants visant la certification aux CAPA-SH et 2 CA-SH. Une formation classique existe actuellement sur le site IUFM de Niort (lieu central de l'académie). Ce parcours permettra d'articuler acquisition de savoirs académiques, développement récents de la connaissance dans ces domaines, expérience pratique et construction de savoirs professionnels.

Nous construirons pour 1 ou 2 parcours un cursus complet M1 et M2. Ces cursus n'ouvriront qu'en septembre 2014. Une spécialité actuelle de master à l'UP « Sciences Humaines pour l'éducation », habilitée depuis 2008, propose une formation centrée sur la gestion de formations et le conseil pédagogique. Elle s'adresse donc d'abord à des professionnels de l'éducation et de la formation qui envisagent une évolution de leur carrière vers des missions d'encadrement (ou qui envisagent de perfectionner leurs compétences dans ce domaine) ou de recherche. Elle s'intéresse ensuite, en formation initiale, à l'acquisition progressive des compétences liées à l'encadrement de formations. Cette spécialité pourrait en septembre 2014 être hébergée sous cette quatrième mention MEEF et en constituer un parcours.

#### Usagers des parcours

Pour les parcours entiers M1+M2, tout titulaire de licence pourra intégrer ces cursus.

Pour les parcours proposés à partir du M2, tout lauréat d'un M1 MEEF (1<sup>er</sup> degré, 2<sup>nd</sup> degré, encadrement éducatif) pourra intégrer, sur entretien et lettre de motivation, cette seconde année de MEEF pratiques et ingénierie de formation.

#### Echéancier

Cette quatrième mention MEEF n'ouvrira qu'à partir de septembre 2014, tant au niveau des parcours sur les 2 années de master (une année est nécessaire pour construire cette offre) qu'au niveau des parcours sur la seule deuxième année (l'accès des M1 non lauréats des concours ne se posera qu'à cette rentrée 2014).

- **3.2 Offre de formation, de sensibilisation et d'information au sein du cycle licence**

L'état des lieux

L'ULR et l'UP proposent une offre « métiers de l'enseignement » au sein du cycle licence, sous forme de parcours ou d'UE libres.

Cette offre contient des stages d'observation et de découverte en établissements.

Cette offre, pour une même université, diffère d'une composante à l'autre tant en volume qu'au niveau des contenus.

L'offre de formation en cycle licence

L'ESPE coordonnera la construction de l'offre de sensibilisation aux métiers de l'enseignement ayant pour objectif un continuum licence-master.

L'ESPE veillera à une offre homogène au sein des deux universités.

Conformément à l'une des priorités manifestée par l'ESPE (axe fort de l'ESPE – p. 13), des actions particulières seront proposées aux étudiants des filières scientifiques pour les sensibiliser à l'intérêt des métiers de l'enseignement, et notamment à l'enseignement dans le 1<sup>er</sup> degré. L'ESPE a décidé de faire de la culture du numérique

On s'appuiera donc sur deux principes :

- des UE libres en L2 et L3 ; le souci de construire une offre cohérente et progressive conduira à une offre d'UE libres chainées ;
- les actuels éléments constitutifs en L2 et L3 (modules transversaux de type Parcours Personnel Professionnalisant) seront investis pour proposer une pré-professionnalisation aux métiers de l'enseignement ;
- cette offre sera différenciée selon le choix professionnel de l'étudiant par prise en compte de la future polyvalence du futur PE selon les filières d'origine.

On pourra ainsi atteindre 6 à 10 crédits ECTS pour cette offre en licence.

Ce n'est qu'à partir de septembre 2014 que les deux universités proposeront une telle offre de préprofessionnalisation coordonnée et homogène.

D'autre part il faut instaurer cette formation de telle sorte qu'elle ne constitue pas un pré-requis pour l'entrée en M1, ce qui entrainerait une inscription conditionnelle en master. Les étudiants inscrits en MEEF, qui n'auraient pas suivi ces enseignements de préprofessionnalisation, se verront proposer des enseignements optionnels d'approche et de sensibilisation aux métiers d'enseignant.

- **3.3 Accompagnement du dispositif EAP (Emploi d'Avenir Professeur) : information, sensibilisation, constitution du vivier, aide au recrutement, accompagnement pédagogique au sein du cycle L, suivi de l'activité au sein des EPLE<sup>4</sup>, suivi du dispositif...**

L'état des lieux

Une première vague de recrutement de 40 EAP s'est déroulée en janvier 2013. Face à l'importante demande des étudiants des deux universités de l'académie, un contingent supplémentaire de 40 emplois a été affecté avec recrutement en mars 2013.

L'ULR et l'UP ont été mobilisées par le rectorat pour la mise en place du dispositif EAP (diffusion de l'information, recueil des inscriptions, participation au recrutement).

L'information, la constitution d'un vivier

L'ESPE organisera la sensibilisation des lycéens dans le cadre des salons d'orientation et proposera des moments d'information auprès des étudiants de L1 et de L2. L'ESPE, en concertation avec les composantes des deux universités et les services concernés du rectorat, aura la charge du processus de recrutement.

L'accompagnement pédagogique au sein du cycle L

L'ESPE a vocation à définir en licence les formations ou préparations nécessaires à l'activité en établissement des EAP. Ces apports spécifiques s'appuieront sur le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. De plus, les étudiants bénéficiaires d'un EAP auront obligation de suivre dans leur cursus les enseignements de préprofessionnalisation proposés par chacune des deux universités.

L'ESPE participera au suivi des étudiants en établissement en collaboration avec leurs tuteurs. L'activité en établissement des EAP sera prise en compte dans l'évaluation universitaire. Elle sera évaluée (selon les modalités de contrôle propres au cursus de licence suivi par l'étudiant) en place du stage propre au cursus.

On favorisera de plus pour les EAP les apprentissages des UE de licence par une mise à disposition sur plates-formes numériques plus conséquente.

#### L'activité au sein des écoles et des EPLE

On veillera à ce que les chefs d'établissement employeurs des EAP adaptent l'emploi du temps des étudiants qu'ils accueillent en fonction de l'emploi du temps des études universitaires. Des démarches ont été engagées auprès des services du rectorat en ce sens. Les aménagements d'études ne peuvent donc qu'être réservés à des situations spécifiques pour lesquelles aucune solution concertée n'aurait pu être trouvée au préalable. Aucune dispense d'assiduité à des épreuves de contrôles continus ne peut être accordée.

L'ESPE participera en partenariat avec les établissements d'accueil à la définition des activités en établissement des EAP. Ces activités, en accord avec le BO spécial n°2 du 28 février 2013, devront répondre à la progressivité des missions en fonction du niveau d'études comme à une intervention différenciée selon le degré d'enseignement.

Plusieurs types d'activités peuvent être ciblés : la participation à la production de ressources partagées, la contribution aux actions culturelles, scientifiques, artistiques et sportives avec les partenaires qualifiés, l'implication à favoriser la liaison Bac-3/Bac+3 (si affectation en lycée).

Ces activités ne doivent pas se substituer à celles d'un enseignant en poste. Nous veillerons aussi à ce que les activités éducatives effectuées par les EAP ne soient pas celles qui sont du ressort des municipalités dans le cadre du projet éducatif territorial.

L'ESPE proposera une formation de formateurs en direction des tuteurs des EAP.

#### Les propositions du Groupe de pilotage

La durée 12h de présence au sein de l'établissement est difficilement compatible avec le suivi de la formation universitaire dans de bonnes conditions et entraîne une contrainte forte pour les établissements et écoles d'accueil. Nous proposons que ces 12 heures hebdomadaires représentent le temps de travail total de l'étudiant réparti en 8h de présence en établissement ou école et 4h de travail personnel en lien avec l'activité de l'EAP.

La limitation du dispositif aux étudiants boursiers, si elle se conçoit parfaitement sur le plan social, n'est pas sans soulever des difficultés qui conduisent à recruter des étudiants de M1. Nous souhaitons que la priorité soit donnée aux étudiants boursiers sur ces métiers, mais aussi que l'on privilégie dans un second temps le recrutement d'étudiants candidats non boursiers de niveau L. Cela répondrait plus largement à ce souci d'attractivité et donnerait sens au dispositif (immersion progressive dans le métier) en ayant un vivier de candidats suffisant au niveau L pour pourvoir tous les postes.

- 3.4 Participation aux actions de formation continue des enseignants des premier et second degrés ainsi que des enseignants et enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur (DU, formation continue certifiante dans et hors LMD)

#### L'état des lieux

Jusqu'en 2010, l'IUFM était maître d'œuvre de la formation continue 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés (11000 heures stagiaires annuelles, nombre conséquent d'ETP assurant des missions de formation et de coordination disciplinaire, service spécifique assurant l'ingénierie pédagogique de toute la formation, travail en étroite collaboration avec les services du rectorat et des inspections académiques ainsi qu'avec les inspecteurs).

Depuis 2010, la formation continue des enseignants a été recentrée sur le rectorat et les IA. Les enseignants de l'ULR et de l'UP interviennent pour assurer ponctuellement des actions de formation continue (essentiellement les préparations aux concours internes).

L'UP s'est récemment engagée dans la mise en œuvre sur 8 ans (2012-2020) du programme transversal *Paré*, à la suite d'un appel à projet IDEFI. Ce programme vise une meilleure réussite des étudiants à travers l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur.

#### La formation continue des enseignants

##### **POUR LE SECOND DEGRE :**

Le plan académique de formation du second degré répond à un cahier des charges validé par le recteur s'appuyant sur des priorités nationales et académiques. Le cahier des charges est transmis à tous les acteurs et partenaires du système éducatif, dont les universités. Les

propositions sont retenues au regard de leur pertinence et du budget alloué à la formation continue. Le PAF comporte :

- des offres de formation auxquelles les enseignants sont libres de s'inscrire, les candidatures sont individuelles ;
- des préparations aux concours internes : les universités sont déjà partie prenante de ces formations, en particulier pour les agrégations internes ;
- des stages à publics désignés qui concernent prioritairement :
  - les formations de formateurs ;
  - les formations statutaires : fonctionnaires stagiaires ; leurs tuteurs ;
  - les formations pour des publics à besoins spécifiques : nouveaux contractuels ; personnels en difficulté professionnelle ; nouveaux programmes et certifications ;
- des stages d'établissement dont la finalité est d'accompagner la mise en œuvre du projet d'établissement et d'aider ainsi les personnels à accomplir leurs diverses missions. Elles peuvent revêtir un caractère disciplinaire, inter/pluridisciplinaire, transversal. Les demandes des équipes d'établissement s'appuient sur une analyse des besoins en formation clairement identifiés pour lesquels il est nécessaire d'apporter une réponse adaptée au contexte de l'établissement, du réseau d'établissement, du bassin ou du district.

Le service de la formation continue accompagne les établissements, les réseaux d'établissements, les districts et les bassins dans leur analyse de besoins.

#### ***POUR LE PREMIER DEGRE :***

Pour la première fois l'an dernier, un cahier des charges académique a été rédigé au regard des orientations nationales et académiques et des besoins en formation identifiés suite à l'analyse des résultats à l'échelle de l'académie, du département, de la circonscription, du secteur de collège, de l'école. Validé par le recteur, il est ensuite transmis aux IEN de circonscription. Sa durée de validité correspond à celle du projet académique : 2012/2015. Durant cette période l'accent est mis sur la maîtrise de la langue et les apprentissages mathématiques.

Les formations se déroulent à trois niveaux (académie, département, circonscription). Au niveau académique, elles s'adressent généralement aux maîtres formateurs et aux conseillers pédagogiques. Au niveau départemental, elles concernent principalement les formations statutaires (fonctionnaires stagiaires, directeurs d'école, enseignant ASH).

#### ***EVOLUTION ENVISAGEABLE DANS LE CADRE DE L'ESPE :***

Dès la rentrée 2013, l'ESPE participera à la mise en œuvre de la formation des tuteurs et aux préparations aux concours internes.

A moyen terme, l'ESPE sera partie prenante de l'accompagnement des nouveaux contractuels.

L'ESPE proposera des conférences ou actions permettant d'actualiser les connaissances des enseignants en matière de recherche et d'innovation et de bénéficier d'apports théoriques de haut niveau.

Dans le cadre de la formation de formateurs, l'ESPE facilitera le rapprochement des enseignants du second degré et des enseignants-chercheurs afin d'initier des recherches-actions appliquées aux problématiques de l'enseignement.

Le nouveau statut du premier degré impose 9h de formation par le numérique aux professeurs des écoles. L'ESPE voit là une opportunité pour développer son projet en partenariat avec le CNED.

Des réunions se sont déjà tenues avec pour objet l'intégration du domaine de l'ASH au niveau de l'ESPE (mutualisation des compétences, constitution d'équipes pédagogiques, développement de la recherche et d'innovations pédagogiques...) et la volonté de proposer une formation diplômante au sein de la mention MEEF Pratiques et ingénierie de la formation.

La mutualisation des compétences et des ressources existantes seront élargies en associant aux partenaires investis dans l'ESPE, l'ESEN, le CNDP et le CRDP pour créer une cellule d'ingénierie de formation innovante et de développement de ressources nouvelles. Cette création prend tout son sens s'agissant du développement de la formation continue.

#### **La formation de formateurs**

La formation de formateurs constitue la pierre angulaire de la mise en œuvre de la réforme et une attention particulière y sera accordée au sein de l'ESPE de l'académie, pour progressivement engager les équipes dans un renouvellement de leurs démarches et des dispositifs mis en œuvre.



L'ESPE s'attachera à constituer et à former un réseau de personnels encadrant les stagiaires (EAP, stagiaires des MEEF) mais aussi des enseignants expérimentés dans le cadre de la formation tout au long de la vie. L'ESPE développera ainsi un plan pluri-annuel de formation de formateurs qui permettra de disposer d'équipes locales de formation pour la FI comme pour la FC sur le territoire académique.

- La formation de formateurs visera, au sein de l'ESPE de l'académie de Poitiers, d'une part à renouveler les démarches pédagogiques en matière d'accompagnement et de suivi des étudiants ou des enseignants et d'autre part à promouvoir des pratiques pédagogiques innovantes, tant dans le domaine du numérique que dans celui de l'initiation à la recherche en éducation.

- Elle visera à installer chez les formés une posture réflexive sur leur pratique professionnelle et à développer les compétences nécessaires pour tirer partie de l'alternance mise en œuvre au sein de l'ESPE afin d'articuler la formation dispensée à l'Université, les données et connaissances produites par la recherche avec le développement des savoirs d'expérience et de la pratique du terrain. Cette dimension de la formation doit permettre de réfléchir sur les problèmes du terrain pour les transformer en questions de recherche, et de développer la capacité à établir une distance critique sur sa pratique professionnelle pour la faire évoluer à la lumière des connaissances produites par la recherche.

- Cette formation doit engager chaque formateur à former l'enseignant de demain et le rendre apte à enseigner à l'ère du numérique non seulement par l'appropriation des outils mais aussi par leur utilisation au service des apprentissages, leur utilisation dans la formation constituant un levier pour que les formés par homomorphisme utilisent les techniques innovantes mises en œuvre au cours de leur formation par leurs formateurs. (Cela suppose une mise à niveau des formateurs intervenant dans la formation non seulement des étudiants mais aussi des enseignants assurant le tutorat d'étudiants).

- Elle doit aussi permettre la conception et la mise en œuvre d'outils et de dispositifs dans le cadre d'une formation à l'ingénierie de formation pour assurer une offre de e-learning et contribuer, dans le cadre d'une alternance intégrée, à assurer un suivi et un accompagnement régulier, qu'il soit de proximité ou à distance.

- Cette formation de formateurs visera à renforcer et recentrer les formations dispensées au sein de l'ESPE sur leur caractère professionnalisant ; dans cette perspective, des actions de formation en équipe plurielle viseront une meilleure articulation et complémentarité entre les différents formateurs pour faciliter le développement des compétences professionnelles du référentiel, que ce soit en FI ou en FC.

Un effort particulier sera consenti par l'ESPE de l'académie dès sa création pour engager une dynamique nouvelle en exploitant les compétences existantes et en facilitant l'accès à des formations qualifiantes et/ou diplômantes pour les enseignants de l'académie et des universités. Dans le même ordre d'idée et s'agissant notamment de la formation des personnels d'encadrement (chefs d'établissement, inspecteurs, personnels de santé...), la cellule d'ingénierie de formation contribuera, par le développement de ressources nouvelles et appropriées, à la formation de ces personnels.

#### La formation initiale des enseignants et enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur

S'agissant de la formation initiale des enseignants de l'enseignement supérieur, le PRES Limousin-Poitou-Charentes a mis en place une structure en charge de la formation des doctorants contractuels, le CPMEC (Centre de Préparation au Métier d'Enseignant-Chercheur PRES LPC). Une formation de 20 journées (12 jours en 1ère année et 7,5 jours en deuxième année) est offerte avec pour objectif le développement des compétences attendues d'un enseignant-chercheur : savoirs, savoir faire et savoir être.

Les enseignements proposés se rapportent notamment à la prise de parole en public, à l'évaluation des étudiants. Deux stages viennent compléter la formation avec regroupement des doctorants et travaux en ateliers (ateliers d'écriture, théâtre à visée pédagogique, théorie du doute dans la démarche scientifique).

Les ESPE de l'académie de Limoges et de l'académie de Poitiers, en lien avec le responsable de cette structure inter-académique, examineront au cours de la période d'accréditation les possibilités d'adaptation, si nécessaire, de cette formation. Des contenus complémentaires se rapportant à la connaissance des méthodes pédagogiques mises en pratique en lycée, à la sensibilisation aux comportements des lycéens de terminale, pourraient être envisagés.

#### La formation continue des enseignants et enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur

Les missions dévolues à l'ESPE prévoient qu'elles puissent concourir à la formation pédagogique des enseignants de l'université. Or la situation de l'université de Poitiers présente de ce point de vue un contexte favorable.

En effet, lauréate d'un appel national à projets IDEFI, l'université de Poitiers commence à mettre en œuvre depuis un an et pour une durée globale de huit ans un ambitieux programme transversal d'actions pédagogiques, *Paré* (parcours réussite), qui concerne l'ensemble des composantes de l'université de Poitiers. Ce programme vise à améliorer la réussite des étudiants – prioritairement ceux de licence – à travers un renouvellement des dispositifs et pratiques pédagogiques à l'université. Il s'agit de prendre en compte l'évolution rapide et parfois déroutante des publics étudiants de l'université, de leurs postures et de leurs manières d'apprendre, pour mieux relever le défi de la démocratisation de l'enseignement supérieur. Les ressources numériques constituent, sous des formes diverses et pour des utilisations variées, des appuis privilégiés – quoique non exclusifs – du renouvellement attendu des pratiques pédagogiques.

Les deux volets de *Paré* – réussite de tous les étudiants et développement de la pédagogie universitaire – sont interdépendants.

Le développement du volet pédagogique de *Paré* se traduit principalement par :

- un renforcement et un ajustement de l'offre de formation continue existante destinée aux enseignants de l'université ;
- une dynamique d'appels permanents à projets pédagogiques, exprimant les besoins d'équipes pédagogiques dans les différentes composantes ;
- un accompagnement humain, logistique et matériel de ces projets ; des perspectives d'échanges de pratiques et de mutualisation des expériences pédagogiques.

Le programme *Paré* va en outre bénéficier des dernières recherches concernant la formation des étudiants et leurs manières d'apprendre. Soutenues financièrement et logistiquement par *Paré*, ces recherches en cours associent pour l'heure trois laboratoires de l'université de Poitiers : GRESO (sociologie), CERCA (psychologie) et TECHNE (technologies pour l'éducation). Leurs résultats guideront à moyen terme les actions à privilégier dans le cadre de *Paré*.

Une équipe d'IGE apporte son concours à la mise en œuvre de *Paré*. À terme, l'ingénieur pédagogique qui vient d'être recruté sera positionné, administrativement et pédagogiquement, à l'ESPE, signe de la volonté de l'université de Poitiers d'engager l'ESPE sur un ensemble de missions relevant de l'ingénierie pédagogique, aussi bien en formation initiale qu'en formation continue.

Le dossier devra permettre à la commission de bien apprécier :

- **3.5** l'organisation territoriale de l'offre de formation et sa cohérence avec la politique nationale de formation dans les domaines MEEF.

L'offre de formation et son organisation territoriale pourraient évoluer notamment selon la variation des effectifs ou l'évolution de la carte nationale des formations. A la rentrée 2013, l'ESPE proposera l'offre de formation suivante :

L'ULR portera au sein d'un MEEF le parcours 1<sup>er</sup> degré<sup>(a)</sup> et les parcours préparant aux CAPES de Mathématiques<sup>(b)</sup>, de Physique-Chimie<sup>(c)</sup> et d'Histoire-Géographie<sup>(b)</sup>.

L'UP portera au sein d'un MEEF le parcours 1<sup>er</sup> degré<sup>(a)</sup> et les parcours préparant aux CAPES de Mathématiques<sup>(b)</sup>, de Physique-Chimie<sup>(c)</sup>, de SVT, de Lettres, d'Anglais, d'Espagnol, d'Italien, d'Allemand, d'Histoire-Géographie<sup>(b)</sup>, de SES, de Documentation, d'Education Musicale, au CAPEPS, au Concours de CPE, au CAPET Sciences industrielles de l'ingénieur ainsi qu'au CAPLP de Mathématiques-Sciences Physiques<sup>(d)</sup> et de Lettres-Histoire-Géographie<sup>(d)</sup>.

Dans la mise en œuvre de l'offre, nous proposons une structure commune entre les établissements ainsi que des modules communs aux étudiants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés, correspondant au bloc de compétences « contexte d'exercice du métier ».

(a) – l'ULR avec sa formation sur La Rochelle et l'UP avec sa formation sur Angoulême, Niort et Poitiers offriront sur les quatre départements de l'académie une formation initiale pour le 1<sup>er</sup> degré, contribuant à un déploiement territorial de l'offre et coïncidant avec la présence de PEMF sur l'ensemble des départements pour l'accueil et la formation aux pratiques professionnelles en école.

(b) – les deux universités proposent des formations préparant aux CAPES de Mathématiques et

d'Histoire-Géographie. Pour ces disciplines, en association avec le développement des EAP, maintenir cette offre de formation sur l'académie est un levier pour attirer des étudiants en plus grand nombre et répondre ainsi aux besoins nationaux.

(c) – les deux universités proposent des formations préparant aux CAPES de Physique-Chimie. Les effectifs, s'ils ne devaient pas évoluer, sont insuffisants pour maintenir deux formations distinctes, et nous rechercherons les modalités de formation permettant une offre concertée entre les 2 universités.

(d) – pour cette offre de formation concernant les CAPLP, nous proposerons des modules optionnels en complément de la formation aux CAPES dans les disciplines connexes.

Les quatre lieux de formation universitaire pourront aussi accueillir des formations pour les stagiaires des MEEF du second degré selon l'implantation de ceux-ci dans les établissements de l'académie, pour réduire les déplacements à effectuer entre lieu de formation et lieu de stage. De même, un regroupement sur ces quatre lieux pourrait faciliter la mise en œuvre de la formation de formateurs ou de la formation continue.

Nous rechercherons, pour les disciplines à faible effectif, des partenariats avec les ESPE de Limoges et d'Orléans-Tours et/ou avec des ESPE de l'arc atlantique pour organiser de façon inter-académique certaines formations.

- **3.6 les dispositifs permettant l'acquisition de compétences en langues**

Les deux universités proposent actuellement des enseignements de LVE inclus dans les maquettes spécialités enseignement, et les passations du CLES ou du TOEIC sont proposées en cours du master.

L'ESPE confirme cette exigence de maîtrise d'une LVE (les enseignements de LVE sont parfaitement identifiés au niveau des UE du master par l'attribution d'ECTS dédiés à cette seule discipline) et poursuivra une politique incitative de passations d'évaluations certificatives validant ces compétences en langue.

- **3.7 les dispositifs permettant l'acquisition de compétences dans l'usage des outils numériques en activité d'enseignement**

L'ESPE a décidé de faire de la culture du numérique l'une de ses priorités (axe fort de l'ESPE – p. 5). Elle développera donc des formations au numérique et par le numérique visant non seulement la maîtrise des technologies numériques, mais surtout l'appropriation des concepts, des connaissances, des compétences pédagogiques numériques.

Les deux universités proposent actuellement des enseignements de TICE inclus dans les maquettes enseignement, et la passation du C2i2e est effectuée au cours du master. Ce dispositif sera maintenu et optimisé, considérant qu'il est un préalable aux objectifs plus ambitieux de l'ESPE dans ce domaine. Les contenus des enseignements dispensés en master devront aussi viser :

- l'enseignement à la pédagogie des réseaux sociaux ;
- la sensibilisation à la pédagogie numérique (dans le cadre de l'expérimentation, au niveau de l'académie, de collèges numériques pilotes) ;
- l'introduction d'une offre de formation au e-learning ;
- l'usage du numérique dans le cadre de l'alternance, des projets tutorés.

Un volet important de la formation de formateurs sera consacré aux usages du numérique pour l'appropriation et la transmission des apprentissages, avec également pour objectif un travail collaboratif en réseau à l'intérieur de ces groupes de tuteurs et conseillers ayant des missions d'intervention ou d'accompagnement à différents niveaux et pour différents publics (EAP, étudiants de M1, stagiaires de M2).

C'est donc à la conception même de nouveaux contenus et nouvelles modalités d'enseignement que l'ESPE devra se focaliser dès septembre 2013. Un groupe réunissant experts en ingénierie de formation du CNED, personnels des services numériques de l'ULR, de l'UP et du rectorat va être constitué dès juin. Dans un second temps, les enseignants impliqués dans la formation seront associés pour élaborer de nouveaux contenus adaptés à ces modalités nouvelles. L'objectif visé est l'insertion de l'ESPE dans le projet d'un campus numérique.

- **3.8 les dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants et leur contribution à**

### **l'évolution des dispositifs pédagogiques**

Chacune des deux universités réalise annuellement depuis plusieurs années des enquêtes auprès des étudiants sur l'organisation des formations dispensées et sur l'évaluation des enseignements par des services communs dédiés. Les passations de ces enquêtes se font via un questionnaire anonyme sur l'ENT, dans des salles informatiques à des moments dédiés, et sinon, directement par les étudiants. Elles portent sur le contenu des enseignements et leur organisation, l'encadrement pédagogique et le suivi des enseignants, le lien entre les connaissances apportées et l'univers professionnel. Les contenus des enquêtes auprès des étudiants des MEEF seront adaptés en fonction des spécificités de ces masters.

Les deux universités effectuent aussi des enquêtes de suivi à 30 mois après obtention du diplôme. Ces enquêtes ont pour objectif l'insertion de nos diplômés. Elles seront d'un double intérêt. D'une part s'agissant des diplômés des trois premières mentions MEEF liées au MEN, ce retour après plus de deux années d'exercice permettra d'évaluer la pertinence de nos formations par rapport à la réalité de l'exercice du métier. D'autre part, pour ce qui concerne les diplômés de la quatrième mention MEEF Pratiques et Ingénierie de Formation, une évaluation des taux d'insertion et des secteurs d'activité permettra d'adapter notre offre. Pour ce type d'enquêtes à 30 mois, là aussi, nous intégrerons des questions spécifiques en lien avec les objectifs des MEEF.

Les équipes pédagogiques plurielles au sein de chacun des parcours du MEEF 2nd degré feront par semestre un bilan du fonctionnement et de l'organisation du parcours les concernant.

C'est au regard de cette triple évaluation (les étudiants, les diplômés et les formateurs) que le conseil de perfectionnement associé à la mention préconisera toute adaptation souhaitable et proposera des modifications nécessaires. Rappelons que le conseil de perfectionnement dans sa composition associera responsables de mention MEEF, membres des équipes pédagogiques des parcours, représentant de l'employeur.

- **3.9 les modalités d'évaluation des étudiants**

Les modalités de contrôle des connaissances / compétences seront identiques entre l'ULR et l'UP.

Des intervenants en milieu professionnel participeront aux évaluations des étudiants (par exemple les tuteurs pour toute évaluation se rapportant au stage en M1 et M2).

- **3.10 les dispositifs permettant l'accueil des publics spécifiques**

Comme pour toutes les formations dispensées dans les deux universités, l'ESPE poursuivra les pratiques actuelles en formation initiale des enseignants et adaptera les modalités de ses formations et les conditions matérielles et temporelles de contrôle des connaissances à ces publics spécifiques.

## 4) Organisation de la mission de coordination

- **4.1** Description de l'ensemble des équipes pédagogiques et de formation impliquées dans le projet (incluant les formateurs associés). Cette description devra notamment permettre d'apprécier l'apport de chaque entité à la mise en œuvre de l'offre de formation. L'organisation de la relation avec l'ensemble de ces équipes devra également être précisée.

### L'état des lieux

L'apport de chaque entité peut être évalué en référence à la participation des différents acteurs dans l'actuel système de formation :

Pour l'UP : IUFM (EC= 26 ETP, Ens= 29 ETP, Temps partagé= 8,5 ETP)

Pour UP : UFR (EC=54 ETP, Ens=7 ETP)

Pour l'ULR : FDE (EC=1 ETP, Ens=11 ETP, Temps partagé=1,5 ETP)

Pour l'ULR : UFR (EC=11,5 ETP, Ens=5 ETP)

Pour le rectorat : PEMF (70), tuteurs étudiants stagiaires master 2<sup>nd</sup> degré (300), tuteurs fonctionnaires stagiaires 2<sup>nd</sup> degré (260),

Il est difficile d'évaluer la part de l'implication du CNED dans les seules formations initiales des enseignants.

### L'organisation

S'agissant de la formation initiale, les équipes pédagogiques seront constituées des formateurs de chacun des partenaires. Cette concertation entre les différents acteurs, tant au niveau de la construction de l'architecture des formations qu'au niveau du travail collaboratif tout au long de l'année universitaire, est essentielle pour la réussite de la réforme.

Au niveau de chacune des mentions MEEF, en début d'année, une réunion plénière sera organisée pour l'ensemble des acteurs impliqués dans la formation (enseignants des universités, tuteurs d'étudiants M1 et de stagiaires M2, personnels d'inspection, chefs d'établissement d'accueil ou directeurs d'école) pour présenter la structure de ces masters, indiquer la cohérence de l'architecture des deux années, insister sur le modèle intégré de formation qui induit un travail collaboratif des formateurs universitaires et des enseignants et personnels de l'académie.

Des équipes pédagogiques plurielles seront constituées de l'enseignant référent pour 5/6 usagers, des tuteurs de ces usagers, des personnels d'inspection. L'enseignant référent aura pour mission d'animer ces équipes avec la tenue de 3/4 réunions annuelles et un travail en réseau. Ce schéma vaut pour le niveau M1 comme pour le niveau M2. Pour le niveau M2, les universitaires assurant le suivi de l'activité de recherche des stagiaires seront associés à ces équipes pédagogiques.

De même, par rapport au dispositif EAP, des équipes pédagogiques regroupant responsables des cursus de licence des deux universités, tuteurs des étudiants et chefs d'établissement ou directeurs d'école d'accueil et/ou conseillers pédagogiques, seront mises en place pour garantir les meilleures conditions d'organisation du dispositif (compatibilité temporelle entre suivi de la formation et présence en établissement ou école, définition des activités avec précision et objectif de progressivité, modalités d'évaluation du stage...).

Pour ce qui concerne la formation continue, l'ESPE participera à l'élargissement du vivier de formateurs avec pour objectif d'assurer la cohérence et la continuité entre formations initiale et continue. Un bilan régulier du fonctionnement des équipes pédagogiques décrites ci-dessus devra conduire à l'expression de besoins spécifiques en formation de formateurs pour rendre, si nécessaire, plus pertinent le fonctionnement de ces équipes plurielles.

- **4.2** Description de l'interaction avec les services communs des établissements publics d'enseignement supérieur partenaires, le rectorat et les services académiques, les EPLE<sup>5</sup>

Les interactions de l'ESPE avec l'ensemble des services des partenaires concerneront principalement les domaines suivants : RI, mise en stage, VAE, FC, GRH, moyens.

Pour les échanges internationaux (mobilités étudiantes, coopérations entre enseignants), les services RI et les services scolarité des deux universités et de l'ESPE travailleront en lien avec la Délégation académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (Dareic) et avec le secrétariat général de l'académie (division de l'organisation scolaire

<sup>5</sup> Etablissement Public Local d'Enseignement

[DOSES] et celle des personnels enseignants [DPE]) pour s'assurer de la possibilité de remplacer l'étudiant parti à l'étranger pendant les périodes scolaires.

Pour l'organisation des stages des étudiants et enseignants stagiaires, les services scolarité des deux universités et les responsables des MEEF travailleront avec les responsables pédagogiques et administratifs de l'académie. Dans le second degré, ce travail sera mené avec les corps d'inspection, la DOSES et la DPE et dans le premier degré, avec les DASEN, les IEN les DOS et les DPE des directions départementales.

Pour les VAE, les services communs « Maison de la réussite et de l'insertion professionnelle (Mrip) » pour l'ULR et « Service d'accompagnement, formation, insertion et reprises d'études (Safire) » pour l'UP, en lien avec les responsables des MEEF, étudieront avec la Délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue (Dafpic) et la Division des personnels enseignants (Dpe) les demandes de diplomation provenant de collègues enseignants de l'académie et participeront à l'accompagnement des intéressés pour la constitution de leur dossier.

Pour la FC, les services concernés des deux universités comme le service référent de l'ESPE organiseront à terme avec la Division de la formation du rectorat les conditions de participation des enseignants de l'académie à l'offre de FC, en application du PAF (Plan Académique de Formation) arrêté par le recteur. La construction de la proposition de l'offre et de son contenu fera l'objet d'une concertation entre équipes pédagogiques et responsables des entités fondatrices de l'ESPE.

Pour la GRH, le service concerné de l'ESPE, en lien avec les services communs dédiés des deux universités, examinera avec la Dpe tout mouvement ou toute contribution de personnels facilitant la mise en œuvre de la réforme.

Pour les moyens, les services GRH et financiers de l'ESPE, le Directeur de l'ESPE, le Directeur général des services et l'Agent comptable de chacune des universités participeront, avec le secrétariat général d'académie avec la direction des formations et des services et avec l'agent comptable du CNED, à l'élaboration du projet de budget de l'ESPE et en suivront son exécution.

La connaissance des principaux leviers sur lesquels s'appuie la réforme de la formation des enseignants, les effets quantitatifs et qualitatifs de cette conception nouvelle, imposent une communication appuyée, nécessaire pour donner envie aux étudiants de s'engager vers ces métiers comme pour informer les collègues déjà en poste des possibilités de formation et d'évolution. Les services communication de l'ESPE et des entités fondatrices devront se coordonner à cet effet.

- **4.3 Outils de la coordination (incluant le processus de pilotage et de supervision, les procédures qualité et d'auto-évaluation)**

La démarche qualité comprend la pertinence de la formation et l'insertion professionnelle des usagers.

Un Conseil de perfectionnement, associant l'ensemble des partenaires, sera en charge du suivi des maquettes, de l'insertion professionnelle de l'ensemble des usagers des MEEF et de l'évaluation de l'adaptation des lauréats des concours aux métiers d'enseignant. On s'appuiera aussi, pour les étudiants titulaires d'un MEEF mais non lauréats aux concours de recrutement, sur les services dédiés de chacune des deux universités qui réalisent le suivi à périodes régulières de l'insertion professionnelle des étudiants.

Le Conseil stratégique de l'ESPE aura la charge d'analyser ces données pour proposer toute adaptation et évolution des offres mises en place.

- **4.4 Lien avec la recherche (en quoi l'ESPE est un prescripteur de la recherche et/ou un acteur de la production des connaissances, comment l'ESPE permet-elle à la recherche d'irriguer la réflexion sur la formation aux métiers de l'enseignement, de la formation et de l'éducation)**

L'ESPE a décidé de faire de la formation à et par la recherche l'une de ses priorités (axe fort de l'ESPE – p. 8).

L'ESPE a vocation à orienter des pistes de recherche sur des questionnements d'éducation et de formation au sein des universités, et à favoriser l'interaction entre champs disciplinaires pour le traitement de ces problématiques le plus souvent transversales. Des axes privilégiés de recherche seront définis par les structures partenaires de l'ESPE en lien avec le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique. Ces recherches finalisées de type



recherche/action/formation bénéficieront de l'expertise des équipes de recherche des deux universités et associeront enseignants de ces deux universités et professeurs des établissements et écoles de l'académie pour conduire d'éventuelles expérimentations sur le terrain.

Les activités de recherche s'appuieront sur l'expertise (cf page 4 du dossier) des laboratoires et équipes dans le domaine des sciences humaines et sociales pour l'éducation :

- Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage (CeRCA - UMR 7295) ;
- Groupes de recherches et d'études sociologiques de Centre Ouest (GRESO - EA 3815) ;
- Formes et Représentations en Linguistique et Littérature (FORELL - EA 3816) ;
- Technologies numériques pour l'éducation (TECHNE - EA 6316) ;
- Laboratoire Informatique, Image et Interaction (L3I – EA 2118).

D'autres structures au sein des deux universités ont aussi vocation à contribuer au développement des activités de recherche au sein de l'ESPE et peuvent constituer des appuis pour irriguer la réflexion sur la formation des futurs enseignants. Citons par exemple :

- L'IREM de Poitiers, avec son important fonds documentaire, par ses recherches conduites tant en didactique qu'en épistémologie ;
- La MSHS de l'université de Poitiers, fédération associée au CNRS (USR 3565), par les recherches transversales qui y sont menées ;
- Le pôle Autonomie Sport Santé de l'Université de Poitiers, dans le cadre des classes olympiques « Sciences et Sport » et de la réflexion pluridisciplinaire associée.

La formation à la recherche des étudiants de M1 s'appuiera sur les compétences de ces structures et portera sur la méthodologie de recherche comme sur tout objet ré-investissable dans une pratique pédagogique.

La formation par la recherche pour les étudiants de M2 s'appuiera sur l'analyse des pratiques professionnelles et proposera des expérimentations. Les équipes pédagogiques auxquelles participeront les différents acteurs qui accompagnent le stagiaire en alternance seront les lieux d'échanges et de définition du rôle de chacun au service de l'activité de recherche du stagiaire. Des équipes thématiques seront constituées qui intégreront ces contributions des travaux des stagiaires en M2 pour alimenter des travaux de recherches finalisées sur quelques axes privilégiés.

La formation par la recherche fera partir intégrante de l'offre en formation continue des enseignants.

L'ESPE, par son service administratif dédié, permettra une politique ambitieuse dans ce domaine (veille, réponse à appels nationaux, organisation d'appels en interne, suivi des actions) et contribuera à soutenir les études développées au sein des équipes pédagogiques de l'ESPE.

## Commentaire

## 5) Modèle économique

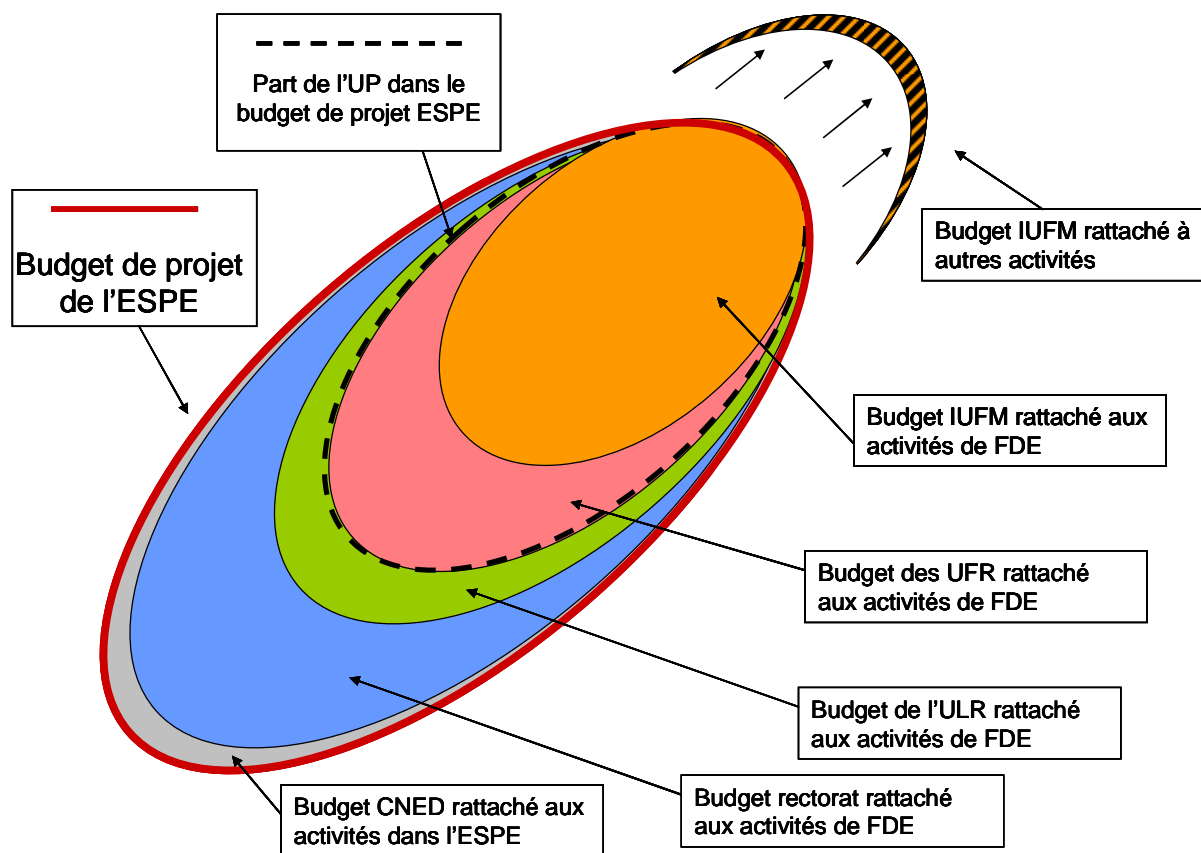
### 5.1 Principes retenus pour la construction du modèle économique du projet

#### 5-1- A) Les produits et contributions des différents partenaires

Les produits et contributions de chacune des entités partenaires s'entendent tant en termes de ressources humaines (enseignants, personnels Biatss) nécessaires aux formations initiale des futurs enseignants et continue des enseignants en poste et à leur organisation, qu'en termes de locaux ou de moyens financiers (fonctionnement, investissement) utilisés pour cette formation.

Le potentiel humain, s'agissant des enseignants, correspond aux fiches de service validées de 2011-2012, cette contribution comme celle des agents est convertie en masse salariale.

Les moyens financiers engagés correspondent aux différents budgets exécutés pour l'exercice 2012.



#### Produits et contributions de l'UP

La construction de la contribution de l'UP implique 5 composantes : l'UFR de Lettres et Langues, l'UFR de Sciences Fondamentales et appliquées, l'UFR de Sciences Humaines et Arts, la Faculté des Sciences du Sport et l'IUFM.

Pour la détermination de la part de l'IUFM, ont été enlevés tous les moyens humains et financiers qui relèvent d'activités autres que celle de la formation des enseignants (DU de niveau L1 consacré aux étudiants décrocheurs, master dédié aux personnes ressources pour l'intégration et l'accompagnement des publics handicapés ou en grande difficulté). Le fonctionnement et l'investissement correspondent à l'exécution du budget 2012.

Les activités d'enseignement prises en compte se rapportent à la formation initiale en master, aux interventions en préprofessionnalisation en licence, et, de façon plus marginale, à la formation continue.

La part des 4 autres composantes englobe principalement la formation initiale en master et la préprofessionnalisation en licence. La formation continue, mais aussi certaines licences spécifiques pour préparer en amont les futurs enseignants sont concernées dans cette construction.

Au global, les produits et contributions de l'UP s'élèvent à 8 069 940 €.



#### Produits et contributions de l'ULR

Les mentions de master EEF seront à la rentrée 2013, comme l'actuelle mention EF, rattachées à deux des composantes de l'ULR, l'UFR sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur et l'UFR des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines. A ce titre les ressources humaines consacrées à ces formations relèvent de plusieurs catégories :

- personnel enseignant ;
- personnel administratif dont la quotité de temps de travail est clairement affectée à la formation ;
- personnel administratif contribuant au bon fonctionnement de la formation, notamment personnel d'encadrement : responsables administratifs et financiers des UFR, responsables de scolarité des UFR. Ce temps homme n'est pas valorisé dans le budget de projet. De même ne sont pas directement valorisés les fonctions de soutien et d'encadrement dont bénéficient ces formations au même titre que toutes les autres formations de l'ULR.

Concernant la formation continue des enseignant-chercheurs dont les ESPE a vocation à être partie prenante, elle repose à l'ULR sur le service universitaire de pédagogie @ctice composé de 3.25 ETP – IDE, ASI et technicien - disponibles et consacrés au développement des usages du numérique pour la pédagogie) auquel un IGE s'ajoutera à la rentrée 2013. Ces derniers éléments ne sont à ce jour pas valorisés dans le budget de projet

Au global, les produits et contributions de l'ULR s'élèvent à 1 653 831 €.

#### Produits et contributions du rectorat

La formation initiale des professeurs et la formation des professeurs stagiaires sont estimées tant au niveau du temps consacré à la formation dans le service statutaire de certains collègues du 1<sup>er</sup> degré que du coût en fonctionnement pour le 2<sup>nd</sup> degré.

Les rémunérations des actuels étudiants stagiaires n'ont pas été prises en compte dans l'estimation de ce poste.

La formation continue mobilise des ETP et un coût de fonctionnement important au niveau des frais de déplacement (chiffrage à partir du coût 2012-2013).

La gestion administrative est globalisée au niveau du poste gouvernance.

Au global, les produits et contributions du rectorat s'élèvent à 4 620 628 €

#### Produits et contributions du CNED

La contribution du CNED est indiquée de manière purement indicative, et sera précisée lorsqu'un plan d'actions aura été élaboré entre l'ESPE et le CNED. Il ne s'agit pas de postes ni de versement financier, mais de la valorisation du temps passé par des personnels du CNED et de la valorisation des mises à disposition de contenus, de ressources, de services.

Les produits et contributions du CNED peuvent être estimés à 250 640 €.

#### Produits et contributions de l'ESPE

Les **Annexes 7** fournissent le détail de ces apports de chacun des partenaires

Au global, les produits et contributions de l'ESPE s'élèvent à 14 595 040 €.

### **5-1- B) Les ressources nécessaires**

Ces ressources concernent les activités d'enseignement, les activités de recherche, celles liées aux relations internationales, le coût de la gouvernance, des infrastructures, de la gestion, mais aussi le coût nécessaire au développement de la conception d'enseignements nouveaux mettant à profit le numérique.

#### Activités d'enseignement

Pour la formation initiale (Annexe 8-1, p.72), nous envisageons une augmentation raisonnable des effectifs en MEEF 1<sup>er</sup> degré de 10% par rapport aux effectifs actuels. Cette prévision conduit à 1 groupe TP supplémentaire sur La Rochelle et sur Poitiers. Nous pouvons, pour certains parcours du MEEF 2<sup>nd</sup> degré, penser une plus forte attractivité pour le métier et évaluer une augmentation de l'effectif de 50% à 100%. Cet accroissement ne devrait pas impliquer de dédoublement des groupes TD ou TP pour la plupart des parcours.

Pour les universités, le personnel Biatss estimé nécessaire est celui de la situation actuelle.

On peut avoir une vision prospective de l'apport du rectorat pour les stagiaires accueillis (estimations des stagiaires M2 fixées à 200 dans le premier degré et 250 dans le second degré). à la rentrée 2014, avec un équivalent de 5 ETP.

Les rémunérations des stagiaires de M2 n'ont pas été prises en compte dans l'estimation de ce poste.

Pour la préprofessionnalisation en licence, construire une offre cohérente et progressive par des UE libres chaînées et par l'investissement des actuels modules transversaux pour y proposer des contenus se rapportant aux métiers de l'enseignement peut conduire à augmenter de 30% le volume de formation par rapport au volume actuel.

Nous pouvons estimer le contingent des EAP à 250 contrats pour l'académie. Il convient d'évaluer le coût d'accompagnement de ces étudiants (tuteurs des écoles ou établissements, référents de l'université) comme celui nécessaire à l'organisation du dispositif. Le coût estimé de la part du rectorat est de 0,1 ETP Biatss et de 75 000 € en fonctionnement.

Les rémunérations des EAP n'ont pas été prises en compte dans l'estimation de ce poste.

La formation continue a été négligée depuis plusieurs années. On ne peut concevoir l'exercice d'un enseignant sans une offre de formation continuée, et nous pouvons raisonnablement prévoir une augmentation de 50% du nombre de journées de formation.

L'apport du rectorat peut être estimé à 3 ETP supplémentaire par rapport à la situation actuelle.

Le succès de la réforme dépend en partie de la formation de formateurs mise en place pour constituer un vivier de tuteurs à différents niveaux de mission. C'est une offre en grande partie nouvelle estimée à 50 journées de formation.

Il nous faut aussi à l'université, chacun dans nos pratiques, faire évoluer nos façons d'enseigner. La formation universitaire concernant les enseignants impliqués dans la formation des enseignants est estimée à 10 journées/an de formation, si l'on se base sur l'année en cours où ces actions sont lancées sur l'UP avec un volume de 49 formations dispensées.

#### Activités de recherche

Ces activités dans le cadre de la formation master ont un coût qui, globalement, peut être négligé. Mais l'ESPE a pour mission de développer des recherches portant sur des problématiques de formation et d'éducation. Une politique de recherche ambitieuse dans ces domaines, nécessaire pour alimenter la formation initiale et continue conduit à estimer une augmentation de l'actuel budget recherche de l'IUFM de 20%.

#### Activités d'échanges internationaux

Ces activités (mobilités étudiantes, coopération internationale des enseignants) sont déjà très développées dans les deux universités. Nous nous basons sur la reconduction du budget actuel pour ce poste.

#### Activités liées à la gouvernance

Les missions de l'ESPE sont celles des 4 entités fondatrices s'agissant de la formation des enseignants, mais ces missions doivent être développées et les activités accentuées dans bien des domaines pour rendre attrayants les métiers et plus efficiente la formation initiale et continue. Le nécessaire partenariat entre les 4 entités oblige aussi à des pratiques nouvelles. Une augmentation de ce qui se rapporte à la gouvernance de 20% semble cohérent.

### Infrastructure

Les infrastructures existantes paraissent suffisantes pour la mise en œuvre de notre projet.

### Gestion

Nous appliquons un taux de frais de gestion de 4% du total des ressources nécessaires, taux appliqué à l'université pour toute activité contractuelle.

### Ingénierie de formation

Notre ambition de développer des modalités nouvelles d'enseignement par le numérique mais aussi au numérique oblige à l'élaboration de dispositifs repensés. La conception même de ces dispositifs mettra à contribution des personnels du CNED avec ceux de l'UP, de l'ULR et du rectorat qui dans la situation actuelle ne sont pas impliqués dans la formation des enseignants. On peut estimer le soutien nécessaire d'un ingénieur informaticien pour chacun des universités, d'un ingénieur, d'un personnel d'inspection et d'un personnel de direction pour le rectorat, de 2 ingénieurs et d'un technicien pour le CNED.

La mise en œuvre de ces dispositifs (formations hybrides, classes virtuelles,...) va nécessiter des équipements spécifiques (tablettes, logiciels...) en quantité non négligeables. Un fonctionnement et investissement annuels peuvent être estimés à 150 000 €.

### Ressources nécessaires de l'ESPE

Les **Annexes 8** fournissent le détail de ces apports de chacun des partenaires

Au global, les ressources nécessaires de l'ESPE pour mettre en œuvre l'ambitieux projet décrit dans ce dossier d'accréditation s'élèvent à 16 447 897 €.

## 5-1- C) Bilan et remarques

L'**Annexe 9** compare les produits et contributions (14,6 M€) des quatre entités partenaires avec les ressources nécessaires (16,4 M€) pour la mise en œuvre de la réforme.

La masse salariale passe de 12,6 M€ à 13,9 M€, augmentation qui résulte de la mise à contribution de personnels par les 4 partenaires en soutien aux développements de nouvelles modalités d'enseignement par le numérique (ces personnels actuellement ne sont pas impliqués dans la formation de enseignants) et du développement de la formation continue par l'apport de 3 ETP au niveau du rectorat. Il s'agit donc globalement d'une réaffectation ou de contributions de personnels déjà en poste au sein des 4 entités partenaires.

Le fonctionnement passe de 1,9 M€ à 2,3 M€, augmentation qui résulte principalement du coût important lié au défraiement des enseignants en formation continue dans le cadre d'un accroissement de 50% de la formation continue, des frais de missions des intervenants pour développer la pédagogie universitaire, du coût des matériels, équipements et logiciels pour la mise en œuvre de notre projet numérique (matériels nécessaires à l'expérimentation et à la diffusion de modalités nouvelles d'apprentissages et de transmission qui mobilisent le numérique).

L'investissement passe de 82 000 € à 135 000 €, augmentation qui concerne le gros équipement pour le numérique. En raison du montant de ce poste budgétaire, l'augmentation est globalement sans conséquences.

C'est donc essentiellement au niveau du fonctionnement que notre projet fait apparaître des besoins pour offrir aux enseignants de l'académie les moyens de se former tout au long de la vie et répondre à notre ambition de développement de conceptions innovantes dans le champ de l'ingénierie numérique.

## ANNEXE 1

### Composition des groupes de travail académiques

#### GT1 : Les stages et la mise en situation professionnelle

UP	ULR	CNED	Rectorat	Etudiants
Marie SOULISSE (Ens.)	Catherine AUGIER (Ens.)	Sylvaine ROI (Ingénieur)	Mme VIDAL (IPR)	DUPONT Vanessa (ULR)
Chantal PELHATE (Ens.)	Patrice CORNIERE (Ens.)	Frédéric ARTAUD (IEN)	Mme ALIDE (IENET)	Emma NIVAULT (ULR)
Bertrand LEBOT (Ens.)	François GEOFFRIAU (Ens.)		Mr RIPOCHE (IENA)	Charles REVERCHON BELLOT (UP)
Philippe DEVAUX (V.P. délégué CEVU)	Patrick MOTILLON (Resp. MEF)		Mme ETCHEVERRY (CPD)	
Marie GROULT (Ens.)			Mme ARSICOT (chef d'étab.)	

#### GT2 : L'année de transition

UP	ULR	CNED	Rectorat	Etudiants
Jean Marie MESLIER (Ens.)	Camille BLONDY (Ens.)	Sylvaine ROI (Ingénieur)	Mme DEFOND (IENET)	Laurine CANTAYRE (ULR)
Lydie BODIDU (Ens.)	Laurent LE FLOCH (Ens.)		Mme LUYER-TANET (IPR)	Julien CHAIGNEAU (UP)
Sophie ROUSSELET / Anne SZPARGLAS (Ens.)	Frédéric TESTARD (Ens.)		Mme HENRIOT (IENA)	Rémi SREULLAT (PE)
Patricia GAUTHIER (Ens.)	Tangil VILLERBU (Ens.)		Mme RALLET (CPD)	
Fabienne GAUCHEAU (Ens.)			Mr PERGE (chef d'étab.)	
Martine GARCIA (V.P. CEVU)				

#### GT3 : Le numérique

UP	ULR	CNED	Rectorat	Etudiants
Annie MATHIEU (Ens.)	Philippe BARON (Ens.)	Bernard CORNU (Prof)	Mr BARJOLLE (IPR - CARDI)	Pierre BOISMEAU (UP)
Jean François CERISIER (Ens.)	Isabelle SUEUR (V.P. CEVU)	Matar MBAYE (Directeur des Formations et des Services)	Mr RICHMET (IPR - CTICE)	
Emmanuelle VARELLE (Ens.)	Lionel TALBOT (Ens.)	Jean MILLERAT (Directeur de l'innovation)	Mr TESSEYDRE (IMF)	
Valérie CORONAS (Ens.)			Mme DEPORT (CPD)	
Agnès AUBUSSON (Ens.)			Mr ROSE (chef d'étab.)	

#### GT4 : Le parcours de formation du futur enseignant

UP	ULR	CNED	Rectorat	Etudiants
Annie MATHIEU (Ens.)	Michael ARAUD (Ens.)	Frédéric ARTAUD (IEN)	Mme REYNAL IPR	Vanessa DUPONT (ULR)
Wenceslas LOZE (Ens.)	Camille BLONDY (Ens.)	Matar MBAYE (Directeur des Formations et des Services)	Mme ESTEVE-BELLETAU (IPR)	Michel DIEAZANACQUE (UP)
Olga OTERO (Ens.)	Jean-David COUSSEREY (Ens.)		Mr BONVARLET (IENA)	
Julien MICHEL (Ens.)	Frédéric MANCONI (Ens.)		Mr MARSAULT (IEN)	
Martine GARCIA (V.P. CEVU)	Patrick MOTILLON (Resp. MEF)		Mme BAILLOU (IPR vie scolaire)	
Mario COTTRON (Ens.)	Frédéric TESTARD (Ens.)			

#### GT5 : l'insertion professionnelle autre que celle du MEN

UP	ULR	CNED	Rectorat	Etudiants
Jean Marie MESLIER (Ens.)	Anne AUBERT (Ens.)	Sylvaine ROI (Ingénieur)	Mr BIANCHET (IPR)	
Marie GROULT (Ens.)	Isabelle CART (Ens.)		Mr WESSELS (COP)	
Jean-Philippe BOLLEY (Adjoint au directeur de l'UR Sciences Éducatives et Apprentissages)	Véronique FIGUET (Ens.)		Mr COUCHARD (Chef d'étab.)	
Patrick MARDELLE (Ens.)				

#### GT6 : le budget de projet

UP	ULR	CNED	Rectorat	Etudiants
Patricia DELPHIN (Resp. Adm.)	Laurent AUGER (Adjoint au directeur de l'UR de lettres, langues arts et sciences humaines)	Rafie TOUSSANT (Adm.)	personne de la D06S	
Martine GARCIA (V.P. CEVU)	Isabelle SUEUR (V.P. CEVU)		personne de la FCE1	
Mario COTTRON (Dir IJFM)	Marlène Barbotin (DGS)		personne de la FDE2	
Joëlle FRANCHINEAU (Ag. Compt.)				
Nicolas GONTIER (DGS)				

## ANNEXE 2

### Proposition de composition du Conseil d'école de l'ESPE

La proposition porte sur un CE constitué de 30 membres, 18 membres élus personnels ou usagers de l'UP et 12 membres extérieurs avec représentation de l'ensemble des entités partenaires de la création de l'ESPE (ULR, rectorat et CNED).

#### **A – Membres élus (18) :**

- 11 représentants des personnels enseignants ou assimilés :
  - 3 représentants du collège des professeurs d'université et personnels assimilés : collège 1
  - 3 représentants du collège des autres enseignants-chercheurs et personnels assimilés : collège 2
  - 5 représentants du collège des autres enseignants et assimilés : collège 3
- 3 représentants des personnels BIATSS : collège 4
- 4 représentants des usagers : collège 5.

#### **B -Personnalités extérieures (12) :**

- 2 représentants de l'Université de La Rochelle désignés par son Président,
- 4 représentants de l'Education Nationale désignés par le Recteur :
- 1 représentant du CNED désigné par son Directeur Général
- 2 représentants des collectivités territoriales (CG16 et CG79), désignés par leur Président,
- 2 représentants des activités économiques, notamment du secteur de l'économie sociale, désignés par le conseil, sur proposition du directeur :
- 1 personnalité qualifiée, désignée par le Recteur sur proposition du directeur, à titre personnel en raison de son intérêt pour la formation et/ou la recherche en éducation.

## ANNEXE 3

### Actuelle composition du Conseil d'école de l'IUFM

Le CE de l'IUFM a été renouvelé en juin 2012. Parmi les membres extérieurs, on y retrouve quatre représentants du rectorat et un représentant du CNED au titre de personnalité qualifiée. Ce Conseil est présidé par le représentant du CNED, Bernard Cornu.

#### **A – Membres élus (20) :**

- 10 représentants des personnels enseignants ou assimilés :
  - 2 représentants du collège des professeurs d'université et personnels assimilés : collège 1
  - 2 représentants du collège des autres enseignants-chercheurs et personnels assimilés : collège 2
  - 6 représentants du collège des autres enseignants et assimilés : collège 3
- 3 représentants des personnels BIATSS : collège 4
- 7 représentants des usagers : collège 5.

#### **B - Personnalités extérieures (13) :**

- 3 représentants des collectivités territoriales, désignés par leur Président, soit:
  - 1 représentant du Conseil Général de la Charente,
  - 1 représentant du Conseil Général des Deux-Sèvres,
  - 1 représentant du Conseil Général de la Vienne.
- 4 représentants de l'Education Nationale désignés par le recteur :
  - 1 IEN premier degré,
  - 1 IPEMF,
  - 1 personnel d'un des corps d'inspection du second degré,
  - 1 chef d'établissement
- 4 représentants des activités économiques, notamment du secteur de l'économie sociale, désignés par le conseil, sur proposition du directeur :
  - 1 représentant d'une entreprise accueillant des étudiants de l'IUFM,
  - 1 représentant des organisations membres de l'ESPER (Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République)
  - 1 représentant de la commission « Formation tout au long de la vie – recherche » du CESER,
  - 1 représentant d'une MDPH, ou autre structure s'intéressant à l'éducation et la formation des personnes handicapées
- 2 personnalités qualifiées, désignées par le conseil, sur proposition du directeur à titre personnel en raison de leur intérêt pour la formation et/ou la recherche en éducation.

## ANNEXE 4-1

### Structure du M1 de la maquette MEEF 1<sup>er</sup> degré

SEMESTRE 1	Credits						HE	H PERSO	H TOTAL	Compétences prof en jeu
	B1	B2	B3	B4	B5	total		= temps total temps obligatoire	TEMPS APPRENTISSA GE (temps)	
<b>UE1: SAVOIRS DE REFERENCE -1-</b> Français Mathématiques	6	3				9	<b>86</b>	139	225	II-l'enseignant porteur du savoir dans une culture commune
<b>UE2: SAVOIRS DE REFERENCE -2-</b> Sciences ou Histoire-Géo EPS LV SHSE : Psycho de l'éducation Art visuel ou musique	9	3				12	<b>105</b>	195	300	II-l'enseignant porteur du savoir dans une culture commune
<b>UE3: FORMATION PERSONNALISEE</b> Français ou Maths Option	3	0				3	<b>36</b>	39	75	II-l'enseignant porteur du savoir dans une culture commune
<b>UE4 : RECHERCHE</b> Méthodologie Recherche appliquée			3			3	<b>22</b>	53	75	I-L'enseignant acteur du service public III- l'enseignant maitre d'œuvre
<b>UE5 : PROFESSIONNALISER SON PARCOURS</b> CSE Expression écrite Stage : Préparation exploitation Enseigner ailleurs/autrement				3		3	<b>45</b>	30	75	I-L'enseignant acteur du service public II- l'enseignant porteur du savoir dans une culture commune IV-l'enseignant acteur dans la communauté
<b>TOTAL SEMESTRE 1</b>	<b>18</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>30</b>	<b>294</b>	456	<b>750</b>	

SEMESTRE 2	crédits						HE			Compétences prof en jeu
	B1	B2	B3	B4	B5	total				
<b>UE1: SAVOIRS DE REFERENCE -1-</b> Français Mathématiques	3	3				6	<b>66</b>	84	150	II-l'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III- l'enseignant maitre d'œuvre
<b>UE2: SAVOIRS DE REFERENCE -2-</b> Sciences ou Histoire-Géographie Musique ou art visuel Langue vivante Instruction civique et morale SHSE : Sociologie de l'éducation EPS	3	3				6	<b>110</b>	40	150	II-l'enseignant porteur du savoir dans une culture commune
<b>UE3: FORMATION PERSONNALISEE</b> Français ou Maths Option et aide au rapport	6	3			0	9	<b>47</b>	178	225	II-l'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III- l'enseignant maitre d'œuvre
<b>UE4 : RECHERCHE</b> Séminaires			3			3	<b>12</b>	63	75	I-L'enseignant acteur du service public III- l'enseignant maitre d'œuvre
<b>UE5 : PROFESSIONNALISER SON PARCOURS</b> Préparation exploitation de stage Expression orale SHSE : Histoire et enjeux SHSE : Valeurs et Ethique				3	3	6	<b>58</b>	92	150	I-L'enseignant acteur du service public II- l'enseignant porteur du savoir dans une culture commune IV-l'enseignant acteur dans la communauté
<b>TOTAL SEMESTRE 2</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>30</b>	<b>293</b>	457	<b>750</b>	
<b>TOTAL MASTER 1</b>	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>60</b>	<b>587</b>	913	<b>1500</b>	



## ANNEXE 4-2

### Structure du M2 de la maquette MEEF 1<sup>er</sup> degré

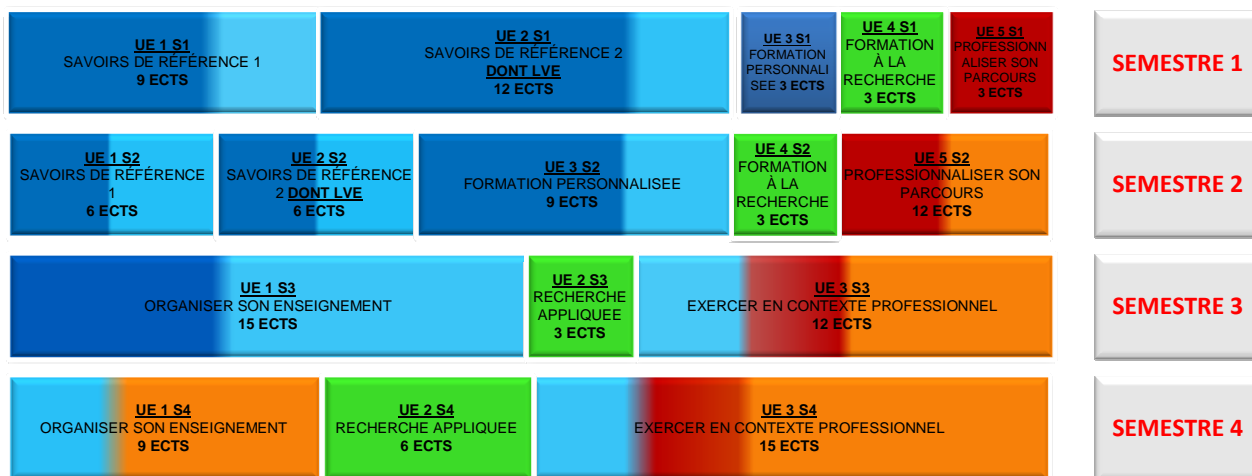
SEMESTRE 3	crédits					total	HE			Compétences prof en jeu
	B1	B2	B3	B4	B5					
<b>UE1: ORGANISER SON ENSEIGNEMENT</b> français Maths EPS Option (majeure) enseigner par le numérique	6	9				15	63	312	375	II- l'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III- l'enseignant maitre d'œuvre
<b>UE2 : RECHERCHE APPLIQUEE</b> Méthodologie Recherche appliquée			3			3	14	61	75	III- l'enseignant maitre d'œuvre
<b>UE3 : EXERCER EN CONTEXTE</b> Préparation exploitation de stage (1/2 TP) SHSE : Diversité des apprentissages Inclusion et besoin éducatif particulier Analyse de pratiques		3		3	6	12	49	251	300	I-L'enseignant acteur du service public III- l'enseignant maitre d'œuvre IV- L'enseignant acteur dans la communauté
<b>TOTAL SEMESTRE 3</b>	6	12	3	3	6	30	126	624	750	

SEMESTRE 4	Crédits					total	HE			Compétences prof en jeu
	B1	B2	B3	B4	B5					
<b>UE1: ORGANISER SON ENSEIGNEMENT</b> Diversité, hétérogénéité, évaluation Projet, partenariat, équipe Pratique pédagogique (1/2 TP) Atelier 1 Atelier 2 Enseigner par le numérique	0	3		0	6	9	48	177	225	II- l'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III- l'enseignant maitre d'œuvre IV- L'enseignant acteur dans la communauté
<b>UE2 : RECHERCHE APPLIQUEE</b> Recherche appliquée			6			6	10	140	150	III- l'enseignant maitre d'œuvre
<b>UE3 : EXERCER EN CONTEXTE</b> Préparation exploitation de stage SHSE : Violence, discrimination : Inclusion-Handicap Analyse de pratiques		3		3	9	15	38	337	375	I-L'enseignant acteur du service public III- l'enseignant maitre d'œuvre IV- L'enseignant acteur dans la communauté
<b>TOTAL SEMESTRE 4</b>	0	6	6	3	15	30	96	654	750	

<b>TOTAL MASTER 2</b>	6	18	9	6	21	60	222	1278	1500	
<b>TOTAL MASTER</b>	36	33	15	12	24	120	809	2191	3000	

## ANNEXE 4-3

### Maquette MEEF 1<sup>er</sup> degré et blocs de compétences



	REPORT ECTS UE SUR ECTS BLOC				
	BLOC 1	BLOC 2	BLOC 4	BLOC 3	BLOC 5
MASTER 1 CADRAGE CSM	30 (+/-2)ECTS	15 (+/-2)ECTS	6 (+/-2)ECTS	6 (+2/-0)ECTS	3 ECTS
MASTER 1 PE ESPE PC	30	15	6	6	3
MASTER 2 PLC CADRAGE CSM	8 (+/-2)ECTS	16 (+/-2)ECTS	6 (+/-2)ECTS	30 ECTS (dont 10 ECTS relatifs au mémoire et à	
MASTER 2 PE ESPE PC	6	18	6	9	21

## ANNEXE 5-1

### Structure du M1 de la maquette MEEF 2<sup>nd</sup> degré

SEM	UE	INTITULÉ	Heures			ECTS	CADRAGE ECTS BLOCS					COMPETENCES DU RÉFÉRENTIEL	
			ETUDIANTS	H PERSONNEL = temps total - temps apprentis sage	H TOTAL		B1	B2	B3	B4	B5		
SEMESTRE 1	UE 1	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DE RÉFÉRENCE 1 préparer les écrits, connaître les enjeux scientifiques...	170	280	450	18	15						CP2-1 maîtrise des disciplines CP2-2 ancre son action en référence à une culture commune
	UE 2	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DE RÉFÉRENCE 2 épistémologie, histoire discipline.....							3				CP2-1 maîtrise des disciplines CP2-2 ancre son action en référence à une culture commune
	UE 3	FORMATION PERSONNALISÉE (2 au choix) OPTIONS 1 : LVE (anglais, allemand, italien, espagnol)	20	5	25	1	3					CP2-1 maîtrise des disciplines CP2-2 ancre son action en référence à une culture commune CP-4 maîtrise au moins une LVE	
		OPTIONS 2 complément disciplinaire selon cursus OPTIONS 3 complément disciplinaire selon cursus	30	20	50	2							
	UE 4	FORMATION À LA RECHERCHE méthodologie de recherche en éducation et en discipline veille documentaire	20	55	75	3			3			CP3-1 construit des situations d'enseignement et d'apprentissage en prenant appui sur la recherche	
	UE 5	FORMATION PROFESSIONNELLE Savoirs de références des sciences de l'éducation : psychologie de l'adolescent, valeurs du système éducatif, laïcité Savoirs professionnels pour enseigner et faire apprendre : concevoir des leçons, des séquences ; communication professionnelle enseigner ailleurs et autrement, préparation et exploitation de stage	70	55	150	6		2		3	1	CP1-1 met en oeuvre les valeurs de la République CP1-2 inscrit son action dans le cadre des principes fondamentaux du SE CP2-2 ancre son action en référence à une culture commune, concours à l'action d'une équipe pédagogique CP3-1 construit des situations d'enseignement et d'apprentissage, CP3-2 installe une relation pédagogique CP3-5 maîtriser les éléments de culture numérique	
TOTAL	SOUS TOTAL S1 MONODISCIPLINAIRE		310	440	750	30	18	5	3	3	1	La CP 2-3 l'usage de la langue française est travaillée sur l'ensemble des Ues	
	SOUS TOTAL S1 BIDISCIPLINAIRE (+30H)		340	410									

SEM	UE	INTITULÉ	Heures			ECTS	CADRAGE ECTS BLOCS					COMPETENCES DU RÉFÉRENTIEL	
			ETUDIANTS	H PERSONNEL = temps total - temps apprentis sage	H TOTAL		B1	B2	B3	B4	B5		
SEMESTRE 2	UE 1	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DE RÉFÉRENCE (mobiliser les savoirs académiques) préparer les écrits, connaître les enjeux scientifiques...	100	200	300	12	9						CP2-1 maîtrise des disciplines CP2-2 ancre son action en référence à une culture commune
	UE 2	SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES épistémologie, histoire discipline.....							3				CP2-1 maîtrise des disciplines CP2-2 ancre son action en référence à une culture commune
	UE 3	FORMATION PERSONNALISÉE (2 au choix) OPTIONS 1 : LVE (anglais, allemand, italien, espagnol)	20	5	25	1	3					CP2-1 maîtrise des disciplines CP2-2 ancre son action en référence à une culture commune CP-4 maîtrise au moins une LVE	
		OPTIONS 2 complément disciplinaire selon cursus OPTIONS 3 complément disciplinaire selon cursus	20	30	50	2							
	UE 4	FORMATION À LA RECHERCHE méthodologie de recherche en éducation et en discipline veille documentaire	18	57	75	3			3			CP3-1 construit des situations d'enseignement et d'apprentissage en prenant appui sur la recherche	
	UE 5	FORMATION PROFESSIONNELLE Savoirs de références des sciences de l'éducation : sociologie, Connaissance du système éducatif, politiques éducatives, Savoirs professionnels pour enseigner et faire apprendre : concevoir des séances, séquences ; éthique C212E préparation, exploitation du stage	80	220	300	12		7		3	2	CP1-2 inscrit son action dans le cadre des principes fondamentaux du SE CP1-3 agit en éducateur responsable et selon des principes éthiques CP2-2 ancre son action en référence à une culture commune, concours à l'action d'une équipe pédagogique CP2-5 maîtriser les éléments de culture numérique CP3-1 construit des situations d'enseignement et d'apprentissage, CP3-2 installe une relation pédagogique	
TOTAL	SOUS TOTAL S2 MONODISCIPLINAIRE		238	512	750	30	12	10	3	3	2	La CP 2-3 l'usage de la langue française est travaillée sur l'ensemble des Ues	
	SOUS TOTAL S2 BIDISCIPLINAIRE (+20H)		258	492									
ANNEE 1	SOUS TOTAL M1 MONODISCIPLINAIRE		548	952	1500	60	30	15	6	6	3		
	SOUS TOTAL M1 BIDISCIPLINAIRE (+50H)		598	902									

## ANNEXE 5-2

### Structure du M2 de la maquette MEEF 2<sup>nd</sup> degré

SEM	UE	INTITULÉ	Heures ETUDIANTS	H PERSO = Temps total - Temps	H TOTAL TEMPS APPRENTIS SAGE	ECTS	CADRAGE ECTS BLOCS					COMPETENCES DU RÉFÉRENTIEL
							B1	B2	B3	B4	B5	
SEMESTRE 3	UE 1	SAVOIRS POUR ENSEIGNER ET FAIRE APPRENDRE maîtriser les programmes , socle et évaluation, diversité , communication professionnelle	50	325	375	15	4	11				CP1-3 agit en éducateur responsable et selon des principes éthiques CP2-1 maîtrise des disciplines CP3-3 prend en compte la diversité des élèves CP3-5 évaluée, certifiée
	UE 2	RECHERCHE APPLIQUEE	18	57	75	3			3			CP3-1 construit des situations d'enseignement et d'apprentissage en prenant appui sur la recherche
	UE 3	EXERCER EN CONTEXTE PROFESSIONNEL ASH BEP ; théorie des apprentissages ; préparation, exploitation du stage et analyse de la pratique professionnelle	40	260	300	12				3	9	CP3-1 construit des situations d'enseignement et d'apprentissage CP3-2 installe une relation pédagogique CP3-3 prend en compte la diversité des élèves CP3-4 contribue à la construction des parcours des élèves CP 4 acteur de la communauté éducative
	TOTAL	SOUS TOTAL SEMESTRE 3	108	642	750	30	4	11	3	3	9	La CP 2-3 l'usage de la langue française est travaillée sur l'ensemble des Ues

SEM	UE	INTITULÉ	Heures ETUDIANTS	H PERSO = Temps total - Temps	H TOTAL TEMPS APPRENTIS SAGE	ECTS	CADRAGE ECTS BLOCS					COMPETENCES DU RÉFÉRENTIEL
							B1	B2	B3	B4	B5	
SEMESTRE 4	UE 1	"SAVOIRS POUR ENSEIGNER ET FAIRE APPRENDRE C212E pluridisciplinarité projet partenariat ; maîtrise des programmes	40	260	300	12	4	5		3		CP2-1 maîtrise des disciplines CP2 - 2 ancre son action en référence à une culture commune CP1-3 agit en éducateur responsable selon des principes éthiques CP2-5 maîtriser les éléments de culture numérique CP4-1 concours à l'action d'une équipe pédagogique, agit comme un membre de la communauté éducative
	UE 2	RECHERCHE APPLIQUEE	20	130	150	6			6			CP3-1 construit des situations d'enseignement et d'apprentissage en prenant appui sur la recherche
	UE 3	EXERCER EN CONTEXTE PROFESSIONNEL accompagnement de stage et analyse de la pratique professionnelle , Prévention des violences scolaires, lutte contre les discriminations, culture de l'égalité	40	260	300	12					12	CP1-3 agit en éducateur responsable et selon des principes éthiques CP3-1 construit des situations d'enseignement et d'apprentissage CP3-2 installe une relation pédagogique CP 4 acteur de la communauté éducative
	TOTAL	SOUS TOTAL SEMESTRE 4	100	650	750	30	4	5	6	3	12	La CP 2-3 l'usage de la langue française est travaillée sur l'ensemble des Ues

ANNEE 2	SOUS TOTAL MASTER 2	208	1292	1500	60	8	16	9	6	21
------------	---------------------	-----	------	------	----	---	----	---	---	----

MASTER	SOUS TOTAL MASTER MONODISCIPLINAIRE	756	2244	3000						
	SOUS TOTAL MASTER BIDISCIPLINAIRE	806	2194	3000	120	38	31	16	12	24

## ANNEXE 5-3

### Maquette MEEF 2<sup>nd</sup> degré et blocs de compétences

<b>UE 1 S1</b> SAVOIRS DISCIPLINAIRES DE RÉFÉRENCE 9 ECTS	<b>UE 2 S1</b> SAVOIRS DISCIPLINAIRES DE RÉFÉRENCE 2 9 ECTS		<b>UE 3 S1</b> FORMATION PERSONNALISÉE DONT LVE 3 ECTS	<b>UE 4 S1</b> FORMATION À LA RECHERCHE 3 ECTS	<b>UE 5 S1</b> FORMATION PROFESSIONNELLE 6 ECTS	<b>SEMESTRE 1</b>
<b>UE 1 S2</b> SAVOIRS DISCIPLINAIRES DE RÉFÉRENCE 6 ECTS	<b>UE 2 S2</b> SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES 6 ECTS	<b>UE 3 S2</b> FORMATION PERSONNALISÉE DONT LVE 3 ECTS	<b>UE 4 S2</b> FORMATION À LA RECHERCHE 3 ECTS	<b>UE 5 S2</b> FORMATION PROFESSIONNELLE 12 ECTS		<b>SEMESTRE 2</b>
<b>UE 1 S3</b> SAVOIRS POUR ENSEIGNER ET FAIRE APPRENDRE 15 ECTS			<b>UE 2 S3</b> RECHERCHE APPLIQUÉE 3 ECTS	<b>UE 3 S3</b> EXERCER EN CONTEXTE PROFESSIONNEL 12 ECTS		<b>SEMESTRE 3</b>
<b>UE 1 S4</b> SAVOIRS POUR ENSEIGNER ET FAIRE APPRENDRE 12 ECTS		<b>UE 2 S4</b> RECHERCHE APPLIQUÉE 6 ECTS	<b>UE 3 S4</b> EXERCER EN CONTEXTE PROFESSIONNEL 12 ECTS			<b>SEMESTRE 4</b>

	<b>REPORT ECTS UE SUR ECTS BLOC</b>				
	<b>BLOC 1</b>	<b>BLOC 2</b>	<b>BLOC 4</b>	<b>BLOC 3</b>	<b>BLOC 5</b>
MASTER 1 PLC CADRAGE CSM	30 (+/-2)ECTS	15 (+/-2)ECTS	6 (+/-2)ECTS	6 (+2/-0)ECTS	3 ECTS
<b>MASTER 1 PLC ESPE PC</b>	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>3</b>
MASTER 2 PLC CADRAGE CSM	8 (+/-2)ECTS	16 (+/-2)ECTS	6 (+/-2)ECTS	30 ECTS (dont 10 ECTS relatifs au mémoire et à	
<b>MASTER 2 PLC ESPE PC</b>	<b>8</b>	<b>16</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>21</b>

## ANNEXE 6-1

### Présentation des possibles parcours « éducation et formation »

<b>Spécialisation</b> <b>« Français Langue de Scolarisation »</b>
--

***La spécialisation du Français Langue de scolarisation du master 1<sup>er</sup> degré a pour vocation de permettre aux étudiants d'approfondir leur analyse et leur réflexion sur des pratiques pédagogiques et didactiques permettant d'enseigner le Français Langue de Scolarisation et de prendre en compte les élèves allophones dans les classes et plus largement les publics à besoins particuliers.***

#### Compétences visées

***Il s'agit de développer des compétences professionnelles complémentaires dans les champs de l'éducation et la formation :***

- Développer des compétences dans les domaines linguistiques, méthodologiques et disciplinaires (DNL) pour mieux enseigner
- Développer des compétences didactiques adaptées aux publics visés
- Savoir analyser et prendre en compte les besoins spécifiques de ces élèves

#### Contenus

- Identification des repères et capacité à établir des passerelles didactiques (FLM/FLE/FLS)
- Enseignement du français et parcours bilingues/ plurilingues
- Compétences linguistiques et langagières
- Maîtrise de la langue (Dire/Lire/ Ecrire)
- Disciplines Non Linguistiques
- Approche interculturelle et discursive
- Méthodologie, accompagnement pédagogique et démarches d'apprentissage.
- Connaissance des publics et dispositifs d'accueil en France et à l'étranger

#### Réorientations/débouchés

- Passerelle vers un master FLE
- Accompagnement de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers en milieu ordinaire
- Possibilité de postuler sur des postes à sujétion spéciale (CLIN, CLA) (étudiants admis au concours).
- Possibilité de présenter la certification FLS (étudiants admis au concours)
- Possibilité de postuler auprès de divers organismes et associations à but éducatif (services d'appui à l'enseignement des élèves allophones des rectorats, alphabétisation, Alliances françaises...) en France ou à l'étranger
- Possibilité de faire valoir sa formation pour enseigner à l'étranger (AEFE, Mission Laïque mais aussi pays ayant des programmes de développement de l'enseignement du français tels que le Canada et la Louisiane) ;

#### Intervenants

- Enseignants-chercheurs et formateurs de l'IUFM /Université de Poitiers
- Enseignants spécialisés (CLIN, CLA) ou ayant enseigné à l'étranger
- Partenaires institutionnels (CASNAV....)



## ANNEXE 6-2

### Présentation des possibles parcours « éducation et formation »

#### Spécialisation « L'intégration des serious game dans une pratique professionnelle »

***Ce projet du site 16 en partenariat avec le CEPE (centre européen des produits de l'enfant) de l'IAE, composante de l'université de Poitiers s'appuie sur une approche transversale (et pluridisciplinaire) du Serious game. Le Serious Game se distingue du Jeu Vidéo par sa finalité qui n'est pas uniquement le divertissement mais qui intègre des objectifs d'apprentissage et de progrès de l'utilisateur. Prenant en compte l'aspect ludique de l'éducation, de la formation et de la communication, les Serious Game proposent de nouvelles médiations des connaissances et des savoirs. L'enjeu de ce parcours est une sensibilisation voire un approfondissement dans la conception et l'usage de ce nouveau média.***

#### Compétences visées

##### Compétences dans le domaine de l'enseignement

- gestion des interactions orales spécifiquement développées lors de l'usage des SG, réflexion sur les écrits qu'ils génèrent, sur la maîtrise de la langue qu'ils permettent et nécessitent
- prise en compte de la diversité des élèves : les SG favorisent la coopération entre élèves, la différenciation et le tutorat entre joueurs de niveaux différents. Des études ont montré qu'ils génèrent progrès et motivation notamment chez les élèves les plus fragiles.
- Maîtriser les technologies de l'information et de la communication (connaissance du produit SG, de sa spécificité par rapports aux TIC)

##### Compétences dans le domaine des Sciences de gestion

- des compétences liées aux disciplines de la stratégie, du marketing et de la communication en favorisant l'appropriation des concepts clés pour acquérir un vocabulaire professionnel ;
- des cadres d'analyses interdisciplinaires mobilisant des connaissances en psychologie, sociologie, en pédagogie et didactique pour analyser de façon critique le bénéfice utilisateur des *Serious Game* et participer à la conception et la rédaction de cahier des charges de produits innovants ;
- des compétences de synthèse et de communication en situation professionnelle en entreprise : capacité à analyser des situations complexes, travail en équipe, mise en perspective des résultats obtenus, capacité à rédiger des notes de synthèse.

#### Contenus

- définition de l'objet SG
- Analyse de l'industrie des SG : acteurs et stratégies
- enjeux et objectifs pédagogiques et didactiques
- le scénario vidéoludique (les choix de *game design* : scénarios de jeu, esthétique graphique et sonore pour transmettre quelles connaissances ?)
- panorama de l'offre par disciplines
- rédaction d'un projet de SG par des groupes d'étudiants, élaboration d'un cahier des charges tenant compte du champ concurrentiel et des types de produits déjà existants

#### Réorientations/débouchés

- organismes de formation, notamment d'éducation populaire (tels que les CEMEA) et les acteurs privés : organismes de formation, grandes entreprises désireuses de développer leur propre système de formation continue, grandes entreprises désireuses de développer des mallettes pédagogiques, agences de communication, éditeurs de littérature jeunesse ou de presse enfantine proposant des contenus numériques via des portails web, éditeurs scolaires, etc.
- formation solide sur l'intégration des SG dans les pratiques de classe.
- Possibilité d'utiliser les crédits ECTS validés lors de ce parcours pour se réorienter en M1 au CEPE, voire en M2 (sur entretien individuel). A noter qu'au CEPE, les 24 mois de M1 et M2 comportent au minimum 10 mois de stage indemnisés ou rémunérés.

#### Intervenants

Enseignants-chercheurs et formateurs de l'IUFM Poitou-Charentes/Université de Poitiers et de l'IAE (CEPE) de l'Université de Poitiers

## ANNEXE 6-3

### Présentation des possibles parcours « éducation et formation »

#### Spécialisation « Enseigner aux publics à besoins éducatifs particuliers »

***La spécialisation IPHD du master EF 1<sup>er</sup> degré a pour vocation d'initier les étudiants sur les différentes formes de handicap chez l'enfant et l'adolescent, à la connaissance des structures de prise en charge des élèves à besoin éducatif particulier dans le domaine scolaire, à l'analyse de situations de scolarisation d'enfants à besoins éducatifs particuliers.***

#### Compétences visées:

- être capable de définir les principales caractéristiques des différentes formes de handicap et de grandes difficultés chez des élèves qu'ils soient jeunes enfants, enfants ou adolescents ;
- connaître les aspects réglementaires et institutionnels fondamentaux mais aussi les structures de la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers : secteur de l'ASH, secteur médico-social, partenaires institutionnels (MDPH, CDOEA), organismes représentatifs des familles ;
- connaître les logiques et articulations des projets pluri-professionnels qui concernent ces élèves.
- développer une aptitude à communiquer en partenariat ;
- analyser une situation liée à la scolarisation des élèves à BEP dans ses dimensions diagnostique (identification des profils, des besoins) et praxéologique (concevoir des projets, des réponses adaptées à ces besoins) ;
- développer des principes pédagogiques d'adaptation, de différenciation, d'individualisation en réponse aux besoins spécifiques identifiés.

#### Contenus :

- Développement psychologique et social de l'enfant et de l'adolescent handicapé ou en grande difficulté ;
- Connaissance du handicap et de la grande difficulté en contexte scolaire : déficiences ; types de handicaps ; caractéristiques de la grande difficulté ; incidences sociales sur les logiques d'exclusion, d'intégration, d'inclusion ;
- Situations de handicap et difficultés d'apprentissage ;
- Approches pédagogiques adaptées et modalités de prise en charge des élèves handicapés et en grande difficulté ;
- Connaissances théoriques des institutions et partenaires concernés par les élèves à BEP sur les plans pédagogique, éducatif, social, thérapeutique ;

#### Réorientations/débouchés :

- passerelle vers le Master Intégration des Personnes Handicapées et en Difficultés ;
- accompagnement de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers en milieu ordinaire ;
- pédagogie liée à la scolarisation des élèves handicapés en milieu spécialisé ;
- animation, accès à la culture et aux loisirs pour les enfants en situation de handicap ;
- action sociale dans le domaine de la prévention des risques d'exclusion liés au handicap et à la grande difficulté.

#### Intervenants :

- enseignants chercheurs de l'équipe du Master IPHD ;
- enseignants spécialisés ;
- équipe de circonscription ASH (IEN, conseillers pédagogiques) ;
- partenaires institutionnels (MDPH, SESSAD, responsables de structures médico-sociales,...).



## ANNEXE 6-4

### Présentation des possibles parcours « éducation et formation »

**Spécialisation**  
**« Education et formation au développement durable »**

***La spécialisation EFDD du master EF 1<sup>er</sup> degré a pour vocation d'initier les étudiants à l'éducation et à la formation dans les domaines de l'environnement et du développement durable, à la conception et à la mise en oeuvre d'actions et de projets en partenariats au sein de l'éducation nationale, de structures associatives, d'organismes de recherche et de formation, de collectivités territoriales.***

#### Compétences visées

Il s'agit de développer des compétences professionnelles complémentaires dans les champs de l'éducation et de la formation :

- connaître les concepts, les enjeux et les débats relatifs à l'environnement et au développement durable ;
- savoir mettre en œuvre des actions éducatives et des formations en environnement et développement durable ;
- savoir concevoir, piloter, réguler et évaluer des actions et des projets en partenariat ;
- s'intégrer à des programmes de recherche-action en éducation et formation au développement durable.

#### Contenus

- Le développement durable :
  - o les origines, les contextes et les concepts ;;
  - o les enjeux pour l'éducation et la formation
  - o les problématiques locales et globales : mobilité, biodiversité, consommation, énergie, déchets, évolution des paysages, gestion des environnements, responsabilité, gouvernance.
- Démarches co-disciplinaires :
  - o sciences, sciences humaines, philosophie,; etc. sur des thématiques (eau, déchets, biodiversité, risques, climats, etc.) ;
  - o programmation, progression, cohérence des démarches ;
  - o connaissance des textes et instructions officielles.
- Les métiers de l'éducation et de la formation en environnement et développement durable
- Démarche de projet
  - o les pratiques du débat, controverse, jeux de rôle ;
  - o méthodologie du projet, partenariat ;
  - o pilotage et régulation ;
  - o évaluation.

#### Réorientations/débouchés

4 types d'activités professionnelles dans les collectivités, associations et secteur privé sont visés :

- animateur (trice) nature-environnement-développement durable ;
- éducateur (trice) nature-environnement-développement durable (coordination, encadrement direct et conception de projets pédagogiques) ;
- formateur (trice) spécialisé(e) en environnement et développement durable, responsable pédagogique, conseiller ;
- ingénierie pédagogique et éducative (conception du projet éducatif global d'une structure ou d'un service), direction, gestion.

#### Intervenants

Enseignants-chercheurs et formateurs de l'IUFM Poitou-Charentes/Université de Poitiers  
Professionnels de l'éducation et de la formation en environnement et développement durable

## ANNEXE 6-5

### Présentation des possibles parcours « éducation et formation »

<b>Spécialisation</b> <b>« Coopération Internationale en Education et Formation »</b>
--

***La spécialisation CIEF du master EF 1<sup>er</sup> degré a pour vocation d'initier les étudiants au conseil en planification, en conduite, en gestion et en évaluation de projets de coopération internationale en éducation et formation.***

#### Compétences visées:

Il s'agit d'obtenir une qualification professionnelle définie par les compétences suivantes :

- savoir analyser des politiques et des stratégies éducatives et leur mise en œuvre ;
- savoir réaliser les études préalables à la mise en place d'une formation ;
- savoir conduire une action de formation et en évaluer les effets ;
- savoir évaluer des besoins et contribuer au management de projets internationaux et de coopération (*projets scolaires d'échanges internationaux, coopération bilatérale en éducation et formation, programmes d'appui à l'innovation des pays émergents et des pays en développement, ...*) ;

#### Contenus :

- politiques et stratégies d'éducation et de formation dans le monde (mise en œuvre, convergence des problèmes, variété des solutions) ;
- socio-économie de l'éducation et de la formation ;
- droit et institutions internationales
- ingénierie de la formation ;
- pédagogie de projet ;
- relations internationales et interculturalité ;
- français langue étrangère (FLE) ;
- éducation au développement ;
- techniques de gestion administrative et financière de projet
- techniques de management du changement ;
- techniques et méthodes d'analyse et d'audit des systèmes.

#### Réorientations/débouchés :

- passerelle vers les masters qui conduisent à une qualification d'expert international en éducation et formation (Universités d'Amiens, Dijon, Grenoble, Paris, ...) ;
- passerelle vers des institutions et organismes nationaux et internationaux intervenant dans le cadre de l'appui aux projets internationaux de structures éducatives (éducation formelle et non-formelle en France ou à l'étranger) et aux projets innovants en éducation et formation des pays émergents et en développement (services des relations internationales des rectorats, des universités ou des collectivités locales, associations et ONG, bureaux d'études et cabinets de consultants, ...) ;
- aide à la préparation de certains concours de l'administration (par exemple, chargé de la Coopération Internationale dans le cadre concours de recrutement des personnels ingénieurs techniques de recherche et formation de l'Education Nationale).

#### Intervenants :

- enseignants de l'équipe des Relations Internationales de l'IUFM ;
- enseignants spécialisés : SHSE, Histoire et Géographie ;
- partenaires institutionnels (DAREIC, MAE, CIEP, ONG, Associations, ...).

## ANNEXE 6-6

### Présentation des possibles parcours « éducation et formation »

**Spécialisation**  
**« Communication, médias & TIC pour l'Education »**

***La spécialisation Médias-TICE du master EF 1<sup>er</sup> degré a pour vocation de compléter les connaissances des étudiants dans le domaine de la communication, des médias et des T.I.C.E. et de développer des compétences liées à l'éducation aux médias et à l'utilisation des médias et des TIC en classe ou en milieu éducatif.***

#### Compétences visées :

- Etre capable de repérer et de prendre en compte les principaux processus cognitifs et culturels à l'œuvre dans la réception et la production de l'information des apprenants ;
- Connaître le fonctionnement et la logique des systèmes d'information et de communication médiatiques et technologiques ;
- Etre capable d'analyser des supports médiatiques et de repérer leur potentiel éducatif ;
- Connaître les fondements, les partenaires et les logiques éducatives de l'Education aux médias ;
- Etre capable d'élaborer des séquences d'éducation aux médias et de TICE ;
- Développer une aptitude à travailler en partenariat (médias, institutions et associations).

#### Contenus :

##### Communication & médias :

- éthique et droit de l'information et des médias pour l'école ;
- théories et pratiques de l'information et la communication ;
- sociologie des médias et des publics (spécificités des pratiques médiatiques des jeunes publics) ;
- initiation à l'analyse sémiologique des médias (discours et images) pour la classe ;
- théories et pratiques de l'Education aux médias ;
- nouveaux médias (Web 2.0, blogs, réseaux sociaux, etc.) : usages pour la classe ;
- renforcement en sémiologie des médias (travail personnel d'analyse d'un support) ;
- initiation à la communication institutionnelle et commerciale.

##### TICE

- multimédia : connaissance approfondie des processus de création et d'utilisation des fichiers numériques ;
- enseignement médiatisé (dont TBI) : les outils numériques et leur incidence dans la pédagogie ;
- logiciels-outils : connaissance des dispositifs d'élaboration de ressources numériques pour l'école ;
- SPIP : un site web dynamique institutionnel : découverte et maîtrise des usages ;
- les jeux sérieux.

#### Réorientations/débouchés :

Cette spécialisation pourrait permettre à des étudiants désirant quitter la formation EF une orientation vers d'autres masters liés au domaine des médias, de la communication et de l'ingénierie éducative.

4 types d'activités professionnelles dans les collectivités, associations et secteur privé sont visés :

- animateur (trice) ;
- éducateur (trice) Formateur (trice) spécialisé(e) ;
- ingénierie pédagogique et éducative (conception du projet éducatif global d'une structure ou d'un service), direction, gestion.

#### Intervenants :

- Enseignants-chercheurs et formateurs de l'IUFM Poitou-Charentes/Université de Poitiers.
- Intervenants extérieurs : graphiste (imédias Poitiers) et formateur CLEMI-Académie de Poitiers.

## ANNEXE 6-7

### Présentation des possibles parcours « éducation et formation »

#### Spécialisation « les partenaires de l'éducation et de la formation »

*La spécialisation « Partenaires de l'éducation et de la formation » du master EF 1<sup>er</sup> degré a pour vocation de faire connaître aux étudiants les différentes structures et les différents partenaires qui oeuvrent dans les domaines de l'éducation et de la formation, tant au niveau des associations (maisons de quartier, centres sociaux...), que des collectivités territoriales (conseils régionaux, généraux, communautés d'agglomération, de communes...). Elle permet de maîtriser les différents dispositifs éducatifs transversaux tels que: Contrats Educatifs Locaux, Programmes de Réussite Educative, Contrats Locaux d'Aide à la Scolarisation....*

*Elle permet d'appréhender également les spécificités de la formation pour adultes (formation tout au long de la vie).*

*Les interventions de professionnels de ces différents champs, permettent de découvrir concrètement le travail d'un chargé de mission éducation ou d'un chef de projet enfance et jeunesse.*

#### Compétences visées:

- établir un diagnostic de la situation, du contexte local ou du service en fonction de l'analyse des données économiques, démographiques, sociales, ... ;
- décliner les décisions du gouvernement, des élus, ... en fonction du contexte et des enjeux locaux et définir des projets à mettre en œuvre ;
- déterminer les objectifs et les moyens humains et financiers à mettre en œuvre ;
- développer un réseau de partenaires (autres services de l'État, réseau associatif, entreprises privées, ...) et les mobiliser ;
- impulser des projets au niveau local, départemental, régional, national, ... et en piloter la réalisation ;
- contrôler la réalisation des actions menées et émettre des préconisations.

#### Contenus :

- histoire et compétences des collectivités ;
- dispositifs et partenariats éducatifs ;
- politique de la ville ;
- la formation pour adultes.

#### Réorientations/débouchés :

Cette spécialisation constitue une passerelle vers le Master spécialité « conseil en éducation ».

Elle vise des débouchés comme :

- attaché territorial (éducation, jeunesse, social) ;
- chargé de projets dans le cadre de structures à caractère éducatif et social (maison de quartier, centre social, GRETA, AFPA...) ;
- chargé de mission et d'animation dans le cadre des opérations de développement social urbain (contrats de villes, aménagements des rythmes scolaires...) ;
- chargé de mission dans les structures d'accueil et d'information des jeunes ;
- chargé de mission enfance et jeunesse, politiques éducatives.

#### Intervenants :

- enseignants de l'équipe du Master « conseil en éducation » ;
- élus (conseillers régionaux, généraux, ...) ;
- professionnels: chargés de mission enfance-jeunesse, chefs de projet conseil général de Seine Saint Denis...

## ANNEXE 7-1

### UP – Détails des produits et contributions de la composante IUFM

Nom de la composante : IUFM																			
Missions (t)	Enseignants (a)							BIATSS (b)							Personnels	Immobilier	Fonct.	Invest.	Produits et contributions
	EC	Ens	Vac	EC (MS)	Ens (MS)	Vac (MS)	valo MS	A	B	C	A (MS)	B (MS)	C (MS)	valo MS					
	HETD	HETD	HETD	€	€	€	€	ETPA	ETPB	ETPC	€	€	€	€					
Formation initiale																			
Master MEF																			
Spécialité PE	1758	6615	484	357243,18	1172244,15	19800,44	1549287,77		0,5	1,5	0	23450	59775	83225	1632512,77	39856,5	315727	41155	2029251,27
Spécialité PCL	1822	3616	133	370248,62	640791,36	5441,03	1016481,01			2,5	0	0	99625	99625	1116106,01	25069,5			1141175,51
Spécialité PLP				0	0	0	0				0	0	0	0	0	0	0	0	0
Spécialité CPE	207	579	366	42064,47	102604,59	14973,06	159642,12			0,8	0	0	31880	31880	191522,12	5184			196706,12
DU				0	0	0	0				0	0	0	0	0	0	0	0	0
PE				0	0	0	0				0	0	0	0	0	0	0	0	0
PLC	140	6		28449,4	1063,26	0	29512,66				0	0	0	0	29512,66	657			30169,69
C2i2e		137		0	24277,77	0	24277,77				0	0	0	0	24277,77	616,5			24894,27
Licence				0	0	0	0				0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prépro	66	178		13411,86	31543,38	0	44955,24				0	0	0	0	44955,24	1098			46053,24
Spécifique				0	0	0	0				0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres formations				0	0	0	0				0	0	0	0	0	0	0	0	0
Formation continue																			
MEN (2nd degré)	222	435		45112,62	77086,35	0	122196,97				0	0	0	0	122196,97	2956,5			125155,47
MESR (péda. Univ)				0	0	0	0				0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autre				0	0	0	0				0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dispositif EAP																			
Tutorat				0	0	0	0				0	0	0	0	0	0	0	0	0
VAE																			
Recherche (14)																			
BQR Incitatif				0	0	0	0				0	0	0	0	0	0	0	0	0
Actions spécifiques	384			78032,64	0	0	78032,64	0,45		0,25	26955	0	9962,5	36917,5	114950,14	1728	34164	1196	152036,14
Gouvernance				0	0	0	0	2	6,8	18,4	119800	318920	733240	1171960	1171960	0		24373	1196333
(e) Référentiel	688	1853		139808,48	328370,13	0	468178,61				0	0	0	0	468178,61	0			468178,61
Relations Internationales				0	0	0	0	0,45		0,25	26955	0	9962,5	36917,5	36917,5	0	29923		66840,5
Communication				0	0	0	0		0,15		0	7035	0	7035	7035	0	27777		34812
Gestion des instances				0	0	0	0		0,15		0	7035	0	7035	7035	0			7035
Suivi de l'insertion				0	0	0	0				0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gestion de projet				0	0	0	0				0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>5287</b>	<b>13419</b>	<b>983</b>	<b>1 074 371 €</b>	<b>2 377 981 €</b>	<b>40 215 €</b>	<b>3 492 567 €</b>	<b>2,9</b>	<b>7,6</b>	<b>23,7</b>	<b>173 710 €</b>	<b>356 440 €</b>	<b>944 445 €</b>	<b>1 474 595 €</b>	<b>4 367 162 €</b>	<b>88 601 €</b>	<b>407 531 €</b>	<b>66 724 €</b>	<b>5 530 077 €</b>
<b>Total (frais de gestion 4%)</b>				<b>1 117 346 €</b>	<b>2 473 100 €</b>	<b>41 823 €</b>	<b>3 632 269 €</b>				<b>180 658 €</b>	<b>370 698 €</b>	<b>982 223 €</b>	<b>1 533 579 €</b>	<b>5 165 848 €</b>	<b>92 145 €</b>	<b>423 895 €</b>	<b>69 393 €</b>	<b>5 751 280 €</b>

#### Calcul de la masse salariale

Enseignants : EC=203,21 € / heure, Ens=177,21 € / heure, Vac=40,91 € / heure

Biatss : A=59900€/an, B=46900€/an, C=39850€/an

#### Calcul du coût des surfaces

1 salle d'enseignement=4,50 € / heure d'utilisation

## ANNEXE 7-2

### UP – Détails des produits et contributions des composantes LL+SFA+SHA+FSS

Missions (1)	Nom de la composante : LL + SFA + SHA + FSS															Personnels	Immobilier	Fonct.	Invest.	Produits et contributions
	Enseignants (a)							BIATSS (b)												
	EC	Ens	Vac	EC (MS)	Ens (MS)	Vac (MS)	valo MS	A	B	C	A (MS)	B (MS)	C (MS)	valo MS						
	HEYD	HEYD	HEYD	€	€	€	€	ETPA	ETPB	ETPC	€	€	€	€						
Formation initiale																				
Master MEF																				
Spécialité PE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Spécialité PCL	4391,2	1204	601	892335,752	213360,84	24586,91	1130263,5	0,11	0,57	2,59	6589	26733	103211,5	136533,5	1266817	27882,9	25860	12100	1332659,902	
Spécialité PLP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Spécialité CPE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DU																				
PE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PLC	1475	20	0	299734,75	3544,2	0	303276,95	0	0	0	0	0	0	0	303276,95	6727,5	0	0	0	31006,45
C2i2e	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Licence																				
Prépro	233	89	0	47347,93	15771,69	0	63119,62	0	0	0,15	0	0	5977,5	5977,5	69097,12	1449	0	0	0	70546,12
Spécifique	1387	592	30	261852,27	104908,32	1227,3	387987,89	0	0	0	0	0	0	0	387987,89	9040,3	0	0	0	397028,39
Autres formations																				
Formation continue																				
MEN (2nd degré)	278	0	0	56492,38	0	0	56492,38	0	0	0	0	0	0	0	56492,38	1251	0	0	0	57743,38
MESR (péda. Univ)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dispositif EAP																				
Tutorat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VAE																				
Recherche (14)																				
BQR incitatif								0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Actions spécifiques																				
Gouvernance																				
(e) Référentiel	171	110	0	34748,91	19493,1	0	54242,01	0,1	0	0	5990	0	0	5990	5990	0	0	0	0	6990
Relations internationales				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Communication				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gestion des Instances				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Suivi de l'insertion				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gestion de projet				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>7936,2</b>	<b>2015</b>	<b>631</b>	<b>1 612 512 €</b>	<b>357 078 €</b>	<b>25 814 €</b>	<b>1 995 404 €</b>	<b>0,21</b>	<b>0,57</b>	<b>2,74</b>	<b>12 579 €</b>	<b>26 733 €</b>	<b>109 189 €</b>	<b>148 501 €</b>	<b>2 143 905 €</b>	<b>47 615 €</b>	<b>25 860 €</b>	<b>12 100 €</b>	<b>0</b>	<b>2 229 481 €</b>
<b>Total (frais de gestion 4%)</b>				<b>1 677 012 €</b>	<b>371 361 €</b>	<b>26 847 €</b>	<b>2 075 221 €</b>				<b>13 082 €</b>	<b>27 802 €</b>	<b>113 557 €</b>	<b>154 441 €</b>	<b>2 229 662 €</b>	<b>45 520 €</b>	<b>26 834 €</b>	<b>12 584 €</b>	<b>0</b>	<b>2 318 660 €</b>

#### Calcul de la masse salariale

Enseignants : EC=203,21 € / heure, Ens=177,21 € / heure, Vac=40,91 € / heure

Biatss : A=59900€/an, B=46900€/an, C=39850€/an

#### Calcul du coût des surfaces

1 salle d'enseignement=4,50 € / heure d'utilisation



## ANNEXE 7-3 UP – Détails des produits et contributions

Missions (1)	Nom de la structure partenaire : UP																Personnels	Immobilier	Fonct.	Invaet.	Produits et contributions
	Enseignants (a)							BIATSS (b)													
	EC	Ens	Vac	valo MS			A	B	C	valo MS											
	HEYD	HEYD	HEYD	EC (MS)	Ens (MS)	Vac (MS)	€	ETPA	ETPB	ETPC	A (MS)	B (MS)	C (MS)	€	€	€					
Formation initiale																					
Master MEF																					
Spécialité PE	1788	6615	484	357243,18	1172244,15	19800,44	1549267,77	0	0,5	1,5	0	23450	59775	83225	1632512,77	39856,5	315727	41155	202925,27		
Spécialité PCL	6213,2	4820	734	1262584,372	854152,2	30027,94	2146764,512	0,11	0,57	5,09	6589	26733	202836,5	236158,5	2362923,012	52952,4	25860	12100	2473835,412		
Spécialité PLP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Spécialité CPE	207	579	366	42064,47	102604,59	14973,06	159642,12	0	0	0,8	0	0	31880	31880	191522,12	5184			196706,12		
DU																					
PE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
PLC	1815	25	0	328184,15	4607,45	0	332791,51	0	0	0	0	0	0	0	332791,51	7384,5			340176,11		
C2/c2e	0	137	0	0	24277,77	0	24277,77	0	0	0	0	0	0	0	24277,77	616,5			24894,27		
Licence																					
Prépro	299	267	0	60759,79	47315,07	0	108074,86	0	0	0,15	0	0	0	5977,5	5977,5	114052,36	2547			116599,36	
Spécifique	1387	592	30	261852,27	104908,32	1227,3	387987,89	0	0	0	0	0	0	0	387987,89	9040,5			397028,39		
Autres formations																					
Formation continue																					
MEN (2nd degré)	500	435	0	101605	77086,35	0	178691,35	0	0	0	0	0	0	0	178691,35	4207,5			182898,85		
MESR (péda. Univ)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Autre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Dispositif EAP																					
Tutorat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
VAE																					
Recherche (14)																					
BQR incitatif																					
Actions spécifiques	354	0	0	78032,64	0	0	78032,64	0,45	0	0,25	26955	0	9962,5	36917,5	114950,14	1728	34164	1195	152038,14		
Gouvernance																					
(e) Référentiel	859	1963	0	174557,39	347863,23	0	522420,62	0	2,1	5,8	18,4	125790	318920	733240	1177950	1177950	0	24373	1202323		
Relations Internationales																					
Communication																					
Gestion des Instances																					
Suivi de l'insertion																					
Gestion de projet																					
<b>Total</b>	<b>13222,2</b>	<b>15434</b>	<b>1614</b>	<b>2 686 883 €</b>	<b>2 735 059 €</b>	<b>66 029 €</b>	<b>5 487 971 €</b>	<b>3,11</b>	<b>8,17</b>	<b>25,44</b>	<b>186 289 €</b>	<b>383 173 €</b>	<b>1 053 634 €</b>	<b>1 623 096 €</b>	<b>7 111 067 €</b>	<b>136 216 €</b>	<b>433 451 €</b>	<b>78 824 €</b>	<b>7 759 558 €</b>		
Total (frais de gestion 4%)				2 794 359 €	2 844 462 €	68 670 €	5 707 490 €				193 741 €	398 500 €	1 095 779 €	1 688 020 €	7 395 510 €	141 665 €	450 789 €	81 977 €	8 069 940 €		

### Calcul de la masse salariale

Enseignants : EC=203,21 € / heure, Ens=177,21 € / heure, Vac=40,91 € / heure

Biatss : A=59900€/an, B=46900€/an, C=39850€/an

### Calcul du coût des surfaces

1 salle d'enseignement=4,50 € / heure d'utilisation

## ANNEXE 7-4

### UP – Global des produits et contributions

		Etablissement A (intégrant) - Université de Poitiers									
		ESPE IUFM					UFR LL + UFR SFA + UFR SHA + FSS				
		ETP A	ETP B	ETP C	Fonct.	Invest.	ETP A	ETP B	ETP C	Fonct.	Invest.
Formation initiale											
Master MEEF											
	Parcours 1er degré	357 243 €	1 192 045 €	83 225 €	315 727 €	41 155 €					
	Parcours 2d degré	440 762 €	789 151 €	131 505 €			1 192 071 €	241 492 €	136 534 €	25 860 €	12 100 €
	Commun-langue										
Licence		13 412 €	31 543 €				329 200 €	121 907 €	5 978 €		
Formation continue											
	MEN	45 113 €	77 086 €				56 492 €				
	MESR										
	Autre										
VAE											
Dispositif EAP											
	Management/Communication										
	Tutorat										
Autres dispositifs de formation											
	Ingénierie numérique										
	équipement										
Recherche											
		78 033 €		36 918 €	34 164 €	1 196 €					
Gouvernance											
	Référentiel	139 808 €	328 370 €	1 171 960 €		24 373 €	34 749 €	19 493 €	5 990 €		
	Relations internationales			36 918 €	29 923 €						
	Communication			7 035 €	27 777 €						
	Gestion des instances										
	Suivi de l'insertion			7 035 €							
	Gestion de projet										
Infrastructures											
	Documentation				88 601 €					47 615 €	
	Site principal										
	Antenne A										
	Antenne B										
Frais de gestion		42 975 €	96 728 €	58 984 €	19 848 €	2 669 €	64 500 €	15 316 €	5 940 €	2 939 €	484 €
		<b>1 117 346 €</b>	<b>2 514 923 €</b>	<b>1 533 579 €</b>	<b>516 039 €</b>	<b>69 393 €</b>	<b>1 677 012 €</b>	<b>398 208 €</b>	<b>154 441 €</b>	<b>76 414 €</b>	<b>12 584 €</b>



## ANNEXE 7-5 ULR – Détails des produits et contributions

Missions (1)	Nom de la composante : ULR															Personnels	Immobilier	Fonct. (d)	Invest.	Produits et contributions							
	Enseignants (a)							BIATSS (b)							€						€	€	€				
	EC	Ens	Vac	EC (MS)	Ens (MS)	Vac (MS)	valo MS	A	B	C	A (MS)	B (MS)	C (MS)	valo MS										€	€	€	€
	HETD	HETD	HETD	€	€	€	€	ETPA	ETPB	ETPC	€	€	€	€													
Formation initiale																											
Master MEF																											
Spécialité PE	192	4427		39016,32	794508,67		823524,99			1	0,5		46900	46900	870424,99				883249,99								
Spécialité PCL	3118	0		633202,36			633202,36				1		59775	59775	692977,36	12825			706972,36								
Spécialité PLP																											
Spécialité CPE																											
DU																											
PE																											
PLC																											
C2I2e																											
Licence																											
Prépro																											
Spécifique																											
Autres formations																											
Formation continue																											
MEN (2nd degré)																											
MESR (péda. Univ)																											
Autre																											
Dispositif EAP																											
Tutorat																											
VAE																											
Recherche (14)																											
BQR incitatif																											
Actions spécifiques																											
Gouvernance																											
(e) Référentiel																											
Relations internationales																											
Communication																											
Gestion des instances																											
Suivi de l'insertion																											
Gestion de projet																											
<b>Total</b>	3308	4427	0	672 219 €	794 509 €	0 €	1 456 727 €	0	1	1,5	0 €	106 675 €	0 €	106 675 €	1 563 402 €	26 820 €			1 590 222 €								
<b>Total (frais de gestion 4%)</b>				699 107 €	815 889 €	0 €	1 514 996 €				0 €	110 942 €	0 €	110 942 €	1 625 938 €	27 893 €	0 €	0 €	1 653 831 €								

### Calcul de la masse salariale

Enseignants : EC=203,21 € / heure, Ens=177,21 € / heure, Vac=40,91 € / heure  
Biatss : A=59900€/an, B=46900€/an, C=39850€/an

### Calcul du coût des surfaces

1 salle d'enseignement=4,50 € / heure d'utilisation

**ANNEXE 7-6**  
**ULR – Global des produits et contributions**

		Etablissement B - Université de La Rochelle				
		ETP A	ETP B	ETP C	Fonct.	Invest.
<b>Formation initiale</b>						
Master MEEF						
	Parcours 1er degré	39 016 €	784 509 €	46 900 €		
	Parcours 2d degré	633 202 €		59 775 €		
	Commun-langue					
<b>Licence</b>						
<b>Formation continue</b>						
	MEN					
	MESR					
	Autre					
<b>VAE</b>						
<b>Dispositif EAP</b>						
	Management/Communication					
	Tutorat					
<b>Autres dispositifs de formation</b>						
	Ingénierie numérique					
	équipement					
<b>Recherche</b>						
<b>Gouvernance</b>						
	Référentiel					
	Relations internationales					
	Communication					
	Gestion des instances					
	Suivi de l'insertion					
	Gestion de projet					
<b>Infrastructures</b>					26 820 €	
	Documentation					
	Site principal					
	Antenne A					
	Antenne B					
<b>Frais de gestion</b>		26 889 €	31 380 €	4 267 €	1 073 €	
		699 107 €	815 889 €	110 942 €	27 893 €	0 €

## ANNEXE 7-7

### Rectorat – Détails des produits et contributions

	Rectorat 1er degré					Rectorat 2nd degré					Rectorat total										
	ETP A	ETP B	ETP C	Fonct.	Invest.	ETP A	ETP B	ETP C	Fonct.	Invest.	ETP A	ETP B	ETP C	ETP A	ETP B	ETP C	Personnel	Fonct.	Invest.	TOTAL	
Formation Initiale											0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Master MEEF											0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Parcours P1		12,8									0	12,8	0	0	960 000	0	960 000	500 000	0	1 460 000	
Parcours P2											0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Commun-langue											0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Licence											0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Formation continue											0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MEN		5,95					15,25				0	21,2	0	0	1 590 000	0	1 590 000	0	0	1 590 000	
MESR											0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autre : fonctionnement, déplacement, etc...				283412					400000		0	0	0	0	0	0	0	683 412	0	683 412	
VAE											0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dispositif EAP											0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Management/Communication											0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tutorat (300€ par EAP)											0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres dispositifs de formation											0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recherche											0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gouvernance											0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Communication											0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gestion des instances											0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Suivi de l'insertion											0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gestion administrative			4,5					8,4			0	0	12,9	0	0	709 500	709 500	0	0	709 500	
Infrastructures											0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Documentation											0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Site principal											0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Antenne A											0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Antenne B											0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Frais de gestion											0	0	0	0	102 000	28 380	130 380	47 336	0	177 716	
	0	18,75	4,5	283 412	0	0	15,25	8,4	900 000	0	0	34	12,9	0	2 652 000	737 880	3 389 880	1 230 748	0	4 620 628	

#### Calcul de la masse salariale

Enseignants : ETP B=75000€/an

Biatss : ETP C=50000€/an

**ANNEXE 7-8**  
**Rectorat – Global des produits et contributions**

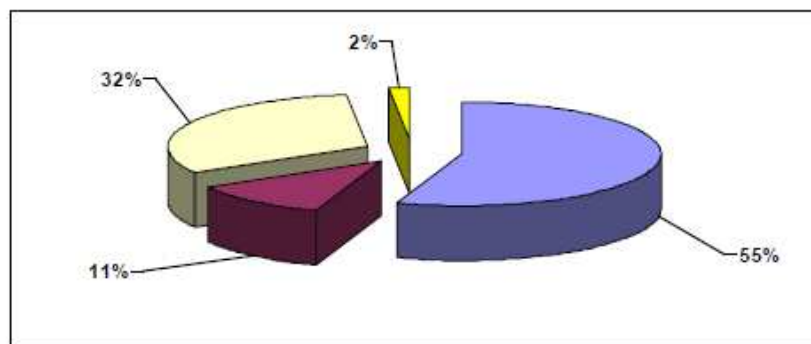
		Rectorat				
		ETP A	ETP B	ETP C	Fonct.	Invest.
Formation initiale						
Master MEEF						
	Parcours 1er degré		960 000 €		500 000 €	
	Parcours 2d degré					
	Commun-langue					
Licence						
Formation continue						
	MEN		1 590 000 €		683 412 €	
	MESR					
	Autre					
VAE						
Dispositif EAP						
	Management/Communication					
	Tutorat					
Autres dispositifs de formation						
	Ingénierie numérique					
	équipement					
Recherche						
Gouvernance						
	Référentiel					
	Relations internationales					
	Communication					
	Gestion des instances					
	Suivi de l'insertion					
	Gestion de projet			709 500 €		
Infrastructures						
	Documentation					
	Site principal					
	Antenne A					
	Antenne B					
Frais de gestion			102 000 €	28 380 €	47 336 €	
		0 €	2 652 000 €	737 880 €	1 230 748 €	0 €

**ANNEXE 7-9**  
**CNED – Global des produits et contributions**

	CNED				
	ETP A	ETP B	ETP C	Fonct.	Invest.
<b>Formation initiale</b>					
Master MEEF					
Parcours 1er degré					
Parcours 2d degré					
Commun-langue					
Licence					
<b>Formation continue</b>					
MEN					
MESR					
Autre					
<b>VAE</b>					
<b>Dispositif EAP</b>					
Management/Communication					
Tutorat					
<b>Autres dispositifs de formation</b>					
Ingénierie numérique équipement	156 000 €	75 000 €		10 000 €	
<b>Recherche</b>					
<b>Gouvernance</b>					
Référentiel					
Relations internationales					
Communication					
Gestion des instances					
Suivi de l'insertion					
Gestion de projet					
<b>Infrastructures</b>					
Documentation					
Site principal					
Antenne A					
Antenne B					
<b>Frais de gestion</b>	6 240 €	3 000 €		400 €	
	<b>162 240 €</b>	<b>78 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>10 400 €</b>	<b>0 €</b>

**ANNEXE 7-10**  
**ESPE – Produits et contributions**

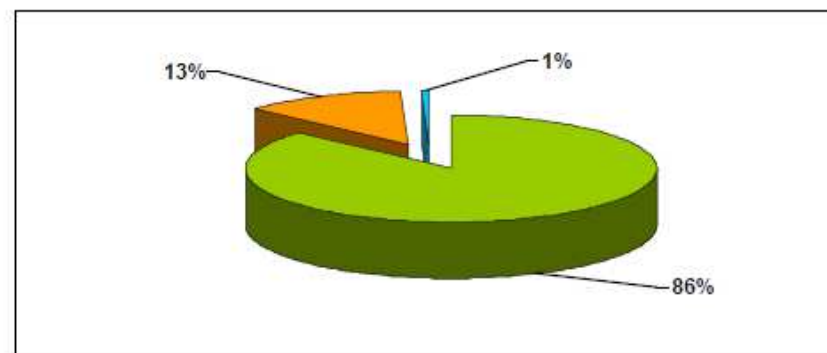
**Produits et Contributions**  
**Part des entités partenaires**



- UP – 8,07 M€
- Rectorat – 4,62 M€
- ULR – 1,65 M€
- CNED – 0,25 M

**Total – 14,6 M€**

**Produits et Contributions**  
**Répartition**



- Masse salariale – 12,65 M
- Fonctionnement – 1,86 M€
- Investissement – 0,08 M€

**Total – 14,6 M€**

## ANNEXE 8-1 Evaluation du coût de la mise en œuvre de la formation initiale

Actuellement				Après - Effectifs et Groupes					Après - Maquettes et Coûts						
		Effectif	CM (Gr)	TD (Gr)	TP (Gr)	Eff. Potentiel	Eff. Master	CM (Gr)	TD (Gr)	TP (Gr)	heqtd	CM	TD	TP	Tot
MEEF PE	M1 UP	152	3	3,2,2	5,3,3	170	170	3	7	12		200	230	220	
M1	M1 ULR	90	1	4	5	100	100	1	4	6					
	Tot ESPE	242				270	270	4	11	18		800	2530	3950	7290
MEEF PE	M2 UP	146	3	3,2,2	5,3,3	160 Admis	96	3	4	7	heqtd	20	20	200	
M2	M2 ULR	75	1	3	4	83 Admis	50	1	2	3					
						243 Admis	146	4	6	10		80	120	2000	2200
						Non admis	60	4	4	6				50	
														300	300
	Tot ESPE	221					206								2500
MEEF PLC	M1 UP	161	17	17	19	240	240	17	17	20	heqtd	216	290	145	
M1	M1 ULR	48	3	3	3	72	72	3	3	4					
	Tot ESPE	209				312	312	20	20	24		4320	5800	3480	13600
MEEF PLC	M2 UP	134	17	17	18	200 Admis	100	17	17	17	heqtd	50	100	50	
M2	M2 ULR	29	3	3	3	44 Admis	22	3	3	3					
						244 Admis	122	20	20	20		1000	2000	1000	4000
						Non admis	80	20	20	20				60	
						Non admis	202							1200	1200
	Tot ESPE	163					202								5200
MEEF PIF						Non adm. PE	30				heqtd	50	100	50	
M2						Non adm PLC	30								
	Tot ESPE					M2 PIF	60	3	3	3	heqtd	150	300	150	600
Licence	Prepro	UP	566									x 1,3	736		
		ULR										x 1,3			
	specifique	UP	0									x 1	0		
		ULR	1979									x 1	1979		
	Tot ESPE		2545										2715		2715

ESPE FI	Ressources nécessaires Total	MEEF		Licence		Total	
		Ens. Htd	Référentiel	Ens. Htd	Référentiel	Htd	coût
		25190	2800	2715	0	34705	6 593 950 €

## ANNEXE 8-2

### Evaluation du coût de la mise en œuvre de la réforme

	Effectifs	Ressources nécessaires									
		ETP A(hTD)	ETP B(hTD)	ETP C(eqTP)	ETP €	ETP €	ETP €	H. comp	Fonct.	Invest.	
<b>Formation initiale</b>											
Master MEEF											
Parcours 1er degré	513	34705	17,8								
Parcours 2d degré	556	(a)	(b)	11,22	6 593 950 €	1 335 000 €	561 000 €		841 587 €	53 255 €	
Commun-langue											
Licence											
<b>Formation continue</b>											
MEN		1500	24		285 000 €	1 800 000 €			1 025 118 €		
MESR		100			19 000 €				10 000 €		
Autre											
<b>VAE</b>											
<b>Dispositif EAP</b>											
Management/Communication				0,1			5 000 €				
Tutorat								75 000 €			
<b>Autres dispositifs de formation</b>											
Ingénierie numérique		7 (c)		1 (c)	525 000 €		50 000 €				
équipement									100 000 €	50 000 €	
<b>Recherche</b>											
		576		0,7	109 440 €		35 000 €		35 000 €	1 200 €	
<b>Gouvernance</b>											
Référentiel				41,2			2 060 000 €		57 700 €	25 000 €	
Relations internationales											
Communication											
Gestion des instances											
Suivi de l'insertion											
Gestion de projet											
<b>Infrastructures</b>											
Documentation									163 036 €		
Site principal											
Antenne A											
Antenne B											
<b>Frais de gestion</b>	4%				301 296 €	125 400 €	108 440 €	3 000 €	89 298 €	5 178 €	
					7 833 686 €	3 260 400 €	2 819 440 €	78 000 €	2 321 739 €	134 633 €	

#### Remarques

(a) - à partir nouvelles maquettes MEEF

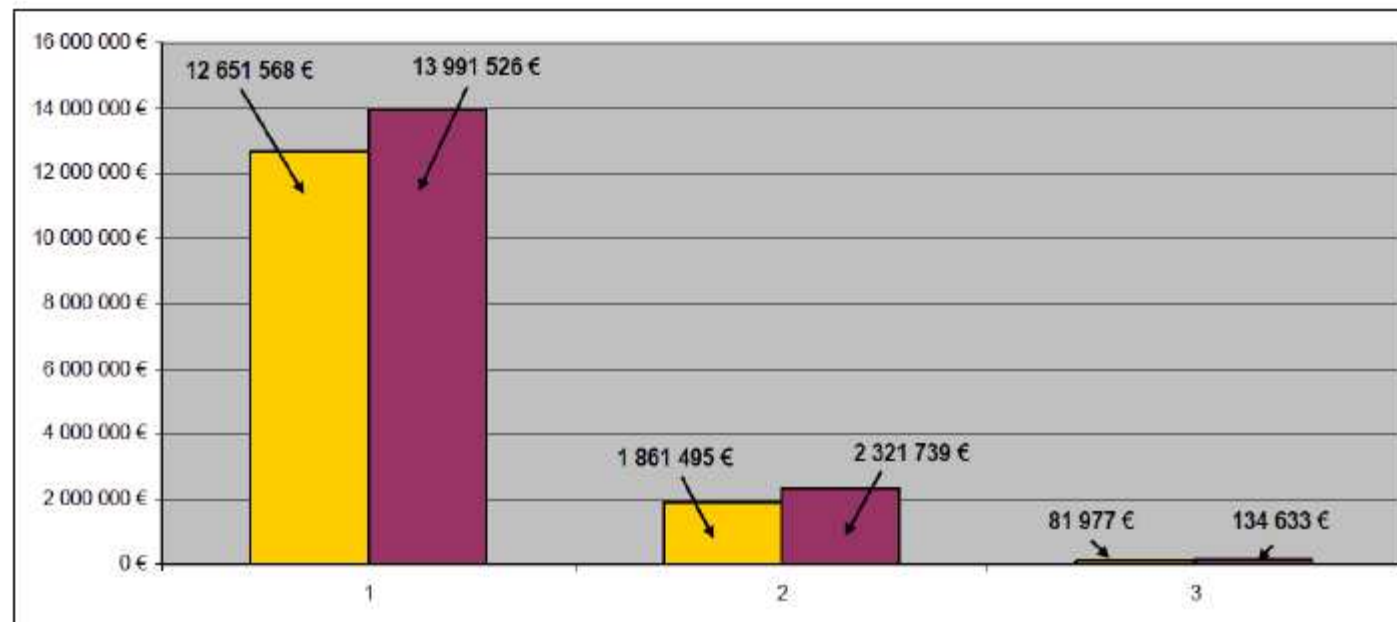
(b) - coût encadrement stagiaires

(c) - apport des partenaires

reconduction de l'existant



**ANNEXE 9**  
**Comparaison Produits/Contributions et Projet**



■ Etat actuel  
■ Besoins

1 – Masse salariale  
2 – Fonctionnement  
3 - Investissement